

PROCES VERBAL DE LA 85^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFHB

CAEN – 12 et 13 Avril 2013

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE

Liges présentes :

Edouard MIKOLAJZYK (Alsace), Eric JULLIG (Aquitaine), Martine BOUSSUGE (Auvergne), Jacques FOURCOT (Bourgogne), Jean-Yves CAER (Bretagne), Jean-Luc BORDET (Centre), Joël GERARD (Champagne-Ardenne), Renaud BALDACCI (Corse), Martine SANGUINETTI (Côte-d'Azur), Pierre MARTOIA (Dauphiné-Savoie), Jean-Claude SEMENE (Languedoc-Roussillon), Bernard ZBORALA (Limousin), Jean-Marie NOEL (Lorraine), Pascal JACQUET (Lyonnais), Mickael BOUTINES (Midi-Pyrénées), André RAMBAUX (Nord Pas-de-Calais), Nicolas MARAIS (Normandie), Dominique DEFAYE (Pays de la Loire), Christian ZAKARIAN (L.I.F.E.), Georges POTARD (P.I.F.O.), Philippe DUMONT (Picardie), Francis CHAMPION (Poitou- Charente), Armand GRIFFON (Provence-Alpes), Eddy COURIOL (Guadeloupe), Daniel NISAS (Martinique), Francis FAIVRE (Mayotte), Yvon HAHN (Nouvelle Calédonie) et Jeannick MOREAU (La Réunion).

Liges non représentées :

Franche-Comté, Guyane, Polynésie.

Comités présents :

Patrick CHAPUIS (Ain), Michel BOMI (Aisne), Stéphanie AURAMBOUT (Allier), Gil ERARIO (Alpes de Haute Provence), Marie-Laure PRANDI (Alpes-Maritimes), Robert COLOMBANI (Ardèche/Drôme), Jacky TELLIER (Ardennes), Albert QUATREVAUX (Ariège), Gérard JAWORSKY (Aube), Jean-Pierre GLEIZES (Aude), Sylvie UHMANN (Aveyron), Pierre SOLERE (Bouches du Rhône), Patrick OSOUF (Calvados), Alain GAUDARD (Charente), Michel AUDOUARD (Charente-Maritime), Pascal GAUTHIER (Cher), Jean-Baptiste PEYRAT (Corrèze), Marie-Luce CASILI (Corse du Sud), Valérie FILIGHEDDU (Haute Corse), Claude FOURCOT (Côte d'Or), Serge GROT (Côtes d'Armor), Patrick AUBIN (Dordogne), Jean-Pierre ADELIN (Eure), Gilles BLANCHOUIN (Eure et Loir), Gérard CANTIN (Finistère), Philipp MONTAGUT (Gard), Jacqueline DUFOUR (Haute Garonne), Jean-Luc DAVEZAC (Gers), Didier BIZORD (Gironde), Michel HUC (Hérault), Marcel DULONG (Ille et Vilaine), Jean-Paul MOREAU (Indre), Philippe ANASTASE (Indre et Loire), André GALICHET (Isère), Alain JORDAN (Jura), Philippe LAIGLE (Landes), Jean-Pierre DUFOUR (Loire), Valéry RAVEYRE (Haute Loire), Philippe ETRILLAT (Loire-Atlantique), André DHUIVONROUX (Loiret), Christophe GAUTHIER (Lot et Garonne), Pierre SIONNEAU (Maine et Loire), VECCHIO Lucie (Manche), Régis SAGUET (Marne), Jean-Louis DUGRAVOT (Haute-Marne), Jean-Yves BREHIN (Mayenne), Marcel TEDESCO (Meurthe et Moselle), Dominique GERARD (Meuse), Alexandra LE NY (Morbihan), Françoise DIDIER (Moselle), Robert LABONNE (Nièvre), Claudine SARTIAUX (Nord), Catherine CANDILLON (Oise), Patrick BORDEAU (Orne), Jean-Pierre HAMOUZ (Pas-de-Calais), Jean-Yves RENON (Puy-de-Dôme), Michel ONCINS (Pyrénées-Atlantiques), Jean-Louis GUICHARD (Pyrénées-Orientales), Roland BOHN (Bas-Rhin), Denis JAEGY (Haut-Rhin), Patrick SINGLA (Rhône), Jean-Claude BONNET (Haute-Saône), Bruno MENAGER (Saône et Loire), Gérard GALLO (Sarthe), Paula BARATA (Savoie), Valérie PIERRARD (Haute-Savoie), Philippe RAJAU (Paris), Gérard SENEAL (Seine-Maritime), Robert NICOLAS (Seine et Marne), Patrick CHEHAB (Yvelines), Jérôme FOUCHE (Deux-Sèvres), Christian DEMBSKI (Somme), Michel MAUREL (Tarn), Henri DUGES (Tarn et Garonne), Jean-Claude CLOAREC (Var), Hélène UBA (Vaucluse), Claude DELHOMME (Vendée), Chantal CHAUSSE (Vienne), Dominique LARY (Haute-Vienne), Daniel HARAULT (Vosges), Christophe MILLARD (Yonne), Jacques PARISOT (Territoire de Belfort), Robert LAFOND (Essonne), Eric BARBAREAU (Hauts-de-Seine), Georges MERLOT (Seine-Saint-Denis), Philippe PUDELKO (Val-de-Marne) et Michel LAURENT (Val d'Oise/A partir du samedi 13 avril).

Comités non représentés :

Creuse, Doubs, Lot, Lozère, Loir et Cher et Hautes-Pyrénées.

Conseil d'Administration :

Joël DELPLANQUE, Jacques BETTENFELD, Jocelyne MOCKA-RENIER, Jean-Pierre FEUILLAN, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Alexis MANOUVRIER, Brigitte VILLEPREUX, Claude SCARSI.

André AMIEL, Gilles BASQUIN, Pascal BAUDE, Marie-Christine BIOJOUT, Marie BOURASSEAU, Martine BOUSSUGE, Philippe BOUTHEMY, Odile DUBUS, François GARCIA, Jean-Michel GERMAIN, Sophie GLEIZES-CERVERA (à partir du samedi 13 avril), Michel GODARD, Daniel GOUGEON, Emmanuel GRANDIN, Philippe GREGOIRE, Jean-Louis GUICHARD, Jean-Pierre LACOUX, Christian LIENARD, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Dominique PERNELET, Claude PERRUCHET, Michel PERSIAUX, Grégory PRADIER, Francis SEREX, et Alain SMADJA.

Excusés :

Evelyne BECCIA, Philippe BERNAT-SALLES, Jean-Loup COLY, Laurent MARTINI, Véronique PECQUEUX-ROLLAND et Patricia SAURINA.

Commissaire aux comptes :

Monsieur Marc MANCINI.

La 85^{ème} assemblée générale fédérale est ouverte par Grégory PRADIER qui remercie la ville de Caen pour son accueil et à son centre de congrès qui va nous permettre de travailler dans de bonnes conditions pour les différents travaux. Il présente ensuite l'ordre du jour de cet après-midi. Avant le repas prévu à 21h, nous procéderons à la remise des médailles d'or et de platine du cru 2013. Enfin, il présente les personnalités qui participeront à l'ouverture de nos travaux :

Monsieur Nicolas MARAIS, Président de la ligue de Normandie.

Madame Marie-Jeanne GOBERT, Vice-présidente du Conseil Régional de Basse-Normandie, adjointe au Maire de Caen.

Monsieur Jean-Claude GUILLOUF, élu à la ville de Caen.

Monsieur Henri GIRARD, Vice-président du Conseil Général du Calvados.

Monsieur Michel TIREL, Président du CROS de Basse-Normandie.

Monsieur Fabrice DAUMAS, directeur adjoint de la DRJSCS de Basse-Normandie.

Messieurs Joël DELPLANQUE, Président de la FFHB, et Alain JOURDAN, Secrétaire Général de la FFHB.

Monsieur Nicolas MARAIS souhaite la bienvenue à tous dans ce magnifique Centre des Congrès de Caen. « La ligue de Normandie de handball et le comité du Calvados sont vraiment très heureux de vous accueillir ici, sous le soleil après un hiver long et rigoureux. Vous pourrez prendre plaisir à visiter cette très belle région. Je tiens à remercier l'ensemble du comité d'organisation de cette assemblée générale et en particulier Jocelyne BISEUL, Bénédicte MARIE et Mireille POUCHIN ainsi que le comité du Calvados qui ont effectué un travail remarquable en collaboration avec le personnel fédéral pour que la préparation et l'organisation de cette assemblée générale fédérale se déroule dans les meilleurs conditions et que le meilleur accueil vous soit réservé. Je tiens à remercier également nos partenaires institutionnels : le Conseil Régional de Basse-Normandie représenté par Madame GOBERT qui est un partenaire fidèle et important de la ligue de Normandie et des clubs bas normands, le Conseil Général du Calvados représenté par Monsieur GIRARD, la ville de Caen et bien entendu nos partenaires de la DRDJSS de Basse-Normandie par Monsieur TIREL du CROS de Basse-Normandie.

« Je vous souhaite de bons travaux, que vous partiez enchantés de cette assemblée générale, heureux d'avoir passé un excellent séjour en Basse-Normandie, dans le Calvados et dans la ville de Caen, merci. »

Joël DELPLANQUE remet à Nicolas MARAIS la médaille de la FFHB.

Madame Marie-Jeanne GOBERT qui représente à la fois le Conseil Régional de Basse Normandie et la ville de Caen, intervient ensuite (Annexe 1).

Joël DELPLANQUE remet à Marie-Jeanne GOBERT la médaille de la FFHB.

Monsieur Henri GIRARD, Vice-président du Conseil Général du Calvados intervient ensuite (Annexe 1).

Joël DELPLANQUE remet à Monsieur Henri GIRARD la médaille de la FFHB.

Michel TIREL, nouveau Président du CROS, après la présidence du comité de l'Orne de la FFHB, éprouve beaucoup d'émotions d'intervenir auprès de ses anciens collègues (Annexe 1).

Joël DELPLANQUE remet à Michel TIREL la médaille de la FFHB. Il insiste sur l'engagement des militants du handball dans le mouvement olympique : Alain KOUBI plébiscité en Côte d'Azur, Gérard SENECAL et Patrick OSOUF dans cette région pour les CDOS.

Monsieur Fabrice DAUMAS, directeur adjoint de la DRJSCS de Basse-Normandie, intervient à son tour (Annexe 1).

Joël DELPLANQUE remet à Monsieur Fabrice DAUMAS la médaille de la FFHB en le remerciant de ces propos qui rentre dans la droite ligne de la politique fédérale en anticipation des conditions d'évolution des politiques et de restructuration dans les territoires et de la politique menée par l'état devant les difficultés économiques.

Intervention d'ouverture de Joël DELPLANQUE :

« Mesdames, messieurs, je salue à nouveau nos invités, et je souhaite que les membres du bureau directeur viennent me rejoindre à la tribune ainsi qu'Emmanuel GRANDIN.

Cette partie protocolaire est désormais achevée, le menu que notre Secrétaire Général nous a préparé pour cette 85^{ème} assemblée générale, vous l'avez constaté comme moi, est extrêmement copieux.

Donc, contrairement peut-être aux assemblées précédentes, je n'interviendrai que très peu en ouverture de cette assemblée générale pour privilégier nos échanges et nos débats. Ils doivent témoigner de la vitalité démocratique et associative de notre fédération. Nous sommes effectivement à une première étape de cette nouvelle olympiade et, dans le rythme qui est le nôtre, nous sommes confrontés quelquefois à des contradictions c'est donc la raison pour laquelle, au travers de vos interventions, au travers de vos votes, je vous invite tous à montrer beaucoup de vigilance d'une part, et d'autre part à privilégier en toutes circonstances à la fois l'intérêt général et la cohérence de décision qui vont nous être proposés et qui seront le fruit de nos décisions et de ces échanges. Vous savez, cette assemblée générale, comme les précédentes, a fait l'objet d'une très longue préparation. Vous avez reçu les textes et nous sommes désormais en capacité de choisir les orientations pour les années à venir.

Alors, en quoi ce souci de cohérence que j'appelle de mes vœux va être particulièrement interpellé ?

Par exemple Philippe BANA vous présentera demain matin le nouveau parcours de l'excellence sportive. Dans le domaine féminin ou masculin ils seront adoptés par notre assemblée générale. Mais le rythme de nos équipes de France est bien différent avec cette brillante qualification sur la Norvège à Nancy. Je remercie encore la Lorraine pour la qualité de son organisation qui va nous amener vraisemblablement à organiser cette transition avec une équipe de France masculine, engagée sur un rythme plus détendu, en tout cas plus favorable encore au travail. Par contre Olivier doit en juin d'abord à Montbéliard, Marie-Albert DUFFAIT et la ligue de Franche-Comté ont fait tous les efforts pour faire en sorte que le public soit au rendez-vous pour soutenir notre équipe de France. Puis il faudra aller en Croatie pour un match coupeur de qualification pour les championnats de monde féminin qui ont lieu en Serbie à la fin de l'année. Les Jeux Méditerranéens, au mois de juin à Mersin, détermineront des rythmes peut-être un peu différents à respecter par rapport aux stratégies.

Il n'en reste pas moins vrai, le directeur de la cohésion sociale l'a parfaitement dit, que nous recevons par ailleurs de la part du Ministère de la Jeunesse et des Sports un certain nombre d'injonctions dans le domaine de l'emploi. Je me suis engagé à ce que 200 emplois d'avenir pour la fin de l'année 2014 au nom de l'ensemble de notre communauté puissent être accueillis dans nos clubs, nos comités, nos ligues et à la fédération. C'est donc un engagement important qu'il faudra tenter de respecter. Nous aurons l'occasion d'y revenir à l'occasion de nos débats.

Nous avons également la nécessité au travers de l'évolution des effectifs que nous vous présenterons de réfléchir à l'évolution de nos licenciés dans le secteur féminin au moment où nous nous interrogeons à travers les Assises de la Vie Sportive des cohérences de cette réalité pour conduire les stratégies et les politiques qui doivent répondre au potentiel de ce type de pratique.

Je ne vais pas en dire d'avantage vous le savez je ne manquerai pas d'intervenir et d'apporter mon grain de sel à chaque fois que ce sera nécessaire dans les débats qui ne vont pas manquer de s'ouvrir. Mais, avant de rentrer encore un petit peu plus dans le détail de l'ordre du jour de notre assemblée générale comme nous l'avons fait le 13 octobre à l'occasion de l'assemblée générale électorale, je vais appeler Jacques BETTENFELD qui va nous donner l'état des lieux et les dernières informations relatives à toutes les questions qui ont trait aux paris litigieux et aux dispositions particulières qui vont accompagner cet environnement. »

JACQUES BETTENFELD : « Bonjour à tous. Comme vous le savez, il y a deux volets distincts dans ce dossier, un volet pénal et un volet disciplinaire. Je vais commencer par le volet pénal, je n'ai pas beaucoup plus d'informations que vous sur le sujet puisque toutes les informations filtrent dès qu'elles sortent dans la presse. À ce stade de l'enquête, la constitution de partie civile de la Fédération Française de Handball, comme celle des différents clubs victimes, a fait l'objet d'une décision de Chambre d'Instruction favorable à la fédération. Les contestations de la recevabilité de notre constitution de partie civile ont été rejetées et cet arrêt n'a pas été frappé d'un pourvoi en cassation. Donc, définitivement, nous sommes partie civile et nous irons jusqu'au bout dans ce dossier, car comme je le disais à l'assemblée générale électorale, nous souhaitons simplement la recherche de la manifestation de la vérité et de préférence la plus vite possible. Actuellement le juge d'instruction a ordonné une expertise technique pour apprécier les conditions dans lesquelles le jeu s'est déroulé. L'expertise n'est pas encore rentrée. La presse a annoncé que le juge était sur le départ, personne ne peut vous dire aujourd'hui quand cette affaire se terminera sur le plan pénal. Et tout état de cause nos droits sont préservés par cette décision de la Chambre de l'Instruction. Je rappelle également que, sur le contenu du dossier, le secret de l'instruction s'oppose à toutes divulgations d'informations à qui que ce soit sur l'aspect pénal du dossier.

Sur l'aspect disciplinaire, je vous avoue que j'ai longuement réfléchi à la préparation des propos que je vous tiens car dans ce genre de discours, on reste sur des grands principes. J'ai fait un petit retour en arrière et, ici, il y a deux témoins, Philippe BANA et André AMIEL qui se souviennent qu'un jour sur le Palais des Sports de Metz je les ai rencontrés pour la première fois alors que j'étais sollicitée pour rentrer à la direction de la fédération et la veille de cet entretien je m'étais dit : « Mais, je vais leur dire quoi ? » J'étais handballeur et je suis handballeur depuis toujours, je suis avocat, je ne connais pas le monde des dirigeants et je vais leur dire quoi ? Et là encore j'ai fait appel à ces grands mêmes principes, et André s'en souvient, la seule chose que je lui ai dit : pour moi, qui évidemment avait le souhait d'avoir en charge la responsabilité des politiques juridiques de la fédération, et à l'époque nous n'avions même pas de salariés, je leur dit : « il y a une seule chose qui me tient à cœur, c'est le principe de l'indépendance des commissions juridiques (jury d'appel, commission de discipline, CRL), car c'est fondamental pour une fédération et pour la démocratie de l'association. Ces commissions doivent être totalement indépendantes, donc, voilà un principe qui doit rester dans votre esprit quand nous abordons la question de l'évolution des décisions disciplinaires. Les commissions de la Fédération Française de Handball sont indépendantes et le prouvent chaque fois.

Deuxième grand principe : c'est celui de la confiance. Qu'est-ce que nous savons tous de cette affaire ? Posez-vous cette question. Uniquement ce que la presse écrit, les radios et la télévision en ont relaté. Toutes les informations que vous avez sont toutes issues de la presse. Vous avez ici deux

décisions : une de première instance et une d'appel, prises par des commissions de discipline souveraines et indépendantes qui ne sont pas similaires. Je pourrais vous donner deux ou trois explications tout à l'heure. Mais vous avez deux décisions prises par la commission de discipline de la LNH et par le jury d'appel de la fédération qui ont été prises non pas sur ce que la presse dit du dossier mais sur ce que le dossier révèle. Un dossier disciplinaire, c'est un ensemble d'éléments de preuves, de documents, de contestations des avocats, des personnes qui sont poursuivies. Ils doivent faire l'objet d'une analyse qui est purement juridique. Et ensuite, lorsque les faits sont établis et suffisamment prouvés, d'une décision de sanction par rapport à des règlements qui existent. Ce n'est pas une appréciation hors règlement, je rappelle qu'il y a quand même du pénal en cours. Quand une personne est poursuivie en disciplinaire, encore faut-il qu'il y ait un fondement légal, c'est une règle de base.

Des commissions ont statué pour la fédération dans les délais règlementaires dans un dossier médiatisé avec beaucoup de pression pour leurs membres, et une décision a été prise au vu d'un dossier. J'ai la chance de m'adresser à un public averti, averti du handball, il y a ici beaucoup de Présidents de ligues, beaucoup de Présidents de comités, beaucoup de Secrétaires Généraux, et ne me dites pas qu'à un moment ou à un autre de vos différents mandats, vous n'avez pas eu, vous, des doutes ou des explications à avoir sur l'une ou l'autre des décisions qu'une de vos commissions a prise, en disant « je ne comprends pas trop. » Mais la question de fond est de savoir qui détient l'information, et comment elle est gérée. Or, un dossier disciplinaire n'est qu'un dossier où il y a des éléments qui doivent être appréciés. Et si on ne fait pas confiance aux institutions démocratiquement désignées, je ne vois pas comment une fédération peut fonctionner.

Comment expliquer dans les grandes lignes la différence d'appréciation des sanctions ? Déjà, il y a un fait évident relaté par la presse, nous ne sommes pas au même stade de l'évolution du dossier pénal. C'est-à-dire que lorsque les différents acteurs ont été entendus devant les commissions de première instance de la LNH, ils n'avaient jamais été entendus par le juge d'instruction. De sorte que certains d'entre eux qui n'étaient d'ailleurs pas représentés par des avocats devant la commission de la LNH avaient eu une défense en disant : « Je ne peux pas m'exprimer ou donner le moindre argument puisque je n'ai pas encore été entendu par le juge d'instruction ». Et c'est en cet état que la commission de discipline de la LNH a retenu la culpabilité de l'ensemble des prévenus et les a tous condamnés à la même peine disciplinaire de 6 matchs de suspension ferme. Ensuite, tous ces acteurs ont été les uns après les autres entendus par le juge d'instruction. Et lorsqu'ils ont fait appel de la décision disciplinaire de la LNH, devant le jury d'appel, défendus tous par des avocats, ils ont participé et collaboré à la procédure d'appel en faisant toutes les déclarations et en répondant à toutes les questions que le jury d'appel leur a posées. Et ensuite le jury d'appel a eu une décision lourde à prendre, à savoir de dire si oui ou non les uns et les autres étaient coupables de l'infraction disciplinaire avec les problèmes de règlement que vous connaissez liés à la législation des paris qui a été introduite en deux étapes, dans la réglementation disciplinaire et ensuite lorsqu'il a retenu la responsabilité de certains, quelle peine il fallait infliger ?

Les seuls qui ont ici la connaissance du dossier, ce sont les membres du jury d'appel puisque la fédération n'est pas intervenue dans le litige. Alors je voudrais dire publiquement à Michel, Anne, Tatiana, Didier, Gilles, Romain, que cette décision que vous avez prise en toute responsabilité est une décision totalement souveraine. Elle fait honneur à la fédération car elle émane d'une juridiction qui a statué rapidement et en toute indépendance. Ce fait-là doit être souligné. Il est probable, car les délais sont encore ouverts, que ces décisions ne seront pas encore déférées à la justice administrative sous préliminaire de la conciliation du CNOSF. S'il y avait des contestations, nous assumerons également, comme Joël DELPLANQUE l'a toujours dit. La fédération n'a rien à cacher dans cette affaire, elle n'est pas responsable de ce qui s'est passé et nous ne sommes pas tous coupables d'une défaillance individuelle qui a fait l'objet de sanction et qui fait encore aujourd'hui l'objet de poursuites. Que la justice fasse son travail et qu'elle le fasse le plus rapidement possible pour mettre un terme à cette lamentable affaire.

Voilà, ce que je voulais vous dire. Alors, évidemment, il y a le compte rendu des procédures, et à partir du principe de confiance légitime, d'ailleurs confiance légitime c'est une jurisprudence du

Conseil d'Etat. Ce principe de confiance légitime nous l'appliquerons dans le futur pour tous les dossiers de ce type. Dans le cadre de cette affaire des paris douteux, il s'agissait également de faire une réponse politique et réglementaire. D'une part, pour renforcer la législation relative à la lutte contre de tels dévoiements, un projet vous sera soumis lors de cette assemblée générale. C'est la première qui suit la découverte des faits et je rappelle également pour mémoire que le problème du règlement disciplinaire type est un problème qui était nouveau car le règlement nous venait du Ministère et il y avait des défaillances techniques dans les textes de base qui ont été très rapidement rattrapées par la LNH et la Fédération. Et ensuite, encore plus important, Jean-Michel GERMAIN viendra vous en parler, nous avons une politique générale liée à l'éthique. Nous avons décidé de mettre les moyens pour qu'il y ait une information, une politique digne de ce nom, qui soit développée au sein de la FFHB. »

Jean-Michel GERMAIN : « La première question que je me suis posée c'est qu'elle est l'utilité et le pourquoi de cette mission. Le Président de la fédération dès octobre 2012, dès sa réélection, a souhaité me confier cette mission sur l'intégrité. L'intégrité de nos compétitions car nous sommes organisateurs de compétitions sur lesquelles viennent se greffer des paris sportifs dont nous ne sommes pas les gestionnaires. Les paris sont très anciens en général mais les paris sportifs sont plus récents et ils font partie de notre environnement quotidien. Les fédérations ont besoin de faire face aux éventuelles dérives que ces paris sportifs entraînent dans l'exercice de nos compétitions. Mais il faut savoir que les paris sportifs s'imposent à nous, sur notre territoire mais aussi dans le monde entier. Dès octobre 2012, une mission d'intégrité pour nos compétitions est mise en place. J'ai l'honneur de la conduire. D'autres organismes se préoccupent de ce problème. L'État français, le Ministère des Sports, le Comité National Olympique ont essayé d'y mettre des contenus, à partir de la mise en place de formations et de structurations dans les fédérations. Des moyens ont été mis à notre disposition. La Fédération Française de Handball, en la matière, a réagi très rapidement. Il faut reconnaître aussi qu'elle a bien été obligée de réagir car l'actualité nous l'a imposé. Au moins deux fédérations nationales se sont mobilisées. Nous nous sommes rapprochés de la Française des Jeux, qui nous a donné quelques moyens pour fonctionner. Ils nous ont aussi expliqué le fonctionnement des paris sportifs. Car personnellement je me retrouve à cette responsabilité sans être un spécialiste des paris sportifs. Mais je connais mieux le milieu dans lequel les joueurs évoluent. Et il faut, grâce à la Française des Jeux, juxtaposer le milieu des jeux avec notre milieu sportif pour se donner des outils pour faire fonctionner toutes ces connaissances apportées pour intervenir auprès des plus jeunes. Deux excellents articles sont parus dans la revue HANDMAG. Le numéro d'octobre 2012 et celui de février 2013, expliquent comment fonctionnent les paris sportifs. Ils exposent tous les points réglementaires qui seront repris en d'autres temps de l'assemblée générale. Les objectifs sont de préserver les principes fondamentaux de notre sport, préserver l'équité des compétitions sportives, l'intégrité, protéger l'intégrité aussi, bien entendu, des acteurs sportifs.

Évidemment, il se dit que pour toute une population de sportifs, il est interdit de parier. Mais, une fois dit, qu'est-ce qu'on fait ? Il faut vérifier, et surtout avec l'ARJEL pour ce qui concerne les paris en ligne, dont vous avez évidemment entendu parler, nous avons fait une nouvelle proposition de liste de paris adoptée depuis par l'ARJEL, pour diminuer les risques. La notion de match à enjeux non suffisants a été incluse car c'est à ce moment-là que les paris sont les plus dangereux. Le volet principal de la mission intégrité, c'est de mettre en place un volet veille-alerte et de faire de la prévention pour prévenir, de la sensibilisation et de la formation, vers toutes les populations ciblées comme populations à risque. Les joueurs, l'encadrement des joueurs, les arbitres, les délégués, et vers le secteur professionnel, sont les cibles de notre action.

Ma conclusion sera simple, je vous souhaite bonne chance en ce qui concerne la vigilance devant ces problèmes de paris sportifs. Les responsables que nous sommes doivent être vigilants mais ceux qui sont sur le terrain devront l'être encore plus. C'est notre message à faire passer. Merci. »

Alain JOURDAN annonce le quorum au début de l'assemblée :

114 organismes représentés sur 127 possibles, représentant 89,76 % de présents.

18 710 voix pour 19 680 possibles représentant 95,07 % présent. Le quorum est atteint.

Le Comité du Val de Marne a rejoint l'assemblée générale avant le vote de l'adoption du procès-verbal de l'AG 2012, le comité du Val de Marne (115 organismes et 18 878 voix / 95,92%).

D'autre part, il est précisé le fonctionnement des appareils et de l'affichage des votes.

Grégory PRADIER salue et remercie pour leurs présences à cette assemblée générale nos deux Présidents d'honneur, Jean-Pierre LACOUX et André AMIEL. Nous aurons aussi une pensée pour Evelyne BECCIA et Patricia SAURINA qui auraient été très heureuses d'être présentes avec nous.

Alain JOURDAN soumet au vote l'adoption du PV de l'assemblée générale élective du 13 octobre 2012. Le vote est ouvert. Le vote est clos.

Le procès-verbal de la 84^{ème} assemblée générale élective de Boulogne-Billancourt du 13 octobre 2012 est adopté sans question ou observation.

Votants : 112

Voix totales : 18 683

Voix exprimées : 18 522

Pour : 18 321 (98,91%)

Contre : 201 (1,09%)

Vote blanc : 161

Le deuxième vote qui vous est proposé, c'est le rapport moral du bureau directeur. Pas de questions, le vote est ouvert. Le vote est clos.

Le rapport moral est soumis à l'assemblée, il comprend les rapports des Vice-présidences, du secrétariat général, de l'informatique et de la commission des agents.

Votants : 113

Voix totales : 18 811

Voix exprimées : 18 791

Pour : 18 325 (97,52%)

Contre : 466 (2,48%)

Vote blanc : 20

Le rapport moral présenté par le bureau directeur est adopté.

Le prochain rapport concerne, sans vote, le compte-rendu d'activités du CPL et du CPC. Le rapport des Présidents de comités, vous l'avez eu version papier, le rapport des Présidents de ligues ne nous est pas arrivé donc je suppose qu'il y avait rien de plus à dire. Est-ce qu'il y a des questions à poser ?

Gérard GALLO, Président du comité Sarthe : « Je suis très surpris du rapport des Présidents de comités puisque d'abord il s'intitule rapport partiel. Il n'y a que 3 CPC de zone sur 4 qui figurent dans ce compte rendu. Par rapport aux vœux, cela pose des problèmes de cohérence entre le CPC de la zone Nord-Ouest qui a examiné tous les vœux et d'autres zones où les vœux ont été peu ou pas étudiés. Or certains ont été adoptés par le conseil d'administration fédéral selon la procédure réglementaire. Ainsi le vœu n°3 de la COC a été adopté et pourtant j'ai envie d'intervenir pour exprimer l'avis des Présidents de comité de notre zone, sans remettre en cause ce qui a été validé. »

Alain JOURDAN précise que « la perturbation du calendrier à la suite de l'organisation du CPC/CPL de Granollers, n'a pas permis à toutes les zones de se réunir. Des zones ont utilisé le courriel pour interroger les Présidents de comités. Tous les vœux ont été quand même étudiés par les comités. Nous avons l'ensemble des zones, y compris la zone Sud-Ouest, qui n'avait pas fait de rapport, simplement parce qu'elle ne s'est pas réunie. Par contre, Didier BIZORD a envoyé à chacun des comités la possibilité de s'exprimer sur les vœux. C'est vrai que nous n'avons pas eu l'ensemble des comités qui se sont exprimés par cette voie, je tenais à le signaler. Nous serons plus vigilants l'année prochaine par rapport à l'organisation. Nous calerons le calendrier pour toute l'année avec les responsables de zones pour éviter évidemment les inconvénients que nous avons eu cette année. Par

rapport à ta requête sur le vœu n° 3 de la COC, bien entendu tu auras la possibilité de t'exprimer, l'assemblée générale est toujours souveraine. »

Pas d'autres questions nous laissons la parole à Emmanuel GRANDIN qui va évoquer le CPL des ligues ultra-marines et leurs activités.

Emmanuel GRANDIN : « Bonsoir à tous, le handball ultramarin est riche de sa diversité à travers trois zones très différentes mais avec une démarche commune et partagée d'intégration et de responsabilité.

Tout d'abord la zone Antilles Guyane, composée de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, c'est une des zones qui fonctionne bien. Quand je dis « bien », c'est pour dire qu'ils se rencontrent, il y a au moins une rencontre par saison, il y a des sélections au niveau de la zone pour la Martinique et la Guadeloupe pour les finalités des interpoles, une sélection Antilles-Guyane pour les finalités des inter-ligues, et des échanges entre les sélections seniors des trois ligues.

La zone Océan Indien, avec la Réunion et Mayotte, avec des avancées plus régulières de fonctionnement tant au niveau arbitrage qu'au niveau de la technique. Et probablement, prochainement une sélection de Mayotte et de la Réunion pour les inter-ligues.

La zone Océan Pacifique est composée principalement des territoires de Nouvelle-Calédonie et de Tahiti. Les contacts avec Wallis et Futuna sont au point mort.

« Le nombre de licenciés en légère augmentation pour tous les ultramarins donc c'est une bonne chose. Nous profitons un petit peu de tout l'élan de nos équipes de France jeunes et seniors pour inciter nos jeunes à venir encore plus nombreux au niveau du handball, donc nous sommes près de 20 000 licenciés au niveau des ligues ultramarines.

Une très bonne collaboration avec la CCA, la DTN, le développement, le conseil d'administration et nos remerciements en particulier sont adressés à l'ensemble du personnel de la fédération et du conseil d'administration et de tous les Présidents de ligues et comités avec qui des échanges existent. Concernant les projets territoriaux nous sommes en très bonne voie, nous avons beaucoup travaillé avec Brigitte VILLEPREUX et son équipe et avec Alain JOURDAN pour les validations sur l'ensemble des zones à tous les échelons. Nous saluons l'arrivée d'une deuxième personnalité venant de l'ultramarin qui fait partie du conseil d'administration, elle est ancienne Présidente de la ligue de la Guadeloupe, elle est Vice-présidente de la fédération, donc un signe de plus d'ouverture pour cette deuxième élue ultramarin au CA de la Fédération Française de Handball : Jocelyne MOCKA-RENIER. Bienvenue à un joueur talentueux, un cadre éducatif, un passionné, un Président : Eddy COURIOL qui est depuis près d'un an le nouveau Président de la ligue de handball de la Guadeloupe. Bienvenue aussi à un homme de terrain qui a participé à l'éclosion du handball en Nouvelle-Calédonie il y a bien des années, mais qui, retraité s'est engagé à la Présidence, Yvon HAHN. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Président de la ligue de Mayotte, Hairoudine ANZIZI. Mais nous saluons le travail réalisé par Ouidani VITA et Frédéric DURET.

Intégration et ouverture sont les maîtres mots du travail réalisé avec la FFHB, son Président, son conseil d'administration et son personnel administratif pour le respect constant des différences et les visites sur le terrain. Nous avons eu en Guadeloupe et en Martinique la visite du Président DELPLANQUE et des administrateurs en Guadeloupe et à Mayotte. L'expression de chez nous valable partout, au nom de l'universalisme, je ne vous ferai pas l'injure de le lire c'est un texte venant de Mayotte, mais je voulais vous dire que ça veut dire tout simplement : « La corbeille de l'égoïsme met du temps à se remplir ». Merci pour tout. »

Alain JOURDAN salue aussi les visites assidues de l'ensemble des cadres techniques et des entraîneurs nationaux que ce soit dans l'Océan Indien, en Nouvelle-Calédonie et également aux Antilles auprès des entraîneurs et des pôles. « Nous insistons mais c'est important. Nous rentrons d'une visite à Mayotte avec Claude SCARSI, mais c'est vrai aussi pour les visites que j'ai faites l'année dernière aux Antilles. Ces gens-là, ils ont la foi en notre handball et ils ont du mérite. Ce n'est pas si facile d'être insulaires et en plus éloignés. Ils ont une volonté qui nous touche beaucoup. Et je crois qu'il est important de se rendre compte que le handball ne se limite pas à l'hexagone, il faut aller un

petit peu plus loin. Et je crois qu'on a pas mal de valeurs à retrouver là-bas, et c'est pour ça qu'on a un peu insisté pour qu'ils puissent vous présenter leurs activités dans des ligues où s'il fait bon vivre parfois, la pratique de notre sport est un combat quotidien. Merci à eux. »

Je vous propose le rapport de la commission nationale d'organisation des compétitions. Est-ce qu'il y a des questions ? Pas de questions, on passe au vote, le vote est ouvert, le vote est clos, merci.

Le rapport de la COC présenté par Pascal BAUDE est adopté.

Votants : 112	Voix totales : 18 655	Voix exprimées : 18 272
Pour : 17 783 (97,32%)	Contre : 489 (2,68%)	Vote blanc : 383

Je vous propose le rapport de la commission centrale d'arbitrage, des questions ? Pas de questions, on passe au vote, le vote est ouvert, le vote est clos, merci.

Le rapport de la CCA est présenté par François GARCIA est adopté.

Votants : 110	Voix totales : 18 492	Voix exprimées : 18 176
Pour : 16 180 (89,02%)	Contre : 1 996 (10,98%)	Vote blanc : 316

Je vous propose le rapport de la commission nationale de contrôle et de gestion présidé par Francis SEREX. Pas de questions, le vote est ouvert, le vote est clos, merci.

Le rapport de la CNCG présenté par Francis SEREX est adopté.

Votants : 110	Voix totales : 18 510	Voix exprimées : 17 652
Pour : 16 290 (92,28%)	Contre : 1 362 (7,72%)	Vote blanc : 858

Je vous propose le rapport de la commission nationale de discipline et dopage. Pas de questions, le vote est ouvert, le vote est clos, merci.

Le rapport de la commission de discipline présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 111	Voix totales : 18 398	Voix exprimées : 18 306
Pour : 17 567 (95,96%)	Contre : 739 (4,04%)	Vote blanc : 92

Je vous propose le rapport de la commission nationale de réclamation et litiges, Marie-Thérèse BOURASSEAU. Pas de questions, le vote est ouvert, tout le monde a bien voté, le vote est clos, merci.

Le rapport de la CRL présenté par Marie-Thérèse BOURASSEAU est adopté.

Votants : 106	Voix totales : 18 090	Voix exprimées : 16 505
Pour : 16 259 (98,51%)	Contre : 246 (1,49%)	Vote blanc : 1 585

Je vous propose le rapport du jury d'appel, présidé par Michel PERSIAUX. Pas de questions, le vote est ouvert, le vote est clos, merci.

Le rapport du Jury d'Appel présenté par Michel PERSIAUX est adopté.

Votants : 111	Voix totales : 18 461	Voix exprimées : 17 448
Pour : 15 727 (90,14%)	Contre : 1 721 (9,86%)	Vote blanc : 1 013

Je vous propose le rapport de la commission nationale des statuts et de la réglementation animé par Claude PERRUCHET.

Pierre SIONNAUD, Comité du Maine et Loire : « Au mois d'août l'an dernier, j'ai écrit à la commission juridique, alors je suis désolé de m'adresser à la commission statut et règlement, comme il n'y a pas de commission juridique ou de service juridique pour vérifier, suite à différentes fraudes dans

l'identification des joueurs, dans l'identité des joueurs. J'ai donc demandé quelle était la validité juridique d'une licence comme pièce d'identité dans la mesure où la photographie qui est collée sur la licence est collée par l'individu lui-même. Or dans les différents dossiers que nous avons eu à juger, à chaque fois il s'agissait d'une photo d'un autre joueur qui était placée sur le double de la licence. Je n'ai jamais reçu de réponse à ce courrier du mois d'août l'an dernier, que nous avons relancé avec le Président de ligue avant la Toussaint. Après la Toussaint, nous avons reçu un vague brouillon de réponse internet. J'ai appris par la suite qu'il ne venait pas du service juridique qui nous disait qu'il ne devrait pas y avoir de double de carton de licence, qu'il ne devrait y en avoir qu'un seul pour éviter les fraudes etc., et je voudrais savoir quelle est la suite donnée à ce courrier et à cette affaire. »

Claude PERRUCHET : « Bonjour à tous, je vais essayer de répondre, j'ai bien vu passer le courrier que tu as adressé effectivement au service juridique, c'est peut-être quelque chose qu'il faudra qu'on règle au niveau de la fédération parce qu'il y a un certain nombre de courriers comme ça, entre le service juridique et la commission qui se promènent pendant un certain temps. Ce sujet-là a fait l'objet, par l'intermédiaire de Pascal BAUDE, d'un certain nombre de procédures qui vont déboucher sur des mesures concrètes en la matière. J'en suis désolé, effectivement peut-être tu n'as pas eu la réponse que tu attendais à cette question, mais devant la multiplication des problèmes en certaines occasions avec une ampleur non négligeable sur certains matchs, Pascal BAUDE a proposé des mesures qui déboucheront sur le fait qu'il ne devrait y avoir qu'un seul carton de licence. Il s'agit simplement d'en étudier la faisabilité matérielle et ses conséquences pour les clubs. Mais je crois savoir qu'il y a même dans les cartons de certains services qu'il ne devrait plus en y avoir du tout. A ce moment-là, l'affaire sera réglée par une pièce d'identité différente de la licence. A ce stade le service juridique en étudie la faisabilité sachant que c'est lui qui nous avait interpellé. »

Georges POTARD, ligue PIFO, pense que « l'on pourrait aller beaucoup plus loin et faire beaucoup d'économies à la fédération d'abord, et puis ensuite beaucoup d'économies aux ligues et aux comités qui font ce travail qui consiste à faire sortir sur imprimante les cartons de licences. Il faut simplement supprimer ce document. Il apparaît que n'importe quel document avec une photo est recevable. On peut aussi maintenant utiliser son iPhone ou son smart phone, avec une pièce d'identité photographiée. Donc à l'extrême limite, si le problème de la qualité de l'identité de la personne peut être prouvé par un document officiel (carte identité ou autre), on pourrait faire une économie très importante. En PIFO, nous traitons 26 000 licences compétitives du mois de septembre jusqu'à fin octobre. Nos assistants y passent beaucoup de temps. Ce serait une véritable mine d'économies pour l'ensemble des acteurs.

Je voudrais dire aussi que sur le problème des fraudes, il y a une recrudescence, le bureau directeur vient de se re-prononcer une nouvelle fois sur un dossier pour engager des poursuites disciplinaires. Nous avons affaire à des fraudeurs, et à des fraudeurs multirécidivistes par moment. Donc nous serons très attentifs à déférer devant les commissions disciplinaires tous les gens qui s'amuse à frauder parce que cette fraude est inacceptable.

Alain JOURDAN : « Plus d'interventions ? Le vote est ouvert, ça y est les derniers ont voté, le vote est clos, merci. »

Le rapport de la commission statuts et règlements présenté par Claude PERRUCHET est adopté.

Votants : 109

Voix totales : 18 410

Voix exprimées : 17 880

Pour : 17 213 (96,27%)

Contre : 667 (3,73%)

Vote blanc : 530

Je vous propose le rapport de la commission médicale nationale, la Présidente de la commission sera là, dans la soirée, est-ce qu'il y a des questions ? Pas de questions, on passe au vote, le vote est ouvert, le vote est clos, merci.

Le rapport de la commission médicale nationale présenté par Sophie GLEIZES-CERVERA est adopté.

Votants : 111	Voix totales : 18 256	Voix exprimées : 17 292
Pour : 15 653 (90,52%)	Contre : 1 639 (9,48%)	Vote blanc : 964

Je vous propose le rapport de la commission nationale de développement. Pas de questions sur le rapport qui vous a été présenté, on passe au vote, le vote est ouvert, merci.

Le rapport de la commission de développement présenté par Alexis MANOUVRIER est adopté.

Votants : 111	Voix totales : 18 517	Voix exprimées : 17 267
Pour : 13 491 (78,13%)	Contre : 3 776 (21,87%)	Vote blanc : 1 250

Nous vous proposons maintenant le rapport financier présentés par Alain KOUBI et Marc MANCINI.

Alain KOUBI : « Un grand merci tout d'abord à André RAMBAUX, Grégory PRADIER, Francis SEREX, Claude SCARSI et Michel JACQUET pour leur concours de tous les instants.

Nous commencerons comme d'habitude par vous exposer les faits marquants de la vie fédérale ayant eu un impact financier.

En termes de charges nous notons :

- La médaille d'Or aux Jeux Olympiques de Londres de notre équipe masculine.
- La qualification de notre équipe féminine aux Jeux Olympiques par un Tournoi de Qualification Olympique (TQO) et sa qualification à l'Euro Serbe.
- La candidature au mondial 2017 et son attribution.
- Une assemblée générale électorale « innovante ».
- Un accord d'entreprise signé prévoyant :
 - o L'extension de la prise en charge par l'employeur d'une mutuelle santé aux non cadres
 - o Une revalorisation salariale annuelle indexée sur le coût de la vie
 - o Une prime annuelle dont les critères ont été définis prioritairement
- L'intégration à l'effectif de la FFHB des fonctionnaires « placés auprès de » suite à un arrêt de la cour de cassation ainsi que des médecins et kinésithérapeutes du suivi qui sont désormais tous salariés par la fédération sous forme de CDI Intermittents.
- Une aide spécifique de 15 K€ aux territoires destinée à la mise en place d'actions périphériques au Mondial 2017.

En termes de recettes, nous notons :

- Une légère augmentation des subventions publiques.
- Une progression sensible des recettes statutaires en particulier liées aux droits de mutation.
- Une stabilité des recettes partenariales.
- Des recettes consécutives aux délégations de matchs en nette augmentation.

Le compte de résultat 2012 présente :

- Des produits d'exploitation à hauteur de 19 624 K€ (notons que celui-ci a progressé en 8 ans d'environ 10 M€)
- Des charges d'exploitation à hauteur de 19 391 K€ (notons que les 15 K€ redistribués à chaque ligue en fin de saison permettent d'anticiper des actions pour les années futures)

Marc MANCINI précise que « les produits d'exploitation sont en progression d'à peu près un million d'euros par rapport à l'année précédente (de 18,6 millions à 19,6 millions).

À l'intérieur de ces produits d'exploitation, les ventes aux adhérents représentent des montants stables mais non significatifs.

Les subventions progressent mais de façon peu sensible. Les droits TV marketing sont très stables.

Les recettes statutaires passent de 7 178 K€ à 7 775K€. Ceci est lié à l'augmentation de l'effectif des licenciés et comme cité précédemment à l'explosion des mutations.

Les produits divers passent de 891 K€ à 1 360 K€.

En démarche comptable, les ressources associatives passent de 10.9 M€ à 11.6 M€, en augmentation de plus de 6 %. Les ventes de marchandises, donc les ventes aux adhérents, sont stables et les prestations vendues par la fédération sont en progression. Elles passent de 7,3 M€ à 7,6 M€. Dans les prestations vendues, les droits marketing ne progressent que de 128 K€, la progression aurait pu être plus importante si le partenariat avec l'Artisanat avait été renouvelé plus tôt.

Par ailleurs il y a eu un petit peu moins d'échange de marchandises (80 K€). Notons un produit exceptionnel qui concerne l'assurance de la médaille d'Or Olympique (400 K€) pour une prime versée de 320 K€. »

Joël DELPLANQUE précise « que la gestion a été très prudente car nous avons une chance d'avoir une médaille en féminine aussi. »

Marc MANCINI : « Les ressources associatives, à hauteur de 11,6 M€ comprennent une partie subvention du Ministère qui augmente de 3,19 % et une partie cotisation des adhérents qui augmente de 8 % comme vu précédemment.

La quote-part des subventions par rapport à l'ensemble des ressources associatives diminue inexorablement d'année en année pour atteindre aujourd'hui 22%.

Pour l'activité négoce, il faut noter la stabilité des ventes aux adhérents à 358 K€ (la marge a progressé, elle représente aujourd'hui 84 % des produits contre 73 % l'année précédente). C'est quand même 50 K€ de marge qui reste à la disposition de la fédération.

Les recettes statutaires représentent 38 % des produits et les recettes marketing représentent 29 % alors que la subvention ne représente que 22 % grâce à la subvention exceptionnelle que nous avons obtenue pour le TQO, sinon, elle serait aux alentours de 18,6 %.

La répartition par activité fait apparaître l'engagement de la fédération qui consacre le maximum de ses produits au renouvellement des élites. Ainsi 44 % de l'activité se retrouve entre la performance et la vie fédérale, notre cœur de métier.

« Les charges d'exploitation ont progressé un petit peu plus vite que les recettes. Nous sommes passés de 18,1M€ à 19,4M€, c'est-à-dire un peu plus d'un million. Les autres achats et charges externes sont relativement stables. On note toutefois de grandes modifications à l'intérieur. Les impôts et taxes sont en progression, ceux-ci sont liés aux effectifs, nous l'évoquerons plus tard avec les préconisations de l'URSSAF. Les salaires et traitement ont progressé, à cause de l'impact des résultats des équipes de France, mais aussi sur le fait que les kinésithérapeutes et les médecins font désormais partie du personnel. Il y a eu donc des transferts sur des postes différents.

Les charges sociales ont augmenté, en proportion des frais de personnel. Une dotation exceptionnelle a fait l'objet d'une information dans l'annexe et dans le rapport sur les comptes annuels. Une provision de 137 K€, justifiée par la dépréciation a été effectuée consécutive à la prise de décision de déménager le siège fédéral d'où l'augmentation de la dotation aux amortissements.

Les autres charges progressent très fortement en particulier à cause des 15 K€ distribués à chaque territoire. Ceux-ci pèsent environ 405 K€.

Ainsi les autres charges, les autres achats et charges externes représentent 56 % des charges et les salaires et traitements représentent avec les charges sociales 36 % du compte de résultat.

La marge d'action de la fédération est de presque 70 % compte tenu de l'encadrement de la masse salariale fédérale à hauteur de 30 %.

Les charges de fonctionnement augmentent très légèrement (notons toutefois une légère diminution des échanges marchandises comme vu précédemment).

Les impôts et taxes augmentent de 72 K€, liés à la hausse de l'effectif. Les frais de personnel augmentent de 384 K€. Par rapport aux comptes de 2011, ils incluent 1,52M€ de prime d'équipe de France (contre 1,15M€ en 2011). Au 31 décembre 2012, il y avait 52 équivalant temps plein, contre 36 en 2011. Un comité d'entreprise est en cours de constitution.

Le budget prévisionnel de l'année dernière était programmé sur une première place de l'équipe de France masculine, ce qu'elle a réalisé en étant championne olympique, et une troisième place de l'équipe de France féminine. Malheureusement cette performance n'a pas été réalisée.

Les autres charges sont passés de 2,278M€ à 2,95M€ avec l'augmentation des aides aux projets territoriaux.

En synthèse, les chiffres les plus significatifs du compte de résultat sont :

- Les droits marketings augmentent de 3,8 %.
- Les droits TV sont stables à +1 %.
- Les échanges de marchandises diminuent.
- Les licences progressent de 230 K€ soit presque 7 %.
- Les droits de mutation passent de 850 K€ à 1 034 K€ (+ 21 %).
- La subvention au TQO (200 K€) ne sera pas renouvelée.
- Les prestations de services sont en baisse de 12 %.
- Les assurances sont en progression de 350 K€ (dont 320 K€ pour l'assurance des médailles).
- Les hébergements augmentent de 4 %.
- La restauration augmente de 3 %

L'année précédente nous avons une petite charge exceptionnelle, c'était la candidature au Mondial, on ne l'a pas eu cette année, c'est une bonne chose. Tout ceci fait que nous arrivons à un résultat d'exploitation de 234 000 € contre 550 000 € en 2011, pour un résultat net comptable de de 279 000€.

En termes de bilan :

Comme vu précédemment le résultat de l'exercice est de 279 000€. Notons par ailleurs que la capacité d'autofinancement est de 691 000€ et que notre fonds de roulement s'est amélioré de 503 000€.

Le bilan, à première vue, présente une similitude presque parfaite avec celui de l'année dernière mais ceci n'est que le fruit du hasard.

En conclusion, la FFHB présente un bilan de qualité avec un fonds de roulement de 3,2 millions, un ratio clients de 85 jours contre 90 l'année précédente et un crédit fournisseur qui passe de 63 à 37 jours.

Au regard de ces chiffres, je certifie que les comptes annuels de la FFHB sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération.

En ce qui concerne le rapport spécial traitant des conventions entre les dirigeants de l'association et la fédération, dans le cadre de mes contrôles, je n'ai détecté aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L612-5 du Code du commerce.

Georges POTARD, PIFO : « Juste un point de détail : tu ne nous as pas parlé de la qualité de tes créances, je suppose qu'elle est correcte, c'est-à-dire que les créances clients, c'est quoi, c'est l'ensemble de la famille du handball ? Plus nos apports, nos partenaires marketing ; donc on peut dire que le risque de votre bilan est quasiment inexistant, sauf un gros pépin. »

Alain KOUBI : « J'ai l'habitude de faire intervenir Jean-Pierre sur les partenaires. Il vous en parlera un peu plus en détail demain parce qu'il y a une augmentation très significative des partenaires, tous les contrats sont signés ou en cours de signature, ce qui veut dire que globalement pour les quatre années qui viennent, nous sommes à peu près assurés. Bien entendu, on n'est jamais à l'abri comme nous l'avons été lors de l'arrêt brutal avec Sport 2000. Je confirme qu'il n'y a strictement aucun risque prévisible à l'heure actuelle. »

L'assemblée générale adopte le rapport financier de l'exercice 2012 et donne quitus au trésorier.

Votants : 111

Voix totales : 18 225

Voix exprimées : 18 122

Pour : 17 271 (95,30%)

Contre : 851 (4,70%)

Vote blanc : 103

Il nous reste à affecter le résultat. Ce résultat est de 279 000 €.

Nous vous proposons de l'affecter au projet : Maison du handball qui s'élèverait à 1 515 000 €.

Sur proposition du trésorier, l'assemblée générale adopte ensuite l'affectation du résultat excédentaire de + 279 K€ au « projet Maison du handball ».

Votants : 111	Voix totales : 18 659	Voix exprimées : 18 196
Pour : 17 400 (95,63%)	Contre : 796 (4,37%)	Vote blanc : 463

Jacques BETTENFELD : « Deux petites minutes pour reprendre la parole sur l'affaire des prêts de 2002, vous vous souvenez ces prêts pour lesquels on avait une procédure pénale. La situation a évolué puisque, concernant ces prêts de 2002, le tribunal correctionnel de Créteil a statué par un jugement du 21 septembre 2012. La constitution de partie civile de la Fédération Française de Handball a été jugée recevable et bien fondée. Les prévenus qui étaient au nombre de quatre ont été condamnés aux peines suivantes : deux ans d'emprisonnement pour monsieur ANTON, 18 mois avec mandat d'arrêt pour madame LOUIS, douze mois avec sursis, mise à l'épreuve obligation de rembourser la fédération pour monsieur PUJALTE, 18 mois de prison avec mandat d'arrêt pour monsieur BITTON La créance de la Fédération Française de Handball a été admise à hauteur de 499 741 € en sus avec les frais de procédure etc. Je rappelle que monsieur ANTON a fait appel de cette décision, donc on est reparti pour un tour devant la Cour d'appel de Paris, nous aurons une indication pour l'audience de cette affaire la semaine prochaine. Je ne désespère pas que ça puisse être jugé en fin d'année ou en début de l'année prochaine. Et lorsque la Cour d'appel aura statué, les condamnations civiles seront exécutoires malgré un éventuel pourvoi en cassation de l'un ou l'autre de ces différents prévenus. Les créances seront difficilement recouvrables mais monsieur PUJALTE semble solvable et il a sur cette mise à l'épreuve obligation de payer, donc peut-être on pourra récupérer quelque chose, on est dans le flou. En tout cas, on poursuivra jusqu'au bout le recouvrement des sommes qui nous sont dues. Voilà, je vous remercie, je tiens la parole que nous vous avons donnée à l'époque pour vous tenir fidèlement informés de cette affaire. »

Alain KOUBI : « La mission de notre commissaire aux comptes a échoué, ce qui veut dire que le conseil d'administration vous propose que Marc MANCINI et le Cabinet In Extenso MGF Audit soient reconduits pour six ans comme commissaire aux comptes. Cette décision doit être soumise au vote de l'assemblée générale. Pas de question, le vote est ouvert. Le vote est clos. »

Sur proposition du Trésorier Général, il est proposé à l'assemblée générale de renouveler le mandat de la société In Extenso MGF Audit en qualité de commissaire aux comptes, et ce pour une durée de 6 ans.

Votants : 109	Voix totales : 18 085	Voix exprimées : 16 880
Pour : 16 685 (98,84%)	Contre : 195 (1,16%)	Vote blanc : 1 205

L'assemblée générale se poursuit avec l'éclairage de l'un des trois axes de la politique fédérale. Brigitte VILLEPREUX va évoquer les politiques territoriales et les aides à l'emploi de la FFHB. Claude SCARSI parlera plus précisément des modalités du FADTE.

Brigitte VILLEPREUX : « Il s'agit de positionner la politique de l'emploi dans laquelle s'est engagée la fédération qui est le levier de notre engagement sur les politiques territoriales. Elle doit s'appuyer à la base sur l'accompagnement de l'unité centrale du fonctionnement fédéral, le club. Il s'agit de satisfaire tous nos licenciés et de les accompagner au plus proche de leurs fonctionnements. Cela signifie qu'il faut être en phase sur les différentes attentes sociales, éducatives, sportives, économiques, et notamment d'anticiper la structuration du club de demain. Notre Président a signé une convention avec le Ministère où nous nous engageons sur le nouveau dispositif des Emplois d'Avenir. Nous avons souhaité faire signer 200 Emplois d'Avenir au sein de notre fédération. Cette volonté de la fédération, c'est forcément de renforcer ce service aux clubs et donc auprès des

licenciés. Pour cela, il faut décliner le projet fédéral jusqu'à leur porte et notamment au travers de nos projets territoriaux. Il s'agit dans une étape suivante d'aider à la structuration des clubs à l'image de celle des comités et des ligues à travers le territoire. Certes les réalités économiques sont telles qu'il s'agit de déterminer un cadre adapté aux réalités de chacun. A partir des besoins identifiés, il faut recenser toutes les compétences que l'on trouve dans les territoires, que ce soit des ressources financières, humaines et administratives, pour aider dans une proximité à évaluer, tous les acteurs. Il s'agit d'utiliser les emplois de proximité qui existent déjà, grâce à différents dispositifs. Ensuite il faut mobiliser d'autres dispositifs en mutualisations éventuelles.

La fédération se positionne en tant que partenaire, pour créer d'autres emplois, pérenniser ceux qui existent, renforcer la mutualisation par rapport à d'autres créations d'emploi sur des secteurs ou sur des bassins. Cela doit partir d'une évaluation diagnostic des besoins qui seront peut-être identifiés sur du local plus élargi plutôt que sur des postes avec un seul employeur. Pour cela vous devez essayer de dynamiser la création d'organismes territoriaux de formation. Michel GODARD et les collègues de la DTN évoqueront la création d'un nouvel organisme sur la formation. Certains territoires sont déjà en action ou en passe de l'être pour permettre cette structuration, il s'agit surtout d'offrir des formations vers les emplois qui pourraient commencer à se créer. L'émergence des besoins au niveau des clubs, au niveau des secteurs, se fait à partir d'enquêtes auprès des clubs, des départements ou des régions pour faire apparaître et identifier ces besoins pour pouvoir y répondre au mieux et surtout les accompagner. Ce réseau me paraît indispensable. Le maillage commence à être de plus en plus efficient de façon à non seulement continuer à développer notre handball, mais je vous rappelle l'engagement sur lequel nous nous sommes positionnés, l'organisation du Mondial 2017 et la mise en œuvre et en place des actions périphériques qui peut-être pourront être aussi portées par des emplois. Les profils de poste peuvent aider l'accompagnement pour fonctionner et pour faire fonctionner les structures, au niveau de la gestion administrative et sur l'accueil des différents publics, administratif ou technique.

Promouvoir notre activité, c'est faire de notre handball un support d'outils de communication pour être plus lisible. Il s'agit aussi d'assurer un projet d'animation sportive et une logistique avec des coordinateurs de projet pour former des jeunes à la conduite de séances de découvertes et d'animations pour l'accueil d'un jeune public. La commission de développement vous parlera de sa stratégie pour investir les zones d'ombre au niveau de la pratique de notre activité en développant des structures d'accueil de proximité. Il s'agit de participer tous au développement qualitatif et quantitatif.

Il ne suffit pas de faire seulement du chiffre, il faut aussi être vigilant sur nos valeurs, avec une qualité de nos encadrements et une qualité de nos structures. Il faut collaborer à la structuration des clubs de façon à être plus forts et ainsi professionnaliser nos pratiques quotidiennes. La mise en œuvre opérationnelle, c'est communiquer sur la stratégie et sur la démarche, accompagner les acteurs potentiels. La mise en place des plans de formations en identifiant évidemment les projets de formation et d'insertion professionnelle individualisé est une clé de la réussite de ces embauches. Les formations diplômantes qualifiantes avec les cursus, les statuts et la formation d'état vous seront proposés. Des outils vous ont été présentés lors des séminaires de zone ou d'actions de formation de DTN, avec le CNAR sport ou le Cosmos. Il faut que chacun puisse développer ses compétences, les mettre en œuvre, surtout avec une volonté d'entreprendre et de partager nos compétences de façon à ce que l'on puisse vraiment être en phase sur le développement de notre activité.

Cet investissement doit être au service de ces nouveaux futurs emplois en tout cas ces futurs nouveaux employés qui vont rentrer dans notre système. Nous devons les aider et nous devons les encadrer. Ils seront à coup sûr nos dirigeants de demain. Je vais laisser la parole à Claude SCARSI qui va vous faire une présentation plus détaillée de notre enveloppe du FADTE. »

Claude SCARSI : « En préalable deux précisions, la première sur la forme, le document déroulé devant vous, vous sera adressé sous quelques jours avec une notice explicative de manière à ce que vous puissiez avoir une information à votre disposition. La deuxième précision sur le fonds : deux objectifs ont guidé les modalités financières que je vais évoquer, la consolidation de l'emploi et l'accompagnement de nouveaux projets au niveau de chacun des territoires.

L'enveloppe réservée au Fonds d'Aide et Développement du Territoire et à l'Emploi pour le budget 2013, sous réserve qu'elle soit votée, est de 1,35M€. Au regard de 2012, l'aide aux pôles s'élevait à 228K€. Les emplois de proximité, les CTF et autres, étaient à hauteur de 565K€. Les chargés de développement avaient une enveloppe de 220K€. Et l'accompagnement (bonus) s'élevait à 96K€.

Quelques précisions :

- Certaines ligues n'ont pas de pôle et certaines ligues n'ont pas d'aide.
- Il y a des situations un peu spécifiques en ce qui concerne les emplois de proximité, cela concerne les emplois de proximité sur des ligues et des comités.
- Pour les chargés de développement quelques ligues n'ont pas de chargé de développement à ce jour.

Pour les modalités pour l'année 2013, nous avons ajouté un volet supplémentaire pour l'excellence sportive de 32K€. Pour les emplois de proximité, nous avons décidé dans le cadre du contexte actuel de maintenir les aides telles qu'elles étaient en 2012, elles seront donc identiques en 2013 dans l'attente de nos visites. Par contre, avec vous lors des visites, nous échangerons sur l'employabilité, sur la mutualisation, sur la gestion des ressources humaines au niveau de l'emploi dans votre territoire, ce qui nous permettra d'avoir des éléments un peu plus actualisés, en tout cas de notre part.

Les chargés de développement existent dans la quasi-totalité des territoires, si quelques-uns n'en ont pas, nous avons intégré la possibilité, si tel était votre choix, d'augmenter cette ligne « chargé de développement » sur l'exercice 2013. Le bonus, institutionnalisé, permet d'apprécier la performance au niveau des licenciés et des clubs des différents territoires, c'est maintenant une ligne budgétaire individualisée et non plus transitoire.

Ensuite nous passons aux emplois nouveaux pour lesquels les territoires ont la possibilité bien entendu de nous solliciter. Quel type d'emploi d'abord ? Un emploi par territoire sur le mandat. Au niveau des territoires, la ligue et les comités, vous pouvez solliciter la fédération pour avoir un accompagnement financier sous certaines conditions. Quel type de poste ? Celui que vous aurez choisi. C'est-à-dire si vous avez déterminé un besoin spécifique dans votre territoire, c'est le poste que vous aurez choisi qui sera retenu. C'est totalement ouvert. C'est un contrat à durée indéterminée et ça ne concerne pas les emplois d'avenir. Quand vous pouvez le faire ? Cette année, dès que vous avez décidé d'abord, puis réalisé les conditions d'accès. Cette année mais également en 2014, et peut-être après aussi si vous le souhaitez. La demande sera possible en 2014, 2015 ou 2016. Comment ? Les conditions d'accès sont liées à la validation et une notice justificative de l'emploi que vous souhaitez faire accompagner par la fédération. Nous avons besoin des documents financiers 2012 de la ligue. Il peut y avoir des exceptions, nous les traiterons en fonction de l'employeur. Ce sera une aide dégressive sur quatre ans : 1^{ère} année à hauteur de 15K€, 2^{ème} année à hauteur de 12K€, 3^{ème} année à hauteur de 8K€ et 4^{ème} année à hauteur de 6K€. J'attire votre attention sur le fait qu'il faudra nous fournir un plan de pérennisation de cet emploi créé.

Comment pratique-t-on ? Le dossier doit parvenir avec les éléments que je viens de vous préciser au Groupe Fédéral de Coordination qui étudiera la recevabilité de votre demande. Nous garderons un principe simple. Toute demande faite en 2013, sur un emploi créé en 2013 sera réglée par la fédération en 2013 sur l'année civile.

La deuxième particularité concerne l'aide possible sur les projets innovants. C'est la deuxième phase de l'articulation financière fédérale. Si vous avez des projets spécifiques innovants sur la communication, la formation ou d'autres sujets, nous avons mis en place une enveloppe annuelle, fixe, de 100K€. En fonction des projets que nous allons recevoir selon vos choix et vos demandes, nous traiterons les demandes, au niveau du Groupe Fédéral de Coordination. J'ajoute une petite précision dans ce volet. Si nous avons une trentaine de demandes ce sera une division arithmétique en fonction de la hauteur de chacun des projets. Sur le plan formel, vous devez nous adresser un document avec des éléments qui permettent d'étudier le dossier et y apporter une réponse. Sur le plan pratique de la mise à disposition des fonds, nous mettrons en œuvre avec Alain KOUBI, le trésorier, en fonction de la réception des dossiers, une modalité pour que vous ayez connaissance de

la mise à disposition des fonds. Je répète, tout dossier, que ce soit une création d'emploi nouveau ou un projet innovant initié en 2013, sera réglé en 2013.

Si un territoire présente un accord unanime de l'ensemble des parties, de la ligue et des comités qui la composent, un document sera signé par toutes les parties (ou un PV de conseil d'administration par exemple qui, à un point de l'ordre du jour, signifiera ou précisera tout simplement que l'ensemble des parties sont d'accord pour solliciter un emploi nouveau auprès de la fédération). La demande précisera le cadre de l'accompagnement financier. Si tel n'était pas le cas, la deuxième procédure mise en place serait une décision de l'assemblée générale de la ligue. La question doit être posée clairement : nous envisageons de créer, sous réserve que le poste soit mis en situation d'employeur par la ligue ou un des comités. Si la majorité est alors acquise, elle vaudra validation en ce qui nous concerne pour déclencher le processus financier. Je précise que pour la mise à disposition des fonds, elle sera liée à un point particulier, l'envoi au GFC du contrat de travail qui sera signé entre l'employeur et le salarié que vous aurez recruté.

Encore une petite précision pour les emplois déjà existants, les modalités en vigueur jusqu'à présent sont maintenues, avec deux échéances. La consolidation et la pérennisation de l'emploi restent une priorité pour la FFHB, je dirai même la sanctuarisation de l'emploi. D'autre part, si vous le souhaitez, les territoires qui estimeront avoir avancé dans le processus du projet territorial, peuvent recevoir l'enveloppe globale du territoire à partir des financements fléchés de la fédération, quitte à vous de les répartir en fonction des modalités existantes. »

Brigitte VILLEPREUX rappelle les visites des territoires. : « Il s'agit d'accueillir le GFC dans les territoires entre avril 2013 et décembre 2013. Je sais que vous aviez été un peu « surbooké » par différents courriers et par votre quotidien donc évidemment j'attends vos propositions de dates. »

Georges POTARD, ligue PIFO : « J'aurai deux questions. Concernant la sanctuarisation des sommes allouées aux emplois, alors c'est une sanctuarisation en termes déjà de volume, de montant. Et par contre, quid de sa distribution ? On s'oriente quand même globalement vers une distribution vers le territoire qui ensuite décide. Or, jusqu'à ce jour, ce qui est alloué sur les emplois est alloué directement aux comités. Et la seconde c'est plutôt l'expression d'une difficulté concernant le vote que tu demandes à une assemblée générale de ligue pour valider un projet qui n'aurait pas obtenu l'accord de toutes ses structures (ligue et comités du territoire). Il y a quand même une difficulté car on crée de l'opposition dans la mesure où les clubs sont les mêmes, au niveau de l'assemblée générale de ligue contre ce qui aurait pu être décidé par exemple au sein du conseil d'administration d'un département. C'est une question qui mérite débat parce qu'il n'est pas certain qu'il y est une cohérence juridique ».

Claude SCARSI : « Les emplois de proximité : à qui les fonds sont-ils versés? Aux comités et ligues comme par le passé sans modification d'enveloppe territoriale globale. J'ai simplement dit que si le territoire était d'accord, ce qui suppose l'accord de tous les acteurs, et si la demande nous était faite, le versement de la somme globale pourrait éventuellement se faire, avec des fléchages identifiés, aux territoires. Sur la seconde question, nous souhaitons que la démarche territoriale, même si chacun n'est pas au même niveau, aboutisse dans tous les territoires. C'est ça l'objectif, on a constaté lors des séminaires qu'il y avait en gros trois situations. La première c'est qu'il y en a qui sont en démarrage on va dire, il y en a d'autres qui sont en cours de chemin, il y en a d'autres qui l'ont finalisé. Il y a trois catégories. Pour ne pas pénaliser en cas d'avis différents, si l'avis est unanime la question ne se pose pas, on est bien d'accord. Donc c'est en cas d'avis différents que tu poses la question. Comment fallait-il y répondre ? Soit on disait, de façon un peu fermée à mon avis, s'il n'y a pas d'accord de l'ensemble des acteurs il n'y a pas d'accompagnement financier. C'est un peu réducteur et peut-être pas adapté à mon sens et au sens des collègues. Donc on s'est dit : on va privilégier une autre piste, si effectivement il y a des avis différents au sein du territoire entre une ligue et un comité, ou entre une ligue et plusieurs comités, ou peu importe, n'est-il pas souhaitable que pour essayer de ne pas pénaliser l'emploi qui correspondrait, semble-t-il, à une majorité d'acteurs,

puisqu'il n'y a pas d'accord, et que ça ne peut pas se faire en comité d'administration, ne pourrait-on pas l'imaginer de le faire en assemblée générale, où c'est ouvert, en assemblée générale de ligue puisque le plus souvent c'est en ligue que l'emploi se fera, je dis bien le plus souvent. Et donc de laisser l'opportunité, c'est ce qu'on a pensé, c'est ce que l'on a traduit de laisser l'opportunité donc en assemblée générale de ligue à l'ensemble des acteurs, y compris aux clubs de se positionner sur ce point, comme ils se positionnent sur d'autres points qui sont à l'ordre du jour. Voilà, ce qui nous a fait pencher pour cette orientation pour éviter le blocage et de dire : « S'il n'y a pas accord, on ne donne pas ».

Georges POTARD, PIFO : « Il y aurait une solution intermédiaire qui consisterait à travailler avec ceux qui ont envie de travailler. Je m'explique : nous sommes là dans la stratégie des alliés, c'est-à-dire effectivement par exemple 5 comités une ligue, or si 3 comités et la ligue sont d'accord pour créer un emploi sur tel ou tel domaine, nous pourrions très bien imaginer le faire à 4 au lieu des 6. Plutôt que de se bagarrer avec le comité qui sur ce point ne souhaite pas adhérer à la convention territoriale PIFO. Nous pouvons proposer que tous les projets passent à chaque fois devant le CA de chaque comité qui décidera d'y entrer ou de ne pas y entrer. La porte est ouverte, c'est-à-dire que ceux qui ne veulent pas y entrer peuvent y entrer quand ils veulent après. C'est une solution qui permettrait, dans cette hypothèse, que le projet soit porté par une grande partie du territoire ? »

Claude SCARSI : « J'entends bien ce que tu dis Georges. L'argument que je peux opposer à ce que tu viens d'évoquer, en terme de position, c'est de dire que le financement de l'emploi créé, est provisionné par tous, or nous sommes dans une démarche partagée de projet territorial qui concerne si possible tout le monde. C'est ce qui nous a poussé vers cette orientation-là. Mais le débat reste ouvert et il peut y avoir des positions différenciées sur le sujet. Il ne faut pas être intégriste en matière de territoire, c'est-à-dire que l'approche territoriale, elle dépend surtout aussi du local. Si un des acteurs souhaite ne pas aller dans le mouvement, il s'agit d'en analyser les causes et trouver un autre consensus sans bloquer le mouvement. C'est l'explication de cette approche. »

Philipp MONTAGUT, Gard : « Sur le même sujet, effectivement, j'entends que les emplois de proximité pourraient être versés directement donc au comité, car en 2013 c'est le comité qui emploie un CTF sans passer forcément par le territoire. Si j'ai bien compris votre démarche, c'est que la pérennisation des emplois est un élément fort de la fédération, auquel je reste particulièrement et personnellement attaché. Si une réflexion est actuellement engagée sur le territoire entre les comités et la ligue, nous ne partageons pas toujours la manière de gérer et de partager l'autorité au sein de la ligue. Je ne doute pas que sur ce point il y aura des avancées. Mais j'ai surtout bien entendu qu'en 2013 l'aide aux emplois de proximité CTF sera donc de la même nature. »

Claude SCARSI : « En 2013 le comité du Gard touchera la même somme qu'en 2012. »

Philipp MONTAGUT, Gard : « Je vous remercie pour ça, par contre, à l'heure où on est en train de parler du territoire dans la cadre des projets innovants, il faudrait préciser que ce sont bien des projets de territoire et non de ligues car parfois il y a confusion dans les termes vous utilisez. D'autre part, je souhaiterais que la fédération édicte une règle générale applicable à toutes les régions, ligues, départements, territoires, quitte à ce qu'il y ait une petite déclinaison locale puisqu'il y a forcément des disparités ne serait-ce que démographique ou économique dans certains cas. En tout cas, j'aimerais qu'il y ait une prise de position un peu ferme de la fédération qui nous permettrait de simplifier les relations. Il s'agit de fixer un cadre qui permet de respecter les prérogatives ou les positionnements des uns ou des autres. La direction est territoriale. C'est clair net et précis. Alors certes, il peut encore y avoir des phases temporaires mais en 2014 il faudra une règle qui pourrait s'appliquer à toutes les situations. »

Claude SCARSI : « Je me suis peut-être mal exprimé, alors je vais essayer de reformuler. Les projets innovants concernent le territoire dans le cadre de la démarche territoriale que nous avons votée il y a maintenant quelque temps. Le territoire c'est l'ensemble des acteurs du territoire, le projet innovant se situe dans la même démarche et dans le même mode de fonctionnement. En ce qui concerne le cadre général, nous devons le construire ensemble dans le respect des uns et des autres. C'est la raison pour laquelle les éléments doivent s'imbriquer et se construire en fonction de la réalité du terrain, par petites touches, en permettant à chacun de s'exprimer et en ce sens les visites programmées seront les bases les plus sûres du cadre que nous souhaiterons tous ensemble pour notre fédération.»

Joël DELPLANQUE : « Pourquoi cette règle ? Parce qu'une chose que vous avez tous dit à juste titre, ce que l'on veut c'est pérenniser nos emplois. La pérennisation conditionne la mise en commun de nos forces et de nos moyens. C'est tout. Il ne s'agit pas d'avoir plus d'autorité des uns ou des autres, c'est tout simplement pour être tous ensemble, solidaire des emplois des jeunes que l'on recrute pour développer les activités de notre fédération. Voilà, c'est aussi simple que ça, donc effectivement il s'agit de respect, de dialogue, de concertation pour être plus efficace sur le terrain. »

Jacques PARISOT, Territoire de Belfort : « Président, tu parlais de pérenniser et c'est là-dessus que je voulais rebondir parce que je voudrais apporter un témoignage. Il y a six ans, le Conseil Général du Territoire de Belfort a créé 17 emplois pour les sports. Tout le monde était ravi, c'était super. Mais six ans après, et six ans c'est court, aujourd'hui avec l'effet de ciseaux de la diminution des subventions des collectivités locales pour pérenniser un emploi, c'est dur. Et les emplois d'avenir, comment les structures pourront s'occuper de ces gens-là, car ils veulent qu'on s'occupe d'eux, ils veulent travailler, ils veulent essayer de rentrer dans la société, je ne suis pas sûr qu'on ait les moyens aujourd'hui. Voilà, c'est un témoignage. »

Jean-Claude SEMENE, Languedoc-Roussillon : « Je suis toujours très terre-à-terre, et quand nous créons des emplois au sein du territoire, la seule chose : qui est l'employeur ? En cas de conflit, en cas de prud'hommes, qui est l'employeur ? Il y a le droit du travail quand même là-dedans. »

Claude SCARSI : « Oui, bien sûr, pour répondre à la fois aux dernières remarques, la disposition nouvelle, je pense qu'elle ne vous a pas échappé, pour ce qui concerne les créations nouvelles, c'est une aide dégressive. Donc, à un moment ou à un autre, l'employé habilité et les moyens mis en œuvre pour prendre le relais devront être établis dans le financement tel que vous l'avez imaginé. Si nous n'avons pas l'assentiment des clubs pour y arriver, je ne vois pas comment nous pouvons faire. Alors, peut-être que cela peut se faire avec un groupe restreint au sein de ta ligue, si vous avez les plans de financement qui correspondent ? Sinon tu devras en débattre au sein de ton assemblée générale. »

Jean-Claude SEMENE, Languedoc-Roussillon : « Excusez-moi monsieur le Président, ce n'était pas ma question. La pérennité, il est clair que si nous créons un emploi, c'est qu'il est pérenne. Au sein du groupe territorial la pérennisation doit et sera assurée et tout le monde s'y engage. Le seul problème sera dans le cas d'un conflit, qui est responsable, ce ne sera pas la gouvernance territoriale, ce sera l'employeur. Donc, l'employeur ce n'est pas la gouvernance territoriale ? »

Joël DELPLANQUE : « La réponse est dans ta question, c'est évidemment l'employeur. C'est la raison pour laquelle, tous les dispositifs qui seront proposés doivent s'accompagner d'un plan de financement. Je formule à nouveau le vœu express que cette règle, à laquelle on aspire tous, les uns et les autres, puisse faire l'objet d'un vote formel de notre assemblée générale de mai 2014 ».

Les travaux sont suspendus, ils reprendront à 17h55.

Le second axe de l'après-midi concerne l'Institut Fédéral de Formation et la FOAD. Nous avons avec nous Brigitte BLOIS, François RONGEOT et Michel GODARD.

Michel GODARD « Le Président Joël DELPLANQUE avait une forte volonté de créer un institut de formation. En quelques slides, nous allons essayer de vous présenter les travaux préalables de cet institut de formation. Il faut ouvrir un débat de manière dynamique, revisiter un peu les pratiques professionnelles, revoir un peu l'architecture de la formation, pour mieux l'organiser et faire un saut qualitatif en matière de formation.

François RONGEOT : « L'objet de ce temps de partage autour de la notion de formation et d'institut fédéral, c'est quelque chose dont on parle depuis un certain temps, en sachant qu'aujourd'hui ce qu'on mesure dans la formation, ce qui est fait au plan fédéral au niveau de la formation et puis ce qui reste à faire sur les besoins et les demandes de plus en plus pressantes de formation, d'ouverture de la formation, ce qu'on sait très bien faire au niveau fédéral depuis un certain nombre d'années, c'est la formation des entraîneurs. Des progrès ont été réalisés avec les nouveaux diplômés, diplômés d'Etat et fédéraux qui ont amélioré nos approches. Dans des dispositifs formation aussi, la formation de dirigeants, la formation d'arbitres, la formation de médecins se sont améliorées mais, aujourd'hui les limites de ce dispositif, c'est effectivement la limite de la disponibilité des gens pour se former et la limite de la mise en œuvre d'un dispositif qui permette à tous ceux qui sont concernés par la formation de pouvoir s'impliquer dans le dispositif. Alors, pourquoi un institut fédéral et à la place de quoi ?

Aujourd'hui, dans le cadre d'un organisme de formation, la fédération a un numéro de certification en tant qu'organisme de formation et, à ce titre, elle est amenée à pouvoir prendre en compte et à accepter les financements de l'AGEFOS et d'UNIFORMATION, les deux organismes mutualisateurs qui participent à nos dispositifs de formation. Mais si nous voulons rentrer dans ce dispositif de formation, il faut changer effectivement de dimension, et la notion d'institut a cette volonté de vouloir mettre sur le même pied tout le dispositif de formation et faire des offres de formation qui s'adressent à un public beaucoup plus large. Les objectifs sont d'assurer un lien transversal entre toutes les personnes et tous les groupes qui font de la formation. Il s'agit aussi de mettre en relation les instituts ou les organismes de formation qui se sont mis en place dans les territoires pour faire un travail en congruence entre un institut fédéral et un institut régional. La notion d'institut offrira la possibilité, de réfléchir ensemble sur le dispositif de formation et de ne pas le réfléchir secteur par secteur. Il s'agit de réfléchir sur deux olympiades pour imaginer l'amplitude possible de cette formation.

Le quatrième objet, ça serait de s'ouvrir vers l'extérieur en direction des institutions publiques, des universités, et d'établir des relations avec le monde économique. Des gens de l'extérieur du handball nous sollicitent pour pouvoir participer aux formations, pour pouvoir nous rejoindre dans les formations, parce que ça les intéresse. Il faut dépasser le public spécifique handball.

Ensuite il faut garantir une meilleure répartition des flux financiers par rapport à la formation. Des dispositifs financiers nous échappent car on ne se donne pas tout à fait les moyens de les mettre en œuvre, et la notion d'institut nous amènerait à avoir un dispositif général qui couvre l'ensemble des formations et qui permettrait de répondre à la demande des différents statuts. Dans les publics cibles, on retrouve les cibles classiques des cadres techniques, des entraîneurs et de tous les gens qui sont sur le terrain, les cadres qui sont chargés du développement, des arbitres, des dirigeants bénévoles et le personnel fédéral qui est en droit aussi de bénéficier d'une formation et qui pourrait dans le cadre de ce dispositif se voir offrir des formations répondant à leurs besoins.

Deux enjeux, un enjeu interne à partir de l'existant, la recherche d'une plus grande cohérence entre nous dans notre fonctionnement, en s'associant et en travaillant plus ensemble. Et puis, au niveau de l'enjeu externe, un rayonnement, une ouverture et une veille sur l'avenir, c'est-à-dire un souci de ce que sera le handball dans quatre ans, dans cinq ans, dans dix ans, pour qu'on puisse anticiper, au

niveau des formations sur le métier de demain du handball. Brigitte l'évoquait tout à l'heure dans son intervention. Les emplois d'avenir posent question mais tout ça peut se traiter dans le cadre d'un institut fédéral avec un dispositif adapté. »

Michel GODARD : « L'institut de formation c'est deux facettes, un organisme de formation, une école nationale, forcément il faut un centre de formation, il faut une structure au niveau national et puis ce sont des compétences, des ressources qui se trouvent soit au niveau national soit au niveau régional au niveau des territoires. La liaison entre la structure nationale et ce qui se passe dans les territoires est importante. Et puis forcément on aura des dilemmes à traiter notamment : est-ce que c'est un établissement en dur ? Est-ce que c'est un établissement virtuel ? Alors, certainement, ce sont des dilemmes, mais certainement un peu des deux. Est-ce que c'est un établissement national ? Est-ce que c'est un développement des instituts implantés en territoire ? Donc, là aussi, on aura un peu des deux. Le modèle économique du dispositif posera aussi des questions. Cela se fera dans une démarche progressive. Il faut le construire. La présentation pourra peut-être se faire lors de la prochaine assemblée générale.

Alors, l'agenda et la méthode, l'idée, c'est de monter un projet partagé entre un groupe technique qui va être composé de professionnels et un groupe de pilotage qui va être mixte professionnels-élus. L'idée c'est de représenter les axes forts de la fédération en matière de développement, en matière de médical, en matière d'arbitrage, etc. Dans ce groupe de pilotage, il y aura des élus, issus des territoires et de la fédération et la DTN qui porte le projet technique. Le groupe de pilotage confirme les enjeux du projet, fixe les orientations stratégiques et valide les avancées du projet. Il se réunit tous les trois mois pour évaluer l'avancée du projet. Le groupe technique est constitué de l'ensemble des composantes qui font le handball, des cadres techniques des territoires et de la fédération, des CTF, et puis toutes les personnes qualifiées qui nous semblent importantes pour apporter leur contribution à ce groupe technique, seront invitées. Nous avons consulté des fédérations qui ont déjà mis en place ce type d'institut : football, tennis de table, natation. »

Armand GRIFFON, Provence Alpes : « Pourquoi passer d'une terminologie organisme de formation à institut de formation ? Pour ma gouverne, je voudrais connaître le pourquoi du changement de terme ? »

Michel GODARD : « D'abord, sur le terme, c'est vrai que pour l'instant nous nous sommes arrêtés sur le terme « institut », car d'autres fédérations ont travaillé sur le mot institut, mais il peut être rediscuté quand vous le voulez. Après, la relation avec ce qui se passe en territoire c'est plus juridique. »

François RONGEOT : « Ce n'est même pas juridique, ça pourrait s'appeler une académie ou tout autre. En ce moment, on retient la notion d'institut, mais c'est surtout un concept, ce qui est nouveau de l'organisme de formation c'est que l'institut, nous, on met derrière ce que l'on vous a présenté, c'est effectivement un concept de formation élargi plus pertinent, plus performant et concernant l'ensemble des acteurs de l'activité handball, voire à la marge, comme disait le Président, des gens d'autres disciplines qui seraient plus intéressés. Mais ça n'a pas de valeur juridique. »

Joël DELPLANQUE : « Mais pour moi, c'est une valeur politique. Dans l'institut, c'est le témoignage de la manifestation d'une ambition. Cette ambition c'est laquelle ? C'est celle que toutes les générations qui nous ont précédées nous ont léguée, qui font peut-être qu'aujourd'hui nous sommes reconnus un peu différent dans le paysage du sport français. Ce savoir-faire, cette construction, nous la devons aux entraîneurs, aux dirigeants, aux arbitres, aux officiels, aux enseignants, à un tas de personnes qui, ici ou là, en métropole ou ailleurs, ont agi en faveur de notre sport depuis des générations. L'institut a pour ambition d'abord de recueillir ce savoir-faire et surtout de le transmettre. L'organisme c'est un opérateur, l'institut c'est une ambition, une organisation avec un comité pédagogique ou scientifique, et ensuite avec des actions qui vont se décliner et avec la volonté de

définir une culture commune. C'est elle qui nous réunit aujourd'hui, la raison pour laquelle nous sommes là. Qu'est-ce qu'on attend de ces réunions ? Qu'est-ce qu'on va rapporter quand on va repartir d'ici ? Quels sont les messages, quels sont les envies, qu'est-ce qu'on va transmettre ? Et il faut que nous soyons aidés, accompagnés pour construire ce message et d'abord pour comprendre celui adressé aujourd'hui. À mes yeux, il est dispersé dans les consignes que nous donnent nos entraîneurs, dans le travail que mènent nos arbitres, dans la formation de nos délégués. Toute cette culture, elle est extrêmement efficace, mais dispersée, si bien que nous avons des difficultés tous ensemble, à dire quelle est l'identité, quel est le message de notre fédération. Et c'est la raison pour laquelle, comme l'a dit Michel, c'est quelque chose à construire ensemble au travers d'une ambition dont nous sommes dépositaire et elle doit nous tirer tous vers le haut. »

Michel GODARD : « Pour compléter ce que dit Joël, c'est vraiment la mise en réseau des compétences, parce que des compétences, il y en a partout. Et évidemment, je suis contre le fait que tout doit descendre, la reconnaissance viendra des compétences dans les territoires, c'est très important pour l'avenir. Si vous regardez des grandes écoles comme Science Po, le CNAM, ou d'autres écoles dans le monde du sport, vous vous apercevrez qu'on identifie de plus en plus les compétences dans les territoires de manière à ce que ces compétences-là soient mises au service d'un réseau plus large et d'une culture commune. Enfin, j'ai un espoir. Mon expérience de vie administrative et associative qui a varié relativement régulièrement, m'a fait comprendre, combien ce que nous faisons, ce que nous représentons, combien ce que nous agissons est peu compris, peu connu de nos partenaires. Personne n'imagine le travail qui a été réalisé, par exemple, pour préparer cette assemblée générale. Regardez les documents regardez la somme d'informations qui y figure, regardez le résultat des débats qui sont consignés dans ces documents. Vous vous imaginez la force et la qualité de ces documents. Cette richesse-là, elle est à mes yeux sous-exploitée, et surtout mal connue et je pense qu'au travers de l'institut, le travail que vous faites au quotidien, dans vos clubs, dans vos comités, dans vos ligues, à la fédération, à la fédération européenne, à la fédération internationale, mérite effectivement qu'il soit porté par une ambition plus forte encore que celle qui est la nôtre.

Donc, nous nous revoyons l'année prochaine au mois de mai mais entre temps, je demanderai aux instances de nous désigner quatre personnes des territoires de manière à ce que ces personnes-là puissent siéger au comité de pilotage. »

Nous passons maintenant à la formation ouverte et à distance (FOAD).

Michel GODARD : « Nous allons parler de formation ouverte à distance, e-learning, pour ceux qui connaissent, il faut vivre avec son temps et l'utilisation des nouvelles technologies notamment de tout ce qui est multimédia. Nous ne devons pas passer à côté parce que je crois que c'est un vrai enjeu et dans tous les dispositifs de formation, nous allons utiliser le multimédia. L'idée c'est évidemment d'améliorer la qualité de l'apprentissage. Pour trouver cette qualité, il faut faciliter l'accès aux ressources internet qui permettent d'améliorer le triptyque apprenant, éducateur (entraîneur, dirigeant, ...) et centre de formation. L'institut de formation pourrait être en dur et/ou virtuel. Il faut organiser le tutorat car la formation à distance toute seule, ça ne marche pas. A un moment donné, il faut agir sur du mixte. Vous avez des ressources en ligne, vous pouvez y accéder, mais parfois il faut vous aider. Il faut aussi se regrouper. Le monde de l'entreprise développe beaucoup la formation à distance. Pourquoi ? Parce que c'est d'abord des problèmes d'économie, c'est aussi rapprocher les ressources aux collaborateurs et pour le coup, aux éducateurs, aux animateurs. Mais la formation à distance sert aussi à structurer l'apprentissage. L'idée c'est une alternance d'un travail qui est commun, dynamique, interactif, permettant d'accéder à la ressource, à la connaissance. La plateforme utilisée actuellement est sous convention avec l'INSEP, et par mon activité professionnelle, j'ai demandé évidemment à mes équipes d'être très attentives à la demande de la fédération de handball. »

Brigitte BLOIS : « Je vais vous présenter le dispositif de formation à distance de la fédération en trois points. Un petit point sur l'explicitation : c'est quoi la FOAD, les avantages que vous voulez, les apprenants, les communautés, et ce que les territoires peuvent en tirer. Un autre point sur l'état en 2012 de nos avancées et le projet et les perspectives 2017.

Donc la FOAD s'appuie sur des logiciels spécifiques et conçu comme un dispositif souple adaptable aux besoins. Il répond aux besoins individuels des apprenants et collectifs des organisations. La formation est synchrone asynchrone, c'est-à-dire qu'elle permet de communiquer en étant en même temps connecté ou en léger différé. L'intérêt de la FOAD, c'est qu'elle améliore le dispositif d'individualisation de la formation, en permettant l'accès à des ressources en fonction des besoins des apprenants. Donc, ce dispositif convient tout particulièrement aux personnes qui sont isolées et aux personnes qui sont mobiles puisqu'il suffit de se connecter. L'idée, c'est de faire en sorte de prendre en compte l'acquis des apprenants. Comme l'a dit Michel, il y a une grande diminution des coûts liés à la formation. Si au départ il y a un gros investissement en ressources humaines essentiellement pour la création de ces ressources, il y a une diminution ensuite pour l'apprenant, puisqu'il va se déplacer moins. Il va mieux gérer son temps. Pour les organisations, il y a une diminution des coûts notamment parce que les ressources sont mutualisées, et ainsi sur un territoire l'ensemble des ressources peut-être disponible pour l'ensemble des apprenants. C'est une mutualisation facile des ressources. Il y a une fidélisation certaine des apprenants en opposition aux difficultés rencontrées au niveau des territoires. Il y a souvent beaucoup d'inscrits mais au fil du temps nous avons du mal à les garder tout le temps de la formation. En utilisant les outils d'internet de type podcasts, casts virtuels, l'apprenant est sollicité régulièrement, le contact dure sur le temps choisi par lui, et ainsi on le garde plus longtemps. Donc il y a une amélioration des gains en formation et en fidélisation.

Et le dernier point, comme l'a dit Michel, il y a une vraie et une réelle efficacité pédagogique parce qu'en individualisant le travail, on positionne les gens par leurs contacts avec eux via internet, ce qui n'empêche pas bien sûr le présentiel. Mais le but c'est de mettre en place des dispositifs mixtes, qui conjuguent le présentiel et le distanciel.

Depuis 2004, le dispositif en e-learning a été mis en place tout en apprenant au fur et à mesure, malgré la qualité du tutorat de la part de l'INSEP et du service d'ETIS. L'idée première a été d'atteindre le plus grand nombre d'apprenants, d'entraîneurs. Comment avoir des contacts avec les parents qui encadrent les jeunes ? Comment aller vers eux puisque eux ne viennent pas forcément dans nos formations. L'idée c'était d'élargir les publics cibles. Le premier concept et le premier outil créé, c'est Anim'hand, qui existe toujours et qui a toujours une bonne fréquentation. Au fur et à mesure, on a souhaité plus d'interactivité avec l'apprenant pour évaluer les effets de la formation et des outils mis en ligne. A ce moment-là nous avons intégré la vidéo et dans ce domaine l'INSEP nous a permis d'installer un outil avec lequel nous avons monté une plateforme de formation appelée « Campus des handballeurs ». C'était pour nous une découverte d'un nouvel environnement de la formation, donc nous avons pris une coquille vide, nous avons créé des ressources, en s'appuyant sur ce qui se faisait dans certains territoires, et petit à petit nous sommes entrés dans la formation à distance.

En 2010, nous avons créé un centre des ressources au niveau animateur. L'idée du niveau animateur était d'alimenter le plus grand nombre d'apprenants à travers des ressources à consulter. Ensuite, dans le dispositif toujours e-learning, s'est posé la question de l'évaluation du candidat, du stagiaire, mais aussi de notre formation. Les outils d'Internet nous permettaient d'individualiser et de communiquer par les forums, les chats, et les e-mails... En 2012, le dispositif d'e-learning est en place c'est-à-dire un dispositif sur lesquels les formateurs peuvent inscrire des apprenants pour qu'ils puissent venir consulter des ressources en communiquant, en individualisant, en évaluant.

Alors, quels sont nos outils, parce que nous sommes dans le domaine des idées, maintenant il faut la concrétisation en s'appuyant sur deux outils : Anim'hand, qui est un outil, présent sur le site fédéral, et qui s'adresse à tous les entraîneurs, les ressources sont libres d'accès. Il y a 6 000 visiteurs uniques par mois et plus de 30 000 visiteurs uniques à l'année, c'est plus que le nombre d'entraîneurs qui encadre toutes nos équipes. C'est un volume de personnes assez important. Ensuite Campus des

Handballeurs, c'est une plateforme de formation qui est intégrée dans les formations fédérales. L'accès est réservé aux handballeurs et à des ressources inscrites en formation, animateurs, entraîneurs de région, entraîneurs fédéraux, etc. En 2012, il y avait 2 000 inscrits. Ce sont deux supports bien différents. Aujourd'hui on a mis en place le parcours d'accompagnateur d'équipe à travers 2 ligues et 2 comités. Pour les animateurs de handball, c'est 23 comités et 6 ligues. Pour les entraîneurs régionaux, 11 ligues ont inscrit leurs apprenants sur le parcours. Dans la cadre des entraîneurs fédéraux, jeunes entraîneurs fédéraux adultes, il y a une vingtaine d'apprenants. Pour le DESJEPS, nous travaillons en relation avec Aix et Talence, pour le DES nous collaborons bien sûr avec l'INSEP et la fédération. 7Master a été inscrit sur un parcours. Ce sont finalement près de 2 000 personnes qui viennent sur la plateforme.

Nous avons engagé une formation des formateurs, transversale et mixte. Elle est transversale car les stages de formateurs sont pilotés par les services de formation. Elle concerne les formateurs d'entraîneurs, les formateurs des dirigeants et les formateurs d'arbitres. Cette formation est mixte parce qu'elle est en présentiel sur 35 stagiaires à l'année. Nous proposons du e-learning et un centre de ressources puisqu'un apprenant est inscrit sur un parcours de formation et il a accès à des ressources pédagogiques qui viennent enrichir sa pratique. C'est du « blending learning », association de mixtes et présentiels. Il faut renouveler les acteurs dans vos clubs et dans vos territoires, diffuser notre culture, élargir l'offre de formation à des publics diversifiés. L'outil Internet est très adapté à cet objectif. En termes de cible, ce sont les jeunes, avec un téléphone et un ordinateur qui jouent et accèdent à Internet. Les autres cibles sont les femmes, peu disponible et les personnes isolées. L'Institut Fédéral de Formation est un outil indispensable de notre réseau à disposition des supports de formation d'arbitres, de dirigeants, d'entraîneurs et du médical. De nouvelles offres de formation sont en chantier. Et au niveau des enjeux, c'est d'anticiper la modernisation, qui va transformer les modalités d'apprentissage. Il faudra adapter notre pédagogie et y impacter le métier de formateur. »

Michel GODARD : « Ce sont les utilisateurs qui nous mettent la pression et c'est au formateur à s'adapter. Il faut adapter le formateur à ces nouveaux outils mais il faut que l'outil informatique soit au point pour ouvrir des créneaux de travail le soir, le samedi et le dimanche pour les formateurs qui s'engagent dans cette formation. »

Le troisième volet de ces présentations concerne le développement. Alexis MANOUVRIER et Thierry GAILLARD vont présenter la politique de développement de la FFHB.

Alexis MANOUVRIER : « Dans la continuité et de façon cohérente avec les deux précédentes interventions, je vais essayer de vous présenter ce que nous voulons faire durant cette olympiade en matière de développement. C'est le troisième étage de la fusée de notre ambition fédérale. La commission de développement a choisi de prendre le temps pour y donner une nouvelle jeunesse en s'appuyant ce qui avait été fait les nombreuses années précédentes et qui était de qualité.

Les membres de la commission : Odile DUBUS, Marie-Christine BIOJOUT, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Daniel GOUGEON, les membres de la DTN, dont Thierry GAILLARD et Bruno ROLAND, et les personnels Nathalie DELORD et Hugues AUGIER qui œuvrent au quotidien pour que les dossiers avancent. Il s'agit dans un premier temps de vous parler de la philosophie de notre fonctionnement, puis vous présenter notre stratégie et la méthode de travail, esquissée par Brigitte et Claude, avant de présenter nos objectifs et nos actions.

Notre conception du développement repose sur trois points très structurants. Tout d'abord, c'est une éthique, savoir d'où l'on vient et ce que l'on veut faire à travers une morale, une éthique qui est celle de notre handball. J'entends par éthique le fait que le handball, le développement, c'est vraiment notre ADN, c'est vraiment au cœur de notre engagement associatif. Cette éthique porte une conviction que vous partagez. Cette conviction joue un rôle éducatif, rôle fondamental en la matière pour nos actions en matière de développement car elles doivent porter cette éthique. C'est une éthique de responsabilité, le corollaire de notre engagement associatif de dirigeants, d'entraîneurs, de joueurs. Cette responsabilité nous devons la faire vivre au quotidien ce qui est

parfois difficile mais extrêmement passionnant. Cette éthique elle trouve à s'exprimer de plus en plus dans notre mission sociétale, évoquée lors de la précédente olympiade. Nous sommes un corps intermédiaire entre les pouvoirs publics qui se dégagent de plus en plus et la demande sociale qui est de plus en plus forte et de plus en plus difficile à lire. Cette mission sociétale porte un enjeu économique, issu de notre autonomie financière qui comme vous l'avez vu, est de plus en plus solide. C'est notre image de marque. Et parfois nous sommes inquiets ce qui nous fragilise mais nous restons lucides et la commission de développement est lucide, car nous sommes sur un champ concurrentiel des sports, des activités sportives et il faut gagner des parts de marché. Le Ministère, dans la convention d'objectifs, nous fixe trois objectifs : le premier c'est la féminisation, le deuxième, c'est la cohésion sociale, le troisième, c'est la santé. Nous sommes donc obligés dans notre projet de développement fédéral de les prendre en compte, il y a des financements derrière et donc, forcément des actions à ce niveau-là, même si ce n'est pas forcément ce que l'on aurait souhaité.

Deuxième facteur qu'il faut prendre en compte, ce sont les structures ligue, comité, club, vos attentes, vos besoins, et paradoxalement alors que je sais que beaucoup de choses se font sur le quotidien, nous ne disposons pas de toutes les informations pour savoir comment vous aider de façon encore plus optimale.

Le troisième point, ce sont nos partenaires. Sur un grand stade, il y a un contrat de marketing avec certains partenaires, donc il faut intégrer ce partenariat qui peut venir en discordance avec des partenariats locaux. Et enfin, ce sont les demandes que j'évoquais tout à l'heure de la société, c'est notre faculté à les écouter et en tout cas à les intégrer dans notre politique, à l'horizon 2017 qui est l'horizon le plus proche et le plus structurant. Notre stratégie, c'est le respect de la convention d'objectifs. Nous sommes là pour façonner le club de demain à partir du club d'aujourd'hui. Le club, c'est l'unité centrale, c'est un noyau nucléaire. C'est la cellule du progrès, effectivement c'est notre noyau, c'est notre cœur de cible et donc il faut l'accompagner à relever les enjeux et les défis de demain. Il faut l'aider à accueillir dans les meilleures conditions chaque possibilité de licence dans sa diversité, dans sa condition sociale et économique et culturelle. Cette approche de la diversité va d'une certaine manière teinter un peu notre projet fédéral. Mais il faut aussi l'aider à répondre aux attentes et aux besoins du public en termes de pratiques et de services. Le club doit être un acteur ancré durablement sur son territoire en le positionnant comme un partenaire vraiment investi et reconnu de cohésion sociale.

Les fiches actions que vous connaissez bien, c'est du saupoudrage, du bricolage, c'est intéressant mais ce n'est pas suffisant, pour cibler vos besoins. Donc nous allons les supprimer. Il faut que le développement rentre dans le cadre général du dialogue lié aux projets de territoire. L'enveloppe du développement c'est 900K€ indépendamment des financements des chargés de développement. Sur cette somme 800K€ repartent vers les territoires. Et par ailleurs nous souhaitons labelliser les clubs en regroupant toutes les aides et distinctions attribuées au travail des clubs.

Les chargés de développement joueront aussi un rôle central dans cette perspective. Ils seront arrimés au schéma de développement territorial, avec un rôle de veille et de relais entre les ligues et la fédération. Pour cela il faut les faire monter en compétence. Nous comptons sur eux et sur vous en tant qu'employeurs de ces chargés de développement pour qu'ils soient tout à fait intégrés dans cette démarche.

Au niveau des objectifs nous vous adresserons, notre directive nationale avec une méthode de travail différente intégrée dans le cadre du développement territorial. Cette directive est centrée autour de trois préoccupations : savoir-faire à consolider, faculté d'adaptation et proposition de nouvelles formes de pratiques. Il faut, au niveau de la commission de développement, valoriser ce que l'on fait, ce que l'on fait bien, il faut qu'on le montre en interne aux familles, aux jeunes, à l'externe et passer dans une démarche de prestation de services. Ces trois objectifs seront au cœur de cette directive nationale.

Il faut gagner la lutte des places au sein du sport scolaire et périscolaire. Il faut renforcer ou créer un ensemble de pratiques diversifiées répondant à des demandes de handball ciblées. Il faut promouvoir un esprit, des outils communautaires.

Le développement, à l'horizon 2017, passe par les nouveaux outils. Ce n'est pas de l'activité au sens strict mais c'est une valorisation de cette activité qui parle à notre public cible, un public important chez nous, le public des jeunes, en lien avec l'offre de services aux clubs. Alors, les grands stades, quel devenir ? Si on se place dans la perspective que j'évoquais tout à l'heure de crédits qui sont confiés aux territoires et qu'ils les utilisent comme ils le souhaitent dans le cadre de la directive, le label Grand Stade c'est vous qui l'attribuerez sans passer par la commission développement. Par contre, si vous avez besoin de grands stades dans une zone d'ombre, la fédération pourra intervenir sous des formes originales dans le cadre de votre projet de développement.

La collaboration avec l'USEP, nous sommes en train de travailler à une nouvelle convention avec eux, doit nous aider à pénétrer encore plus le milieu scolaire. Le format est en construction, ils ont réalisé une mallette santé extrêmement intéressante. Nos amis du 93 ont travaillé avec eux sur un film pour mettre en valeur cette mallette-là. Nos actions, pour 2013 et 2014 en direction de l'USEP vont être orientées sur cette thématique de la santé.

L'esprit de Scol'hand mais dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, même si toutes les collectivités ne sont pas encore inscrites dans cette réforme. Il faut que nos clubs soient de vraies passerelles éducatives, c'est ce continuum éducatif qui est essentiel. La féminisation doit permettre, avec le travail en direction des ZUS, d'accompagner les familles qui ont du mal à laisser leurs jeunes filles s'impliquer dans des activités associatives en dehors de l'école mais si elles savent que le club travaille avec l'école, le collège ou le lycée doit permettre de franchir un premier pas. Et dans ce sens, la collaboration avec l'UNSS est aussi primordiale avec des outils à mettre en place.

L'idée du club passerelle éducative bien entendu n'est pas une nouveauté mais dans le cadre des schémas de développement territoriaux, c'est un objectif premier. Dans les offres de pratiques, Handensemble est important. Certes il ne s'adresse pas à un public extrêmement nombreux mais par contre il est emblématique de notre capacité à proposer des activités en fonction d'un besoin particulier essentiel dans notre collectivité. Notre priorité dans ce domaine c'est l'acquisition d'équipement. Un pôle de formation est organisé dans le Gard. Ce pôle de formation à la fois pour les animateurs et les dirigeants est déjà bien rodé. Il faut que les structures, les clubs s'inscrivent dans ce plan de formation sur la base d'un projet événementiel avec une dimension communication. La nationale d'avril 2014 pourrait avoir lieu dans la région parisienne. Enfin, point assez intéressant qui nous donne de l'optimisme pour les mois à venir, c'est une nouvelle collaboration avec les fédérations que ce soit avec Handisport et le Sport Adapté. Nous devrions pouvoir travailler avec eux dans de meilleures conditions. L'amélioration des outils se poursuit avec les Premiers Pas. Nous sommes sur du structurant et de l'existant qui marche bien mais pas partout car il n'est pas encore suffisamment connu ou que les clubs ne sont pas suffisamment outillés. Pour le Mini-hand, nous allons cette année axer notre travail sur l'aspect communication à travers les supers héros. Les psychologues du sport pensent que c'est une bonne idée et nous allons proposer des outils à ce niveau-là. Le Baby Hand n'est pas pour l'instant une activité stabilisée, mais nous allons la développer durant l'olympiade. Pour l'instant ce sera plutôt sous la forme de réponse à un besoin identifié localement. Le handball de plage sera développé à partir de quatre objectifs : dynamiser et occuper le territoire en période estivale en proposant une pratique ludique, fidéliser nos jeunes licenciés, rechercher de nouveaux licenciés et être présents sur des événements médiatiques. Ce sera le sport majeur de la Tournée de la Française des Jeux. Il y aura des podiums, de la musique, des activités ludiques et un grand terrain dédié au handball. Ces 19 dates, c'est un événement auquel va être associé la FFHB. Mais nous n'abandonnerons pas la pratique dans le cadre du projet de territoire ou de l'aide stricto sensu au club, par l'acquisition de matériel et des outils de communication. Nous avons rencontré nos amis du Sandball qui veulent nous proposer un projet autour du Sand. Ils défendent leurs positions, nous leur demandons de montrer ce qu'ils sont capables de créer autour de cette activité. Jean-Louis GUICHARD est chargé de la supervision de cette opération. Nous espérons collaborer avec eux sinon effectivement la coopération s'arrêtera là.

Pour les autres publics, je évoquais tout à l'heure, c'est la nécessité de comprendre et de répondre à de nouvelles pratiques. Durant les séminaires de zones, à Granollers ou durant les assises de la

sportive une réflexion a été engagée. Un forum sur ce type de pratique a été organisé par la DTN mardi dernier. Donc, des pistes sont lancées. C'est effectivement extrêmement intéressant.

L'enjeu des 10-12 et des 15-17 sera l'expression des besoins que vous devez nous faire remonter. Nous sommes en attente de vos idées, de vos projets, pour pouvoir y répondre efficacement. La pratique féminine doit faire l'objet de propositions comme celles du Nord-Pas-de-Calais que nous pourrions développer à plus grande échelle.

Handball et santé est un objectif essentiel dans la convention avec le Ministère : développer et promouvoir la pratique du handball comme vecteur de santé publique. Avec la commission médicale, et l'IMAF, nous allons proposer l'idée de Hand en forme, de manifestations de masse et la rédaction d'un guide. Il faut être reconnu comme acteurs de santé publique. Cette reconnaissance, elle viendra par des certifications fédérales, une formation, l'aide à la parentalité. Des actions sont menées, notamment en Picardie sur le sujet, qui sont très intéressantes avec des actions spécifiques. Au niveau de la cohésion sociale, ce sont les publics ciblés, autour des jeunes des quartiers défavorisés, dans le handball imaginons un club house.

Enfin dernière action : la valorisation. Mon dada, c'est la plate-forme multimédia, si possible à horizon 2016, notamment dans le cadre du Mondial. L'enjeu du fonds de dotation, c'est d'alimenter avec l'esprit de faire de la philanthropie. Le fonds de dotation doit financer des opérations qui ne le sont pas par ailleurs. Dans les prestations de services au niveau des clubs, le centre de ressources et d'informations doit proposer une bibliothèque virtuelle de l'ensemble de notre connaissance, de notre savoir en termes de handball qui sera à votre disposition. Nous avons un groupe de travail qui est bien avancé sur la formation des dirigeants. Nous attendons leurs propositions et les conclusions de leurs travaux. La centrale d'achat sera un outil pour vous, pour crédibiliser notre et votre fonctionnement. La labellisation Top club est pour 2014. »

Valéry RAVEYRE, Haute Loire : « Je tenais juste à alerter la fédération. Le développement est un enjeu majeur de notre fédération, je pense qu'il faut que les moyens soient mis à 100 % sur les chargés de développement et qu'ils ne fassent pas autre chose que du développement. Quand un territoire rencontre des difficultés par rapport à l'emploi ou à d'autres opérations sur leur territoire, il y a des transferts de position de ces chargés de développement sur d'autres missions. C'est regrettable. »

Thierry GAILLARD : « Je partage complètement tes remarques, le dialogue doit permettre de faire émerger le positionnement de ces personnels, pour nous extrêmement stratégiques. Alexis vient de l'évoquer, ils sont essentiels dans leur métier sur le projet de territoire en matière de développement. La fédération, par rapport à ce réseau-là, doit travailler en partenariat, en collaboration avec vous sur ce sujet. Nous animons ce réseau en le professionnalisant, en le bonifiant et en faisant en sorte qu'il soit à la fois efficace sur les territoires et aussi efficaces pour relayer les orientations du projet fédéral en matière de développement. Mais il appartient à chaque territoire de dialoguer pour freiner les dérives évoquées qui sont souvent des réponses apportées à des problèmes urgents sur certaines ligues.

Un représentant de la Franche Comté : « Moi c'est une petite inquiétude, vous allez dire que je suis un peu noir mais ce n'est pas vrai. En Franche-Comté, on nous a annoncé un championnat de Franche-Comté de foot salle. Alors je ne sais pas si ailleurs ça existe, ce que je sais c'est que dans notre région le foot c'est vraiment quelque chose de très important. Alors, déjà on était en déficit de salles dans la plupart de nos clubs de handball et la question est de savoir : quelle action pourrait-on faire pour sinon contrecarrer le projet, du moins l'empêcher de prendre de l'ampleur ? »

Alexis MANOUVRIER : « Il faut gagner ces fameuses parts de marché que j'évoquais tout à l'heure. Ce n'est pas qu'une question de moyens mais c'est aussi une question de relations avec l'Éducation Nationale. La relation avec les fédérations du sport scolaire ne sont peut-être pas suffisantes. Nous pouvons venir vous aider dans les discussions avec les services de l'Etat. La réponse sera de toute

façon au cas par cas. C'est dans un champ extrascolaire. Et nous sommes dans un système concurrentiel. Il faut être meilleur qu'eux en local. Il s'agit du club et de son environnement local. Si ce club est valorisé, reconnu, utile dans son environnement c'est-à-dire qu'il a la capacité de répondre aux attentes, aux besoins, qu'il est un acteur essentiel éducatif, social, dans son environnement, alors, le problème du foot-salle, il ne se posera pas de la même façon. Il aura des créneaux de gymnase parce qu'il fait du bon travail et parce qu'il remplit une mission sociale. Donc, c'est là-dessus qu'il faut qu'on se batte, c'est la qualité qui nous permettra d'occuper les salles. »

Jean-Pierre HAMOUZ, Pas de Calais : « Je rejoins mon collègue. Le foot-salle, c'est surtout une politique sociale menée par les municipalités. Si le club est performant, si on a tous les labels, mais si la municipalité a décidé, pour avoir une paix dans certains quartiers, de prêter la salle, cela risque d'être en notre détriment. Le dialogue pourra être établi par la fédération. »

Jean-Claude SEMENE présente la Caravane du Hand : « Comment est née la Caravane du hand. En 2012, après la mise en place de la nouvelle équipe, j'ai demandé au pôle développement de proposer au bureau directeur de la ligue des idées novatrices en matière de développement afin d'aller chercher de nouveaux licenciés surtout chez les jeunes, par l'intermédiaire d'un produit ludique et avec une très forte visibilité. Les voyages des uns et des autres, accompagnés d'un brin de folie, ont permis cette proposition. Le bureau directeur a donné le feu vert pour les premiers investissements financiers, à hauteur de 40 000 €, étude et réalisation du premier concept. Le fabricant a livré et présenté en Alsace la première démonstration. Puis il a été essayé ensuite sur des écoles de hand, à Frontignan puis à Nîmes, et présenté officiellement le 9 janvier 2013 à l'Aréna de Montpellier sur le match France – Argentine. Les institutionnels conviés ont tous été conquis, d'autant plus que ce jour-là nous avons fait évoluer sur le plateau un groupe de Hand Fauteuil. A l'issue de cette démonstration, la Direction Régionale nous a fait savoir que le concept était dans les objectifs du Ministère. Ils nous ont fait simplement remarquer qu'il manquait un atelier : l'atelier sport santé. C'est donc le médecin régional qui est devenu notre conseil pour la création de cet atelier qui est en cours de réalisation et qui intégrera la Caravane du hand. Au départ, cette caravane n'était pas prévue comme animation périphérique sur le mondial 2017. Peu à peu nous avons pensé que ça pourrait être un formidable outil de découverte et de promotion de notre sport. Il en a découlé une évidence, nous devons sortir de nos salles. La cellule développement du Languedoc a alors fortement travaillé sur des cibles. Comment la faire fonctionner un mercredi après-midi ou un samedi matin sur le parking d'une grande surface ou un dimanche dans une fête de village ? La Direction Régionale nous a proposé de travailler en étroite collaboration en Languedoc-Roussillon avec une association, Epidaure, qui intervient sur des villes ciblées par l'agence régionale de la santé. Cela nous permet également d'approcher de très près des nouveaux publics dans le milieu rural, scolaire et défavorisé. »

Vincent NARDUCCI : « Epidaure, c'est un centre de prévention dans le milieu scolaire, dans la santé, pour lutter contre l'obésité et l'addiction à l'alcool. Ils sont associés à un projet canadien qui s'appelle « Ville, vivre, bouger » et cela nous a paru intéressant pour notre développement. Par exemple, la semaine prochaine, la Caravane va aller sur un collège à Montpellier, le collège Rouquette, avec l'accord toujours des présidents de comités. Et ce projet de « Ville, vivre, bouger », nous permet de rentrer dans le milieu scolaire vers des gamins qui participent à un quart d'heure de sport, ils gagnent un cube. Si ces gamins font participer leurs parents, ils gagnent des cubes, et tous ces cubes-là s'additionnent. Notre idée, sur le territoire, c'est de nous retrouver, avec nos trois caravanes du hand, sur un stade et faire une finale avec ce projet « Ville, vivre, bouger ». Et quand dans ces villes, il y a des clubs de handball alors nous associons ces clubs. »

Jean-Claude SEMENE : « Epidaure et la Direction Régionale nous désignent les villes sur lesquelles ils souhaitent qu'on intervienne. Nous sommes bien accueillis et nous sommes présentés. Sur la première année nous avons touché environ 10 000 personnes, licenciés et non licenciés. Les cibles au niveau des clubs pour la formation, au niveau animateurs, dans le module, il existe une animation sur

un évènementiel, ça peut être la Caravane du hand. Sur la formation des Jeunes Arbitres à côté de la Caravane du hand qui fait 20m sur 30m, il reste 10m sur le terrain de hand, nous avons prévu de faire du Mini-Hand, 4 contre 4. Nous faisons évoluer des Jeunes Arbitres en formation. Sur la formation des jeunes dirigeants, il existe un module de mise en place d'un projet évènementiel qui peut-être là aussi décliné autour de la caravane du hand. Le monde socioculturel, les MJC, les maisons de quartier, les centres de loisirs, les ZUS, le milieu scolaire, l'UNSS, les partenaires collectivités territoriales ou privés sont parties prenantes de ces animations. Par exemple, l'Office Départemental des Sports de l'Hérault va animer sur ses plages cet été. Le club de Montpellier, 1 000 licenciés compétitifs et ces licenciés, générés par le travail énorme qui est fait dans les quartiers sensibles, va acquérir une caravane pour aller travailler dans ces quartiers.

La communication, elle est visible sur les différents éléments de la caravane. Pour le développement du handball féminin, nous avons créé un challenge, une licenciée amène une copine non licenciée. »

Vincent NARDUCCI : « Les différents ateliers qui composent la Caravane sont pour le moment au nombre de 5 : l'atelier radar, qui calcule la vitesse, l'atelier slalom chronométré, l'atelier de découverte des signes de l'arbitrage, un atelier qui m'a surpris car d'habitude les arbitres sont stigmatisés alors qu'ici nous sensibilisons les gamins au respect de la décision de l'arbitre, et la participation est très positive, l'atelier sport et santé, en ce moment c'est un atelier qui est à l'étude avec la direction régionale sport et santé et Épidaure, et ce projet sera présenté je pense pour les finales de la coupe de France, où nous rencontrerons les responsables de la fédération pour présenter notre projet sport et santé. Voilà le concept, le concept reste ouvert et il permet ainsi une participation du Handensemble. Pour le moment il y a cinq ateliers, un sixième viendra bientôt. Une vidéo va vous permettre d'appréhender cet outil. Ce concept se monte en 45 minutes avec 6 à 7 personnes. Avec des scratches, nous allons ajouter à la demande du président « On est tous handballeurs ».

Alors, dans le fonctionnement de la caravane, les gamins remplissent des feuilles qui leur rapportent des points et, bien entendu, à la fin il y a un classement, ça peut aller à la fin à des confrontations entre différents établissements, voire différents clubs. La fiche technique de 800m² minimum, ça correspond au terrain de handball. Les 200m² qui manquent sont soit autour du terrain, soit justement pour le match de quatre contre quatre avec des buts de mini hand au fond du terrain. Il faut deux sources d'énergie. Pour nous, on prévoit également deux groupes électrogènes de 1 000 watts, ou un de 3 000 W ça suffit. Un administratif saisit des licences évènementielles, même les gens licenciés.

Le matériel nécessite un stockage de 12 m³, alors possibilité d'un camion ou d'une remorque.

Jean-Claude SEMENE : « Le concept de produit et l'image ont été déposés à l'INPI, donc, la Caravane du hand, c'est le concept complet. Rien n'empêche d'acquérir une partie ou l'autre du concept, mais ça ne pourra pas s'appeler Caravane du hand. La Caravane du hand, c'est le concept complet. Je voudrais remercier Joël DELPLANQUE de nous avoir permis de présenter cette réalisation du territoire Languedoc-Roussillon. »

Il est procédé ensuite à la remise des médailles d'Or de la FFHB à Marie-Christine BIOJOUT, Robert LABONNE, Christian ZAKARIAN, Daniel HURELLE, Georges POTARD, Pierre SIONNEAU, Gérard JUIN, Éric JULLIG, Gilles GUENZI et Jean-Pierre FEUILLAN.

Il est procédé enfin à la remise des médailles de Platine de la FFHB à Victorio ANTUNEZ et Michel BARBOT.

La séance du vendredi 12 avril 2013 est close à 21h.

La séance du samedi 13 avril est ouverte à 9 h par les interventions de la Direction Technique Nationale : Philippe BANA, Olivier KRUMBHOLZ et Claude ONESTA.

Philippe BANA : « Si vous le voulez bien, de manière interactive, nous allons, ensemble, faire émerger ce qui fait la force de notre handball. Dans ce domaine, personne ne détient la vérité et personne n'est propriétaire d'une quelconque réussite. Ces quatre années qui viennent que devons-nous faire ensemble pour continuer à réussir, que devons-nous faire ensemble pour éviter d'échouer, que devons-nous faire ensemble pour éviter que notre locomotive, celle qui a créé derrière tout ce que vous avez vu, financièrement en termes de développement, puisse continuer à exister. Nous avons pour ces quatre ans une responsabilité d'innovation, d'anticipation sur les événements qui sont en train de se passer pour être toujours devant, comme on vient de l'être depuis 20 ans.

Un peu d'histoire, elle a commencé en 1974 où, par décret, sortent les Sections Sport Etude. La fédération s'en empare. En 40 ans, une sorte de machine va donner sa pleine réussite dans les années 1990 et 2000. En 1974-1975 il y a 45 sports études. Aujourd'hui il y en a 47. Bar-le-Duc en Lorraine, à Marseille Daniel CONSTATINI, au lycée Nord à Saint-Exupéry, qui est professeur de gym, payé en heures supplémentaires. C'est l'époque des enseignants EPS. Ces structures appartiennent à l'Éducation Nationale, ni le Ministère des Sports, ni la FFHB, ni les ligues n'ont un quelconque pouvoir vis-à-vis des Sections Sport Etude. Bernard HUMBERT à Évreux et Jean-Pierre LACOUX à Nîmes sont des pionniers pour apprendre le handball. Dans les années 1980 il y a eu quelques résultats. Mais il n'y avait aucune maîtrise de la FFHB sur ce sujet, ni contenu, ni enseignants, ni politique technique. Mais au fur et à mesure du temps, la FFHB essaye de s'implanter et de récupérer ces dispositifs. Les enseignants EPS doivent réintégrer le Ministère de l'Éducation Nationale alors qu'ils étaient au sport. À ce moment-là, ces grandes mutations vont complètement rendre différentes les choses. Mais au départ nous nous installons dans la maison mère : l'Éducation Nationale. Notre système d'élite s'installe. Comment nous allons fabriquer notre élite, comment nous allons gagner comment allons-nous arrêter d'être 30^e mondial ? Alors les idées arrivent : les grands gabarits, une fille de plus de 1,80m, gauchère et une gardienne de but de 1,80 m. Puis il faut des gauchers, des gabarits, des gardiens, ... Grâce à ces choses-là, l'histoire se construit dans les pôles, les premiers pôles féminins apparaissent vers 1979-1980. A la sortie du pôle, il n'y pas de professionnalisme, pas de ligue professionnelle, pas d'encadrement. Une seule structure existe, le Bataillon de Joinville, elle va perdurer jusqu'en 1997. Cette structure permettait d'accueillir l'élite, l'ensemble des meilleurs de l'époque. La dernière génération des Barjots a fini au Bataillon de Joinville, avant d'attaquer le Mondial 1987 et les Jeux Olympiques de 1992. Ce sont ces petits détails qui nous feront mieux comprendre la suite. Dans années 1990, c'est la mainmise de la fédération, des ligues régionales, le couple ligue/section sport-étude est vraiment mis en place. C'est un investissement de moyens, les contenus sont fédéraux, nous prenons en main le parcours de l'excellence sportive. Dans ces années-là, Valérie NICOLAS s'entraîne dans un petit centre de Bretagne, le CPEF, ils deviendront les centres de formation. Les premières expériences de centres de formation sont mises en place à Ivry ou Montpellier. C'est un pari qui peut paraître curieux de choisir cette structuration. En 2004, nous l'incluons dans le parcours d'excellence sportive, crime de lèse-majesté avec notre Ministère. ABALO s'entraîne à Eaubonne au début des années 2000, mais faut-il qu'il aille à Ivry ?

Dans ces années-là, c'est les premières créations de la ligue professionnelle 2004 puis 2007 pour les féminines. Et tout le système se met en place : 48 pôles espoir, 20 centres de formation, deux ligues professionnelles. Et tous les 4 ans se pose le problème de l'orientation à donner à ce dispositif ? Ce rythme olympique, pris à partir des années 2000, c'est nos deux équipes qui sont allées 4 fois consécutivement aux Jeux Olympiques et qui nous a permis de regarder le futur. Aujourd'hui, c'est le travail que je vous propose, chaque sport à son système.

Comment re-fabriquer ces résultats ? Comment fabriquer la très haute performance ? Un gamin, c'est dix ans d'investissement pour une médaille. L'accès au haut niveau, le haut niveau et le très haut niveau sont les enjeux de ces choix. Mais Jackson RICHARDSON qui part à Grosswallstadt, c'est aussi un élément qui nous a permis de réussir. Comment devons-nous reproduire ? L'exercice est complexe car nous devons anticiper sur le futur. Tout en gardant notre organisation, nous devons, de

manière très lucide, pouvoir la transformer. Je vous propose de le découper avec des angoisses d'abord. L'angoisse qu'entre Londres et Rio, tout le dispositif féminin puisse s'écrouler ou qu'il puisse monter. L'angoisse que nous avons tous au fond du cœur, que finalement c'était la fin. Les Jeux, c'était la fin, c'est ce qui était promis à Claude ONESTA. Aujourd'hui, l'idée c'est de dire que le management de l'ensemble des dossiers concernant ce parcours doit nous permettre d'être meilleur. Le très haut niveau est de plus en plus complexe. C'est la professionnalisation à l'extrême. Des joueurs qui parfois viennent jouer trois matchs ou quatre mois, puis ils vont jouer à l'extérieur, ou je m'en vais quand je suis en centre de formation. L'environnement est complexe : agents, syndicat des joueurs, des entraîneurs, des clubs dans la ligue professionnelle, tout cela n'existait pas il y a 6-7 ans. Ces équilibres sont extrêmement complexes et nous devons conventionner, anticiper, réguler. Le parcours d'excellence sportive se résume à 3 mots : Accompagner, Réguler et Professionnaliser.

Nous devons travailler pour toujours mieux quadriller le territoire. C'est ce que nous avons décidé ensemble il y a plus de dix ans. Et c'est ce que nous continuons à faire. A partir de là, il y a des implications fortes avec la question : un pôle par ligue ou pas un pôle par ligue ? Pour fabriquer un parcours il faut un sens. Où va-t-on ? C'est quoi la philosophie de ce truc ? Quelle est notre idée ? Comment fabriquer ceci ? Y a-t-il une éthique, comme disaient certains hier, derrière tout ça ? À quoi on joue ? Le basket joue à : je concentre très rapidement des gens dans une structure de très haut niveau d'élite et contraints ou forcés ils sont exportés dans le meilleur championnat du monde. Ça c'est le sens du dispositif. Quel sera-t-il pour nous ? Qui va encadrer ça demain ? Les cadres d'État, les cadres de droit privé, les enseignants EPS ? Quelle structure on choisit demain ? On s'est encore posé la question dans le passé du centre national, faut-il concentrer notre élite plutôt que d'avoir 800 athlètes éparpillés sur tout le territoire. Quelle structure devons-nous choisir, quelles évaluations, quel parcours, quelles compétitions doit-on mettre en place pour les détecter et pour les rassembler ? Quel double projet de formation scolaire et sportive quand nous avons appartenu à notre fédération ? Quel parcours de santé devant la difficulté de nos athlètes à tenir le coup aujourd'hui. Quel parcours économique, c'est quoi l'économie d'un jeune joueur aujourd'hui, à quel niveau il est payé, quand, comment ? Comment est-il accompagné économiquement tout au long du parcours ? Et enfin, celui qui est le plus diffus c'est le parcours réglementaire.

Nous avons créé des dizaines et des dizaines de règles les unes derrière les autres, cet empilage fabrique quelque chose d'extraordinaire dans le parcours de nos jeunes handballeurs. Si on avait à réécrire le sens, avec des propositions de changement ? Il faut organiser, baliser un parcours de vie de handballeur, accompagner pas à pas de manière individualisée. C'est ce défi que l'on va vous proposer aujourd'hui de résoudre. Avoir des exigences, c'est le cahier des charges. Avoir une proximité, il faut quadriller le territoire. Nous ne renonçons pas car nous estimons que c'est une bonne chose. Pour accéder au haut niveau et au professionnalisme, nous avons créé le métier de handballeuse féminine dans l'olympiade qui vient de s'écouler. Nous souhaitons nous « marier » avec le sport professionnel. Nous allons travailler ensemble. C'est le sens du travailler ensemble. Pour cela il faut du temps de jeu à un très haut niveau pour nos meilleurs jeunes, c'est la condition de survie de nos équipes de France.

Les pôles « espoir » restent notre base en termes de structure. Qu'allons-nous y ajouter ? Aujourd'hui, nous avons estimé que dans le suivi sportif médical et scolaire, l'aspect médical et psychologique est très faible. Quelles sont les tendances du parcours ? La proximité familiale et la vie de haut niveau dans l'Éducation Nationale doit perdurer selon nous. Par contre, nous vous proposerons dans les semaines qui suivent des cahiers des charges des pôles espoir beaucoup plus précis. Aujourd'hui, les centres de formation sont mieux outillés en termes d'organisation, d'administration, de structure que les pôles espoir en terme administratif. Nous devons pallier à cette faiblesse. Nous passerons par une phase de labellisation avec le Ministère de tous nos 47 pôles en début d'olympiade. Nous allons revisiter notre appareil à cet endroit-là. Comment se passe le suivi médical ? Quel est le réel aménagement scolaire pour les enfants ?

Deuxième tendance, nous vous proposons une poursuite du rapprochement et du décloisonnement avec les centres de formation et les clubs pros. C'est quelque chose d'extrêmement difficile. Il faut être vraiment en connexion fédération, territoires, cadres, Éducation Nationale, pour faire les choses

quand elles doivent être faites et pas avant. Ce rapprochement, il faut en expliquer la genèse. Chaque fois que l'association des joueurs avec la catégorie au-dessus, cela a provoqué une accélération de la formation de la jeune joueuse. Par exemple, dans cette région, Nicolas MARAIS a créé les conditions de l'installation du pôle au Havre. Ce décloisonnement fabrique de meilleurs athlètes. Nous travaillons aussi, avec Jean-Michel GERMAIN sur la prévention des conduites à risque. Il faut aussi harmoniser les examens médicaux sous la responsabilité des Dr Gérard JUIN et Pierre SEBASTIEN. Nous souhaiterons, et nous mettrons en place, et nous avons déjà proposé au Ministère, des cahiers des charges encore plus précis avec les clubs professionnels. Là aussi, les coûts de formation doivent être clarifiés car il y a un marché de la formation. Une économie de la formation peut naître au handball comme elle existe dans beaucoup d'autres sports. La colonne vertébrale, c'est celle des espoirs fédéraux, qu'il faut accompagner, les 20-30 meilleurs joueurs, individuellement de manière ciblée, tous ensemble, club, ligue, fédération, DTN, tout le monde pour suivre tout au long de leur carrière ces jeunes gens et ces jeunes filles. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire qu'on ne fait pas de centre national en dur, on fait un centre national virtuel dans l'olympiade qui vient pour accompagner des gens dont vous ne connaissez pas encore les noms. Mais il faut les accompagner pour qu'ils survivent dans le maquis du parcours de l'excellence sportive et qu'ils puissent vraiment devenir des athlètes de haut niveau. Il faut être à leurs côtés beaucoup plus qu'aujourd'hui. »

Martine SANGUINETTI, Côte d'Azur : « Le problème qu'il va y avoir et sur lequel on s'interroge, c'est le passage de Nice où le pôle est au lycée Impérial de Nice pour aller sur St Raphaël et aller sur le CREPS de Boulouris sur le site de Boulouris, c'est quand même un surcoût considérable. Pour le moment, les difficultés sont liées au coût important des pôles en CREPS. Donc comment résoudre ce problème parce que, pour nous, on comprend bien tout ça, après il faut que la ligue puisse assurer. Et qui paye ? »

Philippe BANA : « Le rapport est de 1 à 3 entre les pôles espoir en établissements scolaires et les pôles espoir en CREPS. Ce rapport de 1 à 3, il n'est pas exactement celui-là, car dans un CREPS, il y a des services associés. Vous ne payez pas le médical, les services associés de maître d'internat mais effectivement il faut une réflexion de fond. Deuxième hypothèse : pour pouvoir s'extraire par le haut, il faut que les clubs professionnels comprennent que leurs intérêts est de travailler avec nous, avec les ligues. Il y a des conventions parfaitement existantes qu'il faudra que l'on regarde ensemble. La mise à disposition de cadres de la part des clubs professionnels, c'est une hypothèse. Mais cela concerne aussi la mise à disposition de créneaux d'entraînement, de dispositif de santé. »

Michel GODARD, CA fédéral : « En fait le PES nous amène à renouveler les élites, avec évidemment en bout de chaîne l'équipe de France. La question que je me pose c'est que dans le renouvellement des talents, une fois identifié, comment leur apporter une aide supplémentaire dans le dispositif en place pour les amener dans de meilleures conditions vers leur plus haut niveau ? »

Philippe BANA : « C'est l'esprit de la liste espoirs fédéraux, au travers de la population qui est très importante en pôle, il faut identifier un petit nombre de potentiels pour avoir un accompagnement beaucoup plus précis, beaucoup plus personnalisé. Maintenant, *a contrario*, car évidemment rien n'est simple, il ne faut pas oublier non plus, qu'en équipe de France arrivent aussi des joueurs et des joueuses qui au départ n'étaient pas identifiés comme des potentiels de très haut niveau. Ce qui veut dire qu'il faut continuer à travailler sur une population relativement importante au travers des pôles mais aussi cibler une population qui semble être à fort potentiel pour mieux l'accompagner. Parce que c'est vrai que le système est extrêmement complexe, les pôles ne se ressemblent pas, les centres de formation ne se ressemblent pas, les jeunes athlètes ne se ressemblent pas donc, à partir de ce moment-là nos gros potentiels peuvent être souvent un petit peu perdus dans le dispositif et l'accompagnement sera alors trop diffus et pas assez personnel. L'élément prioritaire, c'est l'intégrité physique de ces jeunes potentiels qui ont tendance à énormément jouer très vite, à être sollicités

dans toutes les structures où ils sont malheureusement par moment en difficulté sur le plan traumatique à 20 ans. Donc, la préservation de l'état physique de ces potentiels me semble être la priorité dans le travail fait sur les espoirs fédéraux. Cette logique des espoirs fédéraux a fini par apparaître chez nous, même si le dispositif des pôles est efficace. Il faut identifier ces jeunes dans le cadre de leur région mais en essayant de les traiter de manière un peu spécifique, avec un accompagnement différencié. La mise en place reste hésitante car le jeune joueur potentiel est en pôle et il s'entraîne dans le cadre de son pôle. Il est sollicité par son club pour faire des matchs. Il est sollicité par l'équipe nationale pour faire des stages et il doit répondre à la charge scolaire. Ils travaillent trois fois plus que les professionnels en nombre d'entraînements, de sollicitations de matchs, et personne ne fait le tri car chacun pense que sa propre compétition est plus importante que la compétition du voisin. Il faut contractualiser avec la famille, et les accompagner, sur le plan médical, sur le plan sportif, sur le plan scolaire ou sur la formation pour laquelle ils se destinent. Si le jeune est en difficulté pendant le mois à venir, il ne jouera pas et il faut le dire clairement à l'entraîneur national de la catégorie d'âge et à tous les cadres techniques du jeune joueur. Il doit récupérer ou étudier. Quand le système s'affole, le gamin il fait le grand écart, et il finit malheureusement, par connaître des blessures graves. Le nombre de jeunes qui se retrouvent avec des genoux opérés à l'âge de 18 ans montre qu'au-delà des cas accidentels il y a aussi parfois le manque de maîtrise d'un système qui est trop exigeant.

Le facteur temps est un facteur très important évidemment dans les rythmes de vie de ces sportifs-là. Il faut savoir mener un double projet pour intégrer le projet scolaire en respectant les périodes de récupération indispensable à ces potentiels.

« Pour le projet scolaire, l'Éducation Nationale nous tolère à travers les pôles car il y a pour elle quelques intérêts mais le système scolaire n'est pas très bien adapté, il a besoin de créneaux horaires. Il va donc falloir évoluer avec les nouvelles technologies pour les meilleurs et que l'on puisse en réseau leur apporter une formation différente. »

Dominique DEFAYE, Pays de la Loire : « Philippe a dit que les pôles devaient s'adapter à la situation du terrain y compris par rapport aux clubs de haut niveau. Qu'est-ce qui va guider pour vous, pour toi, le fait de déplacer un pôle par rapport à un club de haut niveau ou par rapport à une structure scolaire qui donne satisfaction ? Moi j'ai toujours entendu dire que le scolaire, en tout cas pour nous au niveau de la ligue, était prioritaire pour les élèves. Aujourd'hui vous donnez la priorité à la structure sportive, ou à la structure scolaire, ou main dans la main ? Qu'est-ce qui peut guider ce choix ? »

Philippe BANA : « C'est le dialogue permanent avec vous. A Nice nous en sommes à la troisième réunion. Ce dialogue permettra de provoquer un changement quand le système sera à maturité. Nous fixons une direction : rapprocher les structures de l'élite pour avoir une meilleure efficacité, et une meilleure formation des jeunes joueurs, c'est un principe de parcours d'excellence. Nous travaillons avec les clubs professionnels, l'Éducation Nationale, les Directions Jeunesse et Sport et les collectivités. Nous ferons les choses avec vous, les conseils d'administration des territoires. Il y a trois semaines, j'étais avec Pierre, Francis en Pays de la Loire pour que cette chose se fasse de gré à gré en accord avec une réelle volonté de la ligue. J'espère avoir été le plus clair possible.

La question suivante est qui encadrera notre système de formation demain ? Sur quoi peut-on se mettre d'accord dans les quatre ans qui viennent sur qui va encadrer qui ? C'est la carte des emplois qui va déterminer l'émergence des emplois de droit privé. A l'époque de Jean-Pierre LACOUX, c'était l'époque des enseignants d'EPS, il n'y avait pas un prof de sport, pas un CTS, pas un emploi de droit privé dans les années 80. A partir des années 90, il y a une émergence des cadres d'État et des emplois de droit privé. Aujourd'hui, nous avons une redistribution. C'est la raison pour laquelle la fédération investit dans la politique de l'emploi, c'est structurant. L'encadrement des pôles sera de plus en plus par des emplois de droit privé. Les cadres d'État seront recentrés sur les meilleurs. Nous leur demandons de fabriquer les équipes de France jeunes, juniors et seniors du futur en se

concentrant sur l'élite, sur les espoirs fédéraux. Nous avons besoin de cadres de droit privé solides que nous devons former. Ce sont des formations lourdes.

Avec quel type de travail ? Sur des structures légères, dans un centre de formation, il faut de l'emploi professionnel. Les cadres d'État sont les coordinateurs de pôles c'est leur fonction essentielle et concentrée sur l'élite. Les entraîneurs nationaux qui sont sur des cas particuliers vont changer de métier, et vont aller s'occuper sur le terrain des espoirs fédéraux pour accompagner les responsables de pôles. L'idée consiste à décloisonner, à mutualiser, à améliorer la synergie des acteurs. Il faut dialoguer avec le monde professionnel. C'est la thèse du futur. Nous amenons des gens des centres de formation avec les équipes nationales, ils vivent des formations ensemble. L'encadrement du pôle, c'est difficile à manier, il y a eu des staffs plus étoffés ces dernières années. »

Bernard ZBORALA, Limousin : « Au travers du FADTE, l'objectif premier était de consolider les emplois. Est-ce que dans la nouvelle organisation du parcours d'excellence sportif, qu'il soit masculin et féminin, le volume est-il appelé à évoluer ? Ou est-ce que c'est constant ? »

Philippe BANA : « Elle est liée à la labellisation avec le Ministère dans l'année qui vient. Il y a des endroits sur la carte qui représentent des vides territoriaux. Le Limousin dit : Nous aussi on est capables de, et nous avons les structures pour. Les questions que l'on aura à se poser à cet endroit-là, c'est si on crée, on accompagne incontestablement. Partout où le développement sera possible, il se fera. Nous vous ferons des propositions en Limousin, en Pacifique, car nous avons des structures de renouvellement de l'élite en Océan Indien, et sur les Antilles Guyane. Il faut un vrai quadrillage du territoire. Claude SCARSI l'a évoqué, c'est une marge de 5 à 10 % incluse dans le budget. Mais il faut revisiter nos pôles et trouver les structures en difficulté pour monter le cahier des charges. Il y a des endroits où le Ministère estime qu'il y a un « feu orange » qui clignote, voire des endroits où nous devons fermer temporairement. Il y a des décisions courageuses à prendre.

La partie complexe concerne la mécanique d'évaluation. Ce dispositif est clair, cadres, structures mais il faut lui donner un sens. Quels filtres, quelles évaluations, quels moments choisis ensemble, avec les ligues et les comités pour dire voilà comment est bâti le système de détection et d'accès au haut niveau. Ce parcours d'évaluation, c'est un parcours balisé. C'est la zone qui va devenir l'outil d'évaluation compétitif plus systématique. Cette zone doit être un outil de dialogue, un outil de débat, un outil de projet, et il sera utilisé dans le système de compétition dans les quatre ans qui viennent. Avec les présidents de comités nous avons fait évoluer les compétitions inter-comités. Les compétitions inter-ligues, avec une détection plus large, utiliseront des outils différents. Il faut instituer des bases de données exploitables et plus concentrées sur la compétition que sur la détection en elle-même. Les interpoles auront une finale entre les zones. C'est un débat qui a duré 6 mois. Aujourd'hui notre conviction est faite que l'utilisation de la zone en terme compétitif est quelque chose qui va nous apporter un plus au plan des compétitions et va nous permettre de faire mieux progresser les joueurs.

La nouveauté 2013-2017 est dans l'accompagnement de l'espoir fédéral. Il faut préparer dès maintenant les 12 garçons et les 12 filles qui seront aux Jeux Olympiques. Il faut trouver rapidement ceux qui joueront les Jeux en 2020 et 2024. Toute cette approche est valable dans le secteur masculin et dans le secteur féminin, même si des adaptations seront nécessaires sur le secteur féminin, eu égard à la densité, au potentiel, au réseau, ou au modèle économique des clubs féminins qui est incontestablement plus réduit que celui du secteur masculin.

Olivier KRUMBHOLZ : « La difficulté est de savoir à quel moment nous devons faire la même chose ensemble, même si les problématiques sont identiques, il faudra s'y prendre différemment sur tel ou tel dossier. C'est bien sûr au coup par coup. Avec Claude, nous rencontrons les mêmes problèmes, mais le tissu n'est pas le même ne serait-ce qu'au niveau de l'évolution des clubs. Les clubs masculins ont quelques années d'avance par rapport aux clubs féminins, alors les clubs féminins continuent à progresser à travailler, à se structurer. Il y a de gros efforts. Mais la différence se situe à la comparaison trop systématique des deux pratiques. »

Philippe BANA : « Pour les compétitions, vous aurez un document jeune clarifié sous 30 jours. Les dates, les moments, les organisations, doivent coller à la réalité des ligues et des comités. Eric BARADAT et Michel BARBOT, avec quatre collègues présidents de comité responsables de zone, ont bien travaillé dans un bon esprit de construction collective. La détection devient essentielle à ce niveau pour avoir des bases de données utilisables des athlètes. Avec l'INSEP, celles-ci seront construites et exploitables. L'idée était de faire vivre l'inter-comité toute l'année, y faire des compétitions avoir une ambiance de détection des stages. Dans le même ordre d'idée nous n'allons pas changer grand-chose dans l'inter-ligue. Il y a eu un débat interminable, fallait-il faire une finale ou non ? Dans les discussions avec les acteurs, dans les discussions avec les ligues, même si les ligues ne semblent pas se battre sur cette idée, l'idée d'une finale compétitive a du sens. Elle y associe les DOM-TOM et c'est important sachant qu'ils sont parfois 20 % de l'effectif au niveau de la maison. »

Jean-Claude CLOAREC, Var : « Je me réjouis de cette évolution concernant les inter-comités parce qu'il me semble qu'à Mulhouse, la zone Sud-Est avait proposé ce genre de compétitions. Quelle organisation ? Pilotage de zone ou national? Si c'est un pilotage de zone, ça demandera beaucoup de monde et donc une structuration tant sur le plan sportif que sur l'arbitrage. Donc il faudrait peut-être réfléchir à l'heure actuelle comment le gérer dans le temps ? Le pilotage national sera inévitable et l'organisation peut-être de zone? Mais cela demandera beaucoup de monde au niveau des bénévoles. »

Philippe BANA : « Je vous propose, plutôt de faire des réponses lapidaires, de mettre ce genre de thématique à l'ordre du jour du groupe collaboratif où nous travaillerons avec le groupe inter-comité. Les solutions doivent venir de vous, c'est vous qui faites le handball, c'est vous qui animez ces compétitions, c'est vous qui allez dire quelles sont les meilleures solutions pour vous à cet endroit-là. Nous fixons le cadre et je te propose de mettre cette question du pilotage de l'organisation zone ou nationale dans ces structures de collaboration. »

Martine BOUSSUGE, Auvergne : « Est-ce que tu pourrais nous préciser quels sont les critères sur lesquels vous vous êtes appuyés pour transformer ces interpoles nationaux en interpoles de zone ? Et à quel moment vous le mettrez en application ? »

Philippe BANA : « Je te fais une réponse de technicien. Le critère, de toute évidence, c'est l'avantage de la formation. Je parlais récemment avec Laurent MUNIER qui nous disait que jamais ils n'avaient autant appris que dans ces moments, où à 14, 15, 16 ans, mais où ils étaient avec les meilleurs nationaux en permanence à combattre. Et la compétition pour ça, c'est un vrai révélateur, elle était très diluée. Après, il y a la vision plus simple d'Alain KOUBI et de Claude SCARSI qui est aujourd'hui le coût pour la fédération est de 300 000 €. A ce moment-là, il faut faire des choix stratégiques. Nous avons choisi à un moment cette histoire d'animation. Nous entendons l'avis du réseau, le plaisir d'être en pôle ensemble et de partager. Mais à des moments, il faut faire des choix stratégiques qui engagent le futur, et déplacer des sommes financières vers ces espoirs fédéraux. »

Jean-Luc BORDET, Centre : « Justement pour revenir sur tes propos, quel intérêt y a-t-il à faire une compétition interpole en ayant dans le logique de travailler sur de l'individualisation de performance et sur le fait de chercher à faire des athlètes de façon plus individuelle que de travailler sur une compétition proprement dite d'interpole ? »

Philippe BANA : « Déjà ce qu'il faut comprendre c'est que nous faisons un sport collectif, mais avec des athlètes qui doivent faire des performances individuelles. La question est extrêmement complexe par rapport à l'accompagnement en pôle. Il y a une nécessité de compétition entre les pôles dans le sens où un pôle doit avoir aussi une dynamique interne. Il y a notre représentation de l'activité et du cursus, mais il y a aussi, il ne faut pas l'oublier, la représentation du jeune joueur ou de la jeune joueuse dans son cursus, notamment en termes de motivation. Or, ces jeunes qui sont en

internat ensemble, ont un fort désir de jouer ensemble. Donc, si vous posez la question aux athlètes, eux souhaiteraient que la compétition interpole soit renforcée car ils s'entraînent et vivent ensemble. Mais les pôles servent à sortir une élite. La compétition d'aujourd'hui, lourde, un moment de très grande convivialité, pour les athlètes et les encadrements, mais pour le suivi des meilleurs c'est plus difficile. Le fait de resserrer, de prendre les meilleurs en finalité, plutôt que de faire un interpôle, doit nous permettre de mieux travailler avec de jeunes athlètes qui ont une chance effectivement d'accéder à l'élite. Le principe pour aller plus loin encore c'est vraiment garder nos forces et essayer d'aller plus loin. Il faut avoir les pieds par terre et la tête dans les étoiles. C'est cette espèce de complexité où effectivement, il va falloir continuer l'effort collectif, continuer le quadrillage du territoire, ces compétitions, et en même temps faire de l'élite et plus d'élite. »

Jeannick MOREAU, La Réunion : « Tu disais que les DOM-TOM continueraient bien sûr à participer à ces interpoles. Alors, ma question est la suivante : sur quel critère de choix et dans quelle zone nous allons nous placer ? La deuxième question : connaîtra-t-on assez tôt la période de l'année où se joueront ces interpôles de zone ? La troisième question est liée aux prix des avions. En janvier c'est à 1 400 €, si c'est au mois d'avril c'est à 600 € par personne, donc la donne est différente. Enfin si un joueur des DOM est qualifié pour une finalité cette fois, qu'est-ce qu'il fait ? Il reste en métropole ou il part et il revient ? Et là, qui finance le prix de ce nouveau voyage ? »

Philippe BANA : « Tout ce système doit déboucher sur une économie qui pour les DOM-TOM sera meilleure. Il va venir plus tôt dans l'année à un certain moment où les prix des billets seront moins chers pour vous. Pour la finale interpôle, ce sont des sélections de zones des pôles et les joueurs des DOM-TOM seront inclus. La prise en charge est fédérale car nous remplaçons la compétition à 24 par une compétition de sélection. Nous allons passer d'une compétition de l'ensemble des pôles, réunis pratiquement sur une semaine de compétitions, à une finale de zone à 6. Cette compétition interpôle devenait tellement forte en terme de lumière, qu'elle finissait par être un objectif et pas un moyen. La compétition dans les pôles est un élément déterminant de la formation car c'est bien de s'entraîner, c'est bien de répéter des gestes mais il faut aussi être capable de réaliser en situation de pression maximale, en situation de difficulté, et cela fait partie des apprentissages. Quand la compétition devient un objectif, cela devient la zone de lumière du cadre qui s'en occupe, la zone de lumière du chef d'établissement qui tout d'un coup se retrouve sur la photo dans le journal. La cible qui est la nôtre, reste la formation. La finalité interpôle, dernier étage de la fusée, sera ce que nous avons déjà fait sous d'autres formes. La notion de sélection de zone fait éclater les enjeux personnels et nous ramène à une évaluation qui sera faite dans l'intérêt du jeune joueur. Il évoluera avec les meilleurs et c'est logique dans les perspectives de nos équipes de France.

Les équipes de France jeunes c'est une ambition, en dosant les effectifs et les efforts des jeunes d'avoir une capacité à les projeter vers les compétitions internationales, sans avoir une obligation de résultat, ni avoir une obligation de performance. Il y a un dernier échelon, qui est un objectif prioritaire, réussir, avec comme compétition de référence, les Jeux Olympiques, les championnats d'Europe et les championnats du Monde. Il ne s'agit pas de créer des compétitions supplémentaires. »

Marie BOURASSEAU, chef de délégation France jeune féminine : « Je voulais juste rajouter que les apprentissages pour une sportive de haut niveau, avec le maillot de l'équipe de France, c'est avant tout apprendre à gagner. C'est important, ainsi l'équipe de France jeune vient de se qualifier pour les championnats d'Europe en Pologne au mois d'août. Il y a déjà parmi ces jeunes celles qui ont un mental et la psychologie pour dominer, pour essayer de gagner quand même quel que soit l'environnement. »

Philippe BANA : « Il y a un double projet qui nous tient à cœur, c'est la marque de la maison. Il y a des endroits où c'est très facile de faire des doubles projets, il y a des endroits où c'est difficile, il y a des endroits où ce n'est plus possible. Il faut le décaler. Et cette chose-là, elle existe de plus en plus au fur

et à mesure qu'on se rapproche du professionnalisme. Cette semaine une jeune fille de France jeune et Cédric PATY ont été reçus sans concours à l'école de kiné. Et ce n'est pas du tout le même parcours, il y a des gens qui sont dans de la formation et il y a des gens qui sont dans une reconversion olympique. Ainsi pour revenir sur vos préoccupations à vous, HSE et HSA, c'est une bagarre avec les rectorats qui est réelle, forte et difficile. Malgré les circulaires de 2006, les coûts additionnels sont importants pour vous. Le garant de ce double projet, c'est la convention de formation. Il est nécessaire de lui donner un plus grand pouvoir formatif. Les syndicats de joueurs le savent bien il va falloir adapter. Dans ce programme d'insertion, de formation, de reconversion à la carte, chaque athlète de l'équipe de France peut être individuellement accompagné dans un parcours de vie, avec vraiment *a posteriori* un regard de la fédération sur ces internationaux. Pascal MAHE doit être aidé, il nous appelle, je rentre en France, comment les formations et les diplômes qu'il a obtenu à l'étranger seront pris en compte. Comment je peux rentrer dans le dispositif ? Où est-ce que vous m'aidez à m'insérer ? Nous devons le faire. Mais aujourd'hui l'économie du jeune joueur a un sens. Elle est assumée par vous à certains moments. Beaucoup de ligues se tapent une partie des coûts des internats, beaucoup de territoires investissent car le pôle est devenu un cœur de ligue. Et cette économie à un sens, difficile, bourse régionale, aspect scolaire, convention de formation, la garantie de prise en charge sont des éléments de cette économie. Obligatoire, car le club professionnel doit assurer la formation dans le centre de formation. L'économie, c'est une aide financière entre 15 et 18 ans. C'est une formation entre 18 et 22 ans. Puis je deviens professionnel après 22 ans ou avant 22 ans. Voilà le montage pour l'échelle la plus haute. La fédération a fait d'énormes efforts surtout en respectant la parité. C'est un honneur dont nous sommes fiers. Nous rajouterons simplement le travail de Jean-Michel GERMAIN. Une vraie formation sur les conduites à risques et le métier de professionnel a été mise en place par rapport à des agents et à des contrats. Quand un gamin arrive dans un centre de formation, que des agents lui tombent dessus et qu'il faut signer un contrat avant de rentrer dans le monde professionnel dans les meilleures conditions possibles. »

Gérard GALLO, Sarthe : « Ce côté économique, tu l'as présenté, en s'appuyant sur les clubs pros. Or quand on rapproche les pôles des clubs professionnels, on sait que l'économie peut-être défaillant. Or le club pro peut disparaître rapidement. Jusqu'où peut-on être prêt à prendre le risque de se rapprocher d'un club pro si demain ce n'est plus celui-là qui est professionnel, c'est un autre qui est à 100, 150, 200 km ? Il faut déplacer le pôle et vis-à-vis des collectivités et des institutionnels, quelle image doit-on montrer ? »

Philippe BANA : « Tu as raison et c'est un sujet assez douloureux. Il faut le faire en connaissance de cause, après une étude longue de faisabilité préalable, et dans une synergie de vue avec tous les acteurs à commencer par la ligue et les comités. C'est le CNDS ou le Conseil Régional qui aident depuis des années. Aujourd'hui c'est vous qui payez le système. Donc, effectivement, je te l'accorde, il nous faut être extrêmement attentif. Mais, il ne faut pas avoir peur non plus d'aller chercher des partenariats demain, avec des gens qui peuvent être des co-acteurs avec nous de la formation. Et c'est cette espèce de co-action avec le monde professionnel qui fait la valeur du système de formation du handball. Elle est unique, personne d'autre n'a inventé une idée de dingue comme ça. Donc, soyons courageux, et en même temps faisons attention à ce qu'on fait, prenons des précautions ensemble. »

Jean-Luc BORDET, Centre : « Nous pouvons avoir des difficultés dans les relations avec les centres de formation et les clubs d'élites car nous n'avons pas tout à fait les mêmes impératifs. Nous sommes dans du long terme, construction des équipes pour 2020 or les clubs pros sont dans l'immédiateté et même parfois dans l'urgence. Dans la relation et le conventionnement, quels sont les leviers que nous pourrions avoir pour travailler avec eux, dans la logique d'un conventionnement, d'un partenariat efficace à long terme, même si eux dans leur propre projet, le long terme s'arrête à quelques années. »

Philippe BANA : « C'est une très bonne analyse et j'encourage les territoires à signer, et beaucoup d'entre vous l'ont déjà fait. Je n'invente rien. Il faut signer des partenariats clairs et écrits avec les clubs professionnels. Ce club occupe toujours une place visible localement. Quand je vais à l'Aréna de Montpellier, François GARCIA et Jean-Claude SEMENE sont capables d'avoir un espace ligue ; les gamins du handball sont présents. Les entraîneurs du centre de formation, de l'équipe première viennent travailler aussi dans l'équipe technique régionale. Certes il doit y avoir des règles, pour maîtriser le raz-de-marée espagnol dans les deux ans qui viennent. Rien ne remplacera le conventionnement, le partenariat avec les acteurs. Il faut que les portes s'ouvrent sur des logiques et des objectifs. Le lien entre le pôle et le centre de formation, ce n'est pas un choix politique, ce n'est pas pour faire plaisir aux clubs d'élite, c'est parce que c'est la nature même de l'issue de la formation dans laquelle nous nous sommes engagés. Un processus en direction du haut niveau doit aboutir à la porte de ce haut niveau. Et à la porte de ce haut niveau, il vaut mieux que les portes soient ouvertes et que cette communication qui va exister entre les structures soit une prolongation naturelle du parcours. Il faut bien comprendre que dans un pôle sur 100 % des gamins réunis dans le pôle, il y en a 90 % qui n'accéderont pas à ce haut niveau et, peut-être parfois même plus. Ces 90 % sont des joueurs « d'intérêt régional », qui vont alimenter le niveau de jeu le meilleur dans la région. Par contre il arrive un moment où les quelques meilleurs sont potentiellement déjà susceptibles de passer à l'étape supérieure. La proximité du secteur pro, c'est la possibilité, à un moment peut-être où le gamin est encore dans le pôle, qu'il puisse de temps en temps, plutôt que de travailler avec des gamins qui ont trois ans de moins que lui, de travailler déjà avec des gens du centre de formation sur la base d'entraînements communs. C'est la possibilité pour l'entraîneur du pôle ou les intervenants techniques du pôle de cohabiter avec la structure technique du centre de formation. C'est une vraie richesse, c'est indispensable, pour donner la meilleure garantie au jeune de ne pas rater une occasion. Mais il faut rester maître d'œuvre du dispositif, et tant qu'on sera des acteurs principaux de ce dispositif, on pourra et donner les règles et les faire respecter.

Demain, pour aller dans le sens de Claude ONESTA, la formation du joueur peut nous échapper, la formation du très jeune joueur. Donc, nous, on considère le territoire comme l'entité responsable de ce dispositif. Et cela a du sens car 60 % des joueurs en convention de formation trouvent un contrat professionnel, et je vous demande de réfléchir à ça. Il n'y a pas beaucoup de dispositifs en ce moment dans le sport qui génèrent ces chiffres. C'est-à-dire que notre dispositif crée de l'emploi pour 60 à 80 gosses par an. Ce n'est pas anodin non plus, c'est une chose qui est assez forte.

Je voudrai dire un mot sur le parcours de santé qui m'inquiète le plus. Il faut mettre en place un vrai réseau. Tout le monde a fait des efforts. Le suivi médical réglementaire est fait. Le gamin est dans un maquis de médecins qui n'échangent pas entre eux. Il n'y a pas de bases de données centralisées car tout le monde a échoué sur ce dispositif de centralisation des données médicales. Avec l'INSEP nous essayons d'en mettre un en place. Mais il n'existe pas au niveau du gamin. Nous sommes dans des dispositifs qu'il nous faut croiser pour progresser. Nous allons vous proposer des cahiers de charges actualisés avec des conventionnements autour de vos équipes médicales. Cela représente un coût pour vous et pour la fédération, donc il faut être efficient. Mais nous devons conventionner pour mieux suivre nos jeunes joueurs.

Gérard JUIN, médecin fédéral : « Nous avons réuni les responsables médicaux des pôles et leur première problématique est l'isolement. Il s'agit de commencer l'échange en fonction de la position du secteur santé au sein de notre dispositif. Il y a des demandes d'échanges, mais je pense que c'est à partir d'une connaissance des droits et des devoirs de chacun, que le système va pouvoir avancer. Et la vraie problématique des médicaux aujourd'hui ce n'est pas de dire à quoi on sert, mais quelle place nous avons dans le système. Les médecins sont des « libéraux », qui ont l'habitude de fonctionner seul, donc ils continuent à fonctionner seuls. Les différentes réunions font qu'à partir du service médical des équipes de France, il y a des mises en réseau, les médecins se connaissent de plus en plus entre les clubs professionnels, les médecins des équipes, et cela à tous les étages. Avant, il n'y avait que les médecins des équipes A, aujourd'hui il y en a au niveau des équipes de jeunes,

donc c'est un progrès. Par contre, la centralisation des données et l'échange possible au niveau des données qui est aujourd'hui déficiente. »

Philippe BANA : « On va attaquer si vous le voulez bien, un truc un peu compliqué. Dans les vingt dernières années, la fédération de handball a eu quelque chose de très typique, là aussi, on est dans l'atypie. Cette fédération a toujours fabriqué des trucs un peu hors normes qui ont fini par être un peu bizarres au départ et qui à la fin ont été des réussites extraordinaires. Elle a empilé un stock de règles autour du parcours de l'excellence sportive de la filière de l'élite. Je fais jouer le gamin au meilleur niveau possible pour lui. L'exercice est difficile et nous avons listé les dérogations DTN pour jouer en senior. Aujourd'hui, dans les vœux, cet après-midi, cette chose-là est incroyable. 350 gamins de pôle jouent en senior, en N2 N3. C'est pour eux un formidable tremplin. Nous vous proposons de ne pas le réserver aux seuls listés. Aujourd'hui nous avons mis deux personnes en charge du sport professionnel, qui ne font que ça, Paul LANDURE et Guy PETITGIRARD. Les Joueurs Formés Localement (JFL), nous allons continuer ce que nous avons démarré en filles avec les JIPES, avec l'idée de travailler avec le monde professionnel pour se mettre d'accord sur un certain nombre de joueurs formés localement. Ces joueurs formés localement, sont la base de la formation française sans aucune discrimination. Un jeune joueur de l'équipe nationale tunisienne a signé cette semaine au centre de formation de Tremblay, celui-là, il est formé localement. Afin d'éviter tous les aspects discriminatoires, l'Union Européenne est très claire là-dessus, il s'agit d'améliorer le lien entre la formation et la professionnalisation. La règle pour les joueurs issus du parcours de l'excellence sportive, elle est basique, j'y étais trois ans en pôle ou en centre. Pour l'instant, ce qui est validé, dans le secteur féminin nous devons le poursuivre avec cette force de conviction, pour créer une vraie formation féminine au travers du dispositif JIPES qui est en cours. Avec les masculins, ce dispositif verra le jour l'an prochain. Dès 2014, la règle du joueur issue du parcours de l'excellence sportive sera effective pour tous les joueurs ayant opéré 7 ans en France avant 23 ans. Cette règle est à l'étude en ce moment avec la LNH, le secteur professionnel, le syndicat de joueur, celui des entraîneurs. Ainsi 6 joueurs devront être sur la feuille de match à partir de 2014-2015. C'est pour nous une question de survie pour nos équipes nationales. »

Claude ONESTA : « Je vais essayer de traduire un peu tout ça. Je le disais tout à l'heure à Olivier, que les féminines nous avaient précédé dans cette démarche et dans cette recherche réglementaire. Pourquoi ? Parce que les féminines étaient déjà devant un problème qui était lié à la forte représentation de joueuses étrangères dans le championnat, et donc forcément la difficulté pour les joueuses françaises formées dans nos centres d'accéder peut-être à des responsabilités dans l'élite. Et, nous, quand le secteur féminin a commencé à parler de cela, nous disions que cela ne nous concernait pas dans le paysage sportif masculin. Deux ans plus tard, les choses ont beaucoup évolué. Nous nous retrouvons devant la même problématique. C'est vrai que le championnat de LNH est un championnat qui se structure de plus en plus où les clubs sont de mieux en mieux positionnés, de manière durable et autour de nous la concurrence des championnats étrangers devient de plus en plus légère. Avec la particularité, par exemple, que le championnat espagnol qui était véritablement un championnat de référence jusqu'à il y a un an, a véritablement explosé. Il faut savoir qu'aujourd'hui la règle pour accéder à la LNH, c'est d'avoir un budget d'un million et demi. Aujourd'hui, si cette règle était positionnée en Espagne, il n'y a que deux clubs qui pourraient participer. Tous les autres ont des budgets qui ne correspondent plus à des budgets de notre secteur professionnel. Donc les joueurs qui et dans le secteur professionnel, qui avaient pour activité la pratique du handball, sont aujourd'hui à la recherche de contrats existants. Il y a un afflux majeur, l'offre est devenue plus importante que la demande. Il y a trop de joueurs sur le marché et, les joueurs arrivent sur le marché à des tarifs qui sont pratiquement la moitié de ce que pouvaient être les tarifs il y a encore deux ans. Il suffit de regarder ou d'ouvrir le journal ou de regarder les sites dédiés au handball et vous vous rendez compte tous les jours que le marché des transferts bat son plein, et que tous les clubs sont en train de constituer l'équipe de la saison prochaine et vous ne voyez pratiquement jamais apparaître un nom de français dans ces déplacements de joueurs. Seuls

les joueurs étrangers sont en train d'arriver dans notre championnat. Donc vous avez des joueurs qui sont capables de venir signer un contrat professionnel, des joueurs confirmés, pas un jeune joueur de 18 ans, mais qui sont capables de venir dans le secteur professionnel pour un contrat de 3 à 4 000 € net par mois. Notre préoccupation, c'est que, quand même, les gamins que l'on forme depuis et que l'on détecte depuis l'âge de 12 ans soient au maximum représentés dans la population de notre secteur pro. Sinon cela voudrait dire que tout l'argent qui a été investi et que vous investissez quotidiennement sur vos structures n'a pas de sens si à l'arrivée la porte est fermée et si elle n'est ouverte que pour des gens qui nous viennent de l'étranger. Donc ce sont ces problématiques qui nous ont amené à réfléchir à une réglementation. Qu'allons-nous faire et qu'allez-vous faire? Faut-il imposer à Paris Handball d'avoir la moitié de ses joueurs composés de jeunes formés localement? Paris Handball, lui, a un projet pour gagner la ligue des champions. Si vous lui imposez ces gamins, comme il a l'argent, il va les prendre mais il ne s'en servira pas. Car pour gagner la ligue des champions, il vaut mieux avoir des stars que des jeunes joueurs. Donc vous risquez d'avoir un résultat contraire à celui recherché. Nous allons mettre ces jeunes dans un parking doré, mais ces gamins-là n'accéderont plus au terrain. Donc au lieu d'avoir des règlements très virulents et ils finissent par être très souples. C'est une vraie difficulté, c'est une vraie crainte. La force des équipes de France depuis 20 ans, ce sont les jeunes joueurs sortis de nos pôles qui accédaient très rapidement au secteur le plus élevé. Puis nos meilleurs joueurs partaient à l'étranger et donc libéraient des places pour ces jeunes joueurs français, et ces jeunes joueurs français, ils jouaient mais ils avaient des responsabilités et ils progressaient très vite dans l'accès haut niveau, ce qui nous permettait de garder de la qualité sur les terrains internationaux.

Si demain, ces jeunes joueurs, comme dans le championnat allemand, sont appelés à ne pas pratiquer au plus haut niveau alors l'équipe de France suivra la courbe des résultats de l'équipe d'Allemagne. C'est-à-dire que les investissements seront faits de manière majeure par les clubs pros pour une rentabilité immédiate qui mettra à mal, la continuité du cursus dont nous vous parlons depuis deux heures. Il faut trouver un consensus avec le secteur professionnel. Car Jérôme FERNANDEZ, à 36 ans, est un joueur formé localement mais il ne durera pas éternellement. C'est compliqué, franchement pour réfléchir aux règles et comprendre ce que la règle va générer réellement à la sortie. »

Georges POTARD, PIFO : « J'aurais juste une question ou deux, en fait, une et une observation plutôt. Pour revenir à cette idée de rapprocher les pôles des clubs professionnels, tu connais la particularité de l'Île de France, puisque notamment en garçons, sur les filles c'est moins compliqué en apparence, sur les garçons avec 4 clubs de LNH et un club de D2, c'est un peu plus compliqué à manier. Par contre la question que je souhaite poser, c'est que les joueurs ont besoin de beaucoup de temps de jeu, or le projet de diminution du nombre de journées dans le futur championnat de France, si le projet est adopté dans quelques instants. Est-ce qu'il n'y a pas quand même là une contradiction lourde entre des besoins? Même si le championnat de France ce n'est pas l'élite, puisqu'on est un peu plus haut et il n'empêche qu'il y a dans les deux démarches me semble-t-il une petite contradiction. »

Philippe BANA : « Le projet de la sportive, débattu toute l'année, assez curieusement peut-être va dans le sens de la fédération, du parcours de l'excellence sportive, et surtout de l'intérêt du gamin. Pourquoi? Parce que notre credo c'est de dire que ces jeunes juniors jouent trop. Ils sont perdus dans le maquis des compétitions de moins de 18, de l'équipe réserve, pour cinq minutes de jeu en première il fait 800 km en autobus pour aller jouer à l'autre bout de la France. Donc, assez paradoxalement comme dans les compétitions fédérales, il y aura, si ce projet passe, dans les 36 équipes, il y aura toutes les réserves, ça va économiser un petit peu la santé de nos jeunes athlètes. En ce qui concerne l'Île de France, c'est un territoire qu'il nous faudra appréhender dans l'olympiade de manière différente en se mettant très vite à table avec les clubs professionnels avant que ça ne dégénère. Il faut avancer sur ce sujet avant que le système ne dérape. Je n'ai pas assez insisté, non plus sur les éléments du projet DOM-TOM. Des difficultés nous y attendent et dans les tendances

actuelles du parcours. Il faudra exercer une surveillance accrue et être proche des DOM-TOM, en intégrant l'éloignement, la difficulté, l'insularité. Il faudra mettre en place des projets quasiment adaptés et signer des conventions espoirs fédéraux, beaucoup se sont faites cette année. Ainsi en Guyane, à Mayotte, et demain à la Nouvelle Calédonie, Wallis et Polynésie où il n'y a pas de pôle, il faudra des formes originales particulières pour chaque cas. Ce sont des réservoirs extraordinaires et il faut se rappeler ce que ces départements ont apporté à nos dispositifs. Ces solutions adaptées pour les DOM-TOM, elles supposent qu'à certains moments on fasse rentrer plus vite quelqu'un dans un centre de formation, la délocalisation ne se fera jamais sans avoir discuté avec les composantes du territoire.

Pour terminer, je vous propose une méthode sur le temps et un timing sur l'année qui nous attend. Avec le résident, nous souhaitons vraiment que vous vous engagiez derrière la fédération sur ce parcours d'excellence sportive. Il y a des bagarres à mener, Claude l'a très bien dit. Il faut que nous sentions que derrière nous, l'ensemble du dispositif des dirigeants nous dit : « Bon, il faut y aller, il faut négocier vous pouvez conventionner, vous pouvez vous battre. » L'approbation de ce parcours, aujourd'hui par l'assemblée générale, est un premier pas pour nous. Ensuite nous allons aller négocier, en juin, avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Éducation Nationale. Il faut les convaincre à partir de la confiance que vous nous apporterez.

Le nouveau cahier des charges des pôles espoirs, dans trente jours, sera dans chaque territoire et vous devrez vous en emparer pour travailler dessus. Pendant un an il faut travailler ensemble à la labellisation de l'ensemble des pôles. Il faut repasser ces 47 pôles au peigne fin, pour savoir à quoi nous voulons jouer ensemble. La labellisation des 48 pôles est possible. Tu vois, Brigitte, celui du Limousin est dedans. Quand vous regarderez les équipes de France 2020 et 2024, vous penserez encore à nous à ce moment-là, j'espère à votre vote d'aujourd'hui. »

Martine BOUSSUGE, Auvergne : « Je m'excuse, mais nous avons eu l'avis de Claude sur l'évolution au niveau des garçons et des inquiétudes, mais nous n'avons pas eu l'avis d'Olivier sur ce qui va se passer sur le secteur féminin à partir du départ des filles vers des clubs étrangers. »

Olivier KRUMBHOLZ : « Sur la règle des JIPES, il est bien évident que tous les clubs ne sont pas forcément sur la même longueur d'onde. Ils sont bien conscients de la nécessité de la règle mais ils ont du mal aussi par moment à en supporter les contraintes. C'est humain et naturel. Cette règle du JIPES est une règle essentielle car je ne vais pas redire tout ce qu'a dit Claude, mais, effectivement, les jeunes joueuses françaises, elles ont besoin de jouer en première division, de s'exprimer, elles ont besoin de confiance. Il faut comprendre qu'un athlète, pour qu'il soit bon, il a besoin d'avoir de la confiance et pour avoir de la confiance, ce qui est certain c'est qu'il a besoin de temps de jeu. Un temps de jeu important, un temps de jeu stable qui puisse lui permettre de week-end en week-end de gagner en confiance sur sa propre compétence. C'est une première chose, je pense que Claude a très bien résumé les problématiques de cette règle. Pour ce qui est des départs à l'étranger, je vais être très honnête avec vous parce que ça mérite une réponse honnête. Je pense que les deux finales de championnat du monde en 2009-2011 ont donné l'impression à certaines joueuses d'être tout à fait mûres, extrêmement compétentes, pour tenter une expérience à l'étranger. Les salaires peuvent monter jusqu'à 12 000 € net par mois, alors qu'une bonne joueuse en championnat de France gagnera autour de 3 000 € net. C'est du triple promis. Ces départs à l'étranger aujourd'hui, il faut être honnête, pour l'instant ça ne se passe pas très bien. Donc elles déchantent, il faut savoir que la quasi-totalité des joueuses parties à l'étranger l'année dernière, hormis Raphaëlle TERVEL qui est partie depuis plus longtemps à l'étranger, toutes les autres vont changer de club, et toutes les autres ont connu des situations très difficiles dans tous les secteurs. Certaines, c'est sur le plan sportif, ou elles n'ont pas joué, ou au travers de la concurrence elles ont été mises réellement en difficulté, donc peu de temps de jeu, de gros problèmes d'acclimatation, apparemment l'herbe n'est pas plus verte ailleurs.

Donc si elles doutaient que la France était un beau pays, y compris en handball, aujourd'hui elles en sont de plus en plus conscientes. Les sommes promises, pour plus de la moitié des filles, n'ont pas

été versées. Ceci dit, quand elles partent jouer pour beaucoup d'argent à l'étranger, elles n'acceptent pas forcément tout de suite de revenir jouer en France sur les salaires antérieurs. Enfin il faut comprendre ces joueuses, elles ne veulent pas rester sur un constat d'échec au bout d'un an et rentrer immédiatement. Elles vont continuer l'aventure, mais ailleurs, mais ce n'est pas effectivement sans difficultés. Le revers de la médaille est positif, car cela renforce la position des clubs français qui, à défaut de pouvoir offrir des salaires énormes, offrent un championnat solide, des garanties financières, des garanties aussi dans le suivi médical. Notre handball se trouve renforcé. Si j'avais une dernière chose à dire, je trouve que c'est un peu dommageable d'écouter plus les agents plutôt que les vrais techniciens du sport français qui sont certainement de meilleurs conseils que ces agents qui voient, eux, un intérêt financier à faire bouger les filles. »

Philippe PUDELKO, Val-de-Marne : « Je voudrai simplement rebondir sur le discours de Georges POTARD, et revenir sur la problématique de l'Ile de France. Une réunion de novembre 2011 qui s'est déroulée au siège de la FFHB, avait engagé une négociation qui, à l'époque, avait des chances d'aboutir, si j'écoute votre discours d'aujourd'hui, je suis moins optimiste. »

Philippe BANA : « Je vais faire court. Pour l'Ile-de-France, les coaches ont dit la vérité, et tout le monde dit la vérité. En Ile de France, il nous faut, et rapidement, mettre en place, deux pôles espoir, compte tenu de la densité que représente cette région, à la fois pour une cohérence territoriale, à la fois pour une survie de notre relation avec les clubs professionnels qui est très mal engagée pour l'instant. Je vous disais tout à l'heure que le problème s'est posé avec ABALO en 2000, Ivry se disait je l'envoie ou je ne l'envoie pas ? Il faut trouver une répartition géographique intelligente. Il faut jouer avec les autres aujourd'hui, il faut collaborer avec les autres pour gagner. Tu collabores même avec tes ennemis vous l'avez vu dans certains discours, mais tu gagnes, quand tu collabores tu gagnes. »

Nous allons passer au vote d'approbation par l'assemblée générale.

La Direction Technique Nationale propose à l'assemblée générale la présentation et approbation de la politique technique de la FFHB de 2013 à 2017 à travers le Parcours d'Excellence Sportive, les compétitions de détection, de formation et d'évaluation des joueurs (IP, IL et IC)

Votants : 110

Pour : 17 138 (95,70%)

Voix totales : 18 292

Contre : 770 (4,30%)

Voix exprimées : 17 908

Vote blanc : 384

Joël DELPLANQUE : « Le parcours de l'excellence sportive, tel qu'il est prévu par le code du sport prévoit qu'il fasse l'objet d'une adoption formelle à l'assemblée générale. Cela vient d'être fait d'une façon très claire au travers du vote que vous venez d'exprimer. Mais au-delà de ce vote et au travers des questions qui viennent d'être évoquées, des échanges qui ont eu lieu avec le Directeur Technique National et les deux entraîneurs nationaux, je voulais vous exprimer ma satisfaction. Satisfaction, car j'ai vraiment bien senti que ce parcours de l'excellence sportive, à partir de son collège, de son lycée, de son club, de son comité, de sa ligue, de la fédération, des équipes nationales, tout le monde au départ était un petit peu le dépositaire. Et la fierté que nous ressentions les uns les autres, les émotions qui étaient les nôtres devant quelquefois les succès, quelquefois les échecs des uns et des autres, c'était quelque chose dont nous avons les uns et les autres participé à la construction de façon la plus intime possible, et de façon la plus forte possible. Les réalités aujourd'hui que nous venons d'évoquer sont les réalités d'un monde économique d'un sport professionnel qu'il soit féminin ou masculin qui lui aussi est en pleine évolution. Olivier vient d'évoquer le rôle des agents, ils existent dans notre milieu comme chez les autres. Les difficultés, l'attrait de paradis qui ne sont peut-être pas fiscaux, mais éventuellement l'attractivité salariale des uns et des autres sont quelquefois des rêves qui sont quelquefois un peu cruels à vivre. Ils font partie aussi désormais de cette réalité. Nous devons avoir toujours ce souci d'image de marque, dans cette

construction, au travers de ce corpus de règles quelquefois à l'excès, qu'évoquait Philippe, pour essayer de protéger quelquefois nos jeunes.

Et cette protection, elle devient de plus en plus difficile, de plus en plus aléatoire, de plus en plus difficile à créer dans ce monde professionnel, l'exemple de Paris, qu'évoquait Claude, en est une illustration assez grande. Donc, ce vote a pour objet, à mon avis, de bien montrer que c'est un axe fort partagé par tous, d'une part. Et qu'il conviendra sans doute au travers de la convention que la fédération a signée avec la ligue, au travers de l'ensemble des dispositions telles qu'elles viennent d'être évoquées, au travers des votes, à venir sur l'organisation de nos compétitions, il faut effectivement que nous montrions cette volonté de cohérence, de construction. En fait, toute cette organisation, elle repose sur un paradoxe. Ce paradoxe, c'est la relation au temps. Dans le secteur professionnel, c'est l'immédiateté qui prédomine. Nous, nous construisons un avenir heureux pour ces jeunes filles et pour ces jeunes gens, au travers leurs expressions dans les équipes nationales. Il faut donc à la fois, comme dans le domaine du développement, faire preuve de beaucoup de conviction. Et cette conviction ajoutée à celle que nous mettons pour développer notre sport notamment sur tous les territoires, c'est à celle-là que je souhaitais qu'on fasse appel à l'occasion de cet échange et je vous en remercie. »

Pause de 10 h 30 à 11 h. Reprise des travaux à 11h

Alain JOURDAN : « Nous allons passer à l'étude des vœux et des projets retenus par le conseil d'administration.

La première proposition qui vous est soumise, c'est tout simplement le vœu 5 de la Bretagne. Il s'agissait d'une prise en compte pour l'arbitrage pour la CMCD sur lequel la commission nationale des statuts et de la réglementation avait proposé : *« dans les deux cas la fonction d'arbitre et l'arbitrage de l'arbitre qui mute peut être comptabilisée pour le club d'accueil avec l'accord écrit du club quitté. »*

Martine SANGUINETTI, Côte d'Azur : « Est-ce que nous pouvons savoir pourquoi les Présidents des ligues étaient défavorables et les Présidents des comités favorables ? »

Joël DELPLANQUE : « L'assemblée générale a vocation à trancher ce type de débat. Comme je l'ai dit hier, celle-ci est souveraine. »

Edouard MIKOLACZYK, Alsace : « Pourquoi dans le texte au-dessus il y a marqué « s'il y a l'accord du club quitté », que ce soit pour une mutation pendant la période officielle ou pas. Le problème de fond, c'est que normalement les clubs doivent faire un effort pour former des arbitres et des jeunes arbitres. C'est une situation inéquitable, c'est-à-dire que le club qui a, à côté de lui, un club qui a un peu trop d'arbitres, il peut lui en filer. Les autres qui ne sont pas dans ce cas-là, ils ne peuvent pas profiter de cette situation. Voilà pourquoi nous étions contre. »

Alain JOURDAN : « Tu as exprimé ton opinion, tu es contre, chacun pourra l'exprimer dans le vote. »

Vœu n°5 de la Bretagne : prise en compte de l'arbitrage dans la CMCD en cas de mutation des arbitres

Votants : 105

Voix totales : 17 351

Voix exprimées : 16 746

Pour : 11 702 (69,88%)

Contre : 5044 (30,12%)

Vote blanc : 605

Le deuxième vœu où il y avait une divergence d'appréciation entre le CPL et le CPC qui vous est soumis au vote, c'est le vœu 9 de la Côte d'Azur par rapport à l'attribution de points CMCD aux membres œuvrant pour la politique territoriale.

Vœu n°9 de la Côte d'Azur : Attribution de points CMCD aux membres œuvrant pour la politique territoriale

Votants : 111

Voix totales : 18 690

Voix exprimées : 18 152

Pour : 14 823 (81,66%)

Contre : 3 329 (18,34%)

Vote blanc : 538

Le troisième vœu concernait la saison sportive. Il a été proposé par la Nouvelle-Calédonie. C'est un article lié au règlement intérieur. Il est soumis au vote de l'assemblée générale. Tout le monde était a priori d'accord.

Vœu n°24 de la Nouvelle Calédonie : Définir pour ce territoire la saison administrative

Votants : 110

Voix totales : 18 415

Voix exprimées : 17 604

Pour : 17 313 (98,35%)

Contre : 291 (1,65%)

Vote blanc : 811

Maintenant nous passons aux propositions des commissions. Et nous commençons par la commission nationale des statuts et de la réglementation de Claude PERRUCHET.

Alain JOURDAN : « Dans la cadre de la préparation de l'assemblée générale, je rappelle évidemment que les vœux devaient être transmis le 15 octobre. Je me suis engagé à ce que les demandes de vœux vous parviennent fin mai début juin avant les assemblées générales de ligue et de comité car c'est à ce moment-là, en général, qu'émergent les idées. Ce délai doit nous permettre, d'éviter la demande des vœux en début de saison sportive au moment où vous êtes un peu submergés par le démarrage de la saison. Pour conserver un timing de travail avec les commissions et les services fédéraux puis le CPL et le CPC, nous vous proposons simplement d'avancer au 1^{er} octobre. »

Dominique DEFAYE, Pays de la Loire : « Oui, donc une petite intervention au nom du conseil d'administration de la ligue des Pays de la Loire concernant justement cette préparation à l'assemblée générale fédérale. Nous souhaiterions que la FFHB envisage d'utiliser de nouveaux moyens de communication. Est-ce qu'il ne pourrait pas être mis en œuvre justement en parallèle à ce que tu viens d'évoquer, le fait qu'un forum Internet avec clés d'accès puisse en amont être installé, avant l'assemblée générale pour sa préparation. Afin que notamment des commissions régionales ou des ligues ou des comités, des territoires, puissent s'y exprimer, sur les projets, qui nous parviennent. L'informatique et Internet devrait nous faire gagner du temps. Toutes les voix pourraient être entendues. Ce sont des pistes, bien sûr, qui doivent lancer un débat aujourd'hui. Au niveau des Pays de la Loire nous pensons que cela pourrait être constructif et faire avancer les manières d'échanger. »

Joël DELPLANQUE : « Je me déclare favorable à ce projet. Il faut regarder sa mise en œuvre technique et sous réserve que ce soit conforme à notre réglementation, je pense que c'est une piste qu'il faut explorer. Monsieur le Président de la commission des statuts et règlements, les informaticiens et autres, vont regarder ces procédures, je m'y engage.

Proposition n°11 : Préparation de l'AG (calendrier)

Votants : 114

Voix totales : 18 938

Voix exprimées : 18 799

Pour : 17 940 (95,43%)

Contre : 859 (4,57%)

Vote blanc : 139

Claude PERRUCHET : « La proposition n° 12 concerne les modalités de prise de décisions. C'était un vœu de la Côte d'Azur si je me souviens bien, et on l'a élargi à toutes les instances et selon des modalités très différentes. Dans l'esprit de ce que vient d'évoquer Dominique sur la mise en œuvre de moyens modernes de communication. C'est avec un peu plus de restriction dans la mesure où il s'agit de prise de décisions. Donc, la proposition, elle a pour objet de permettre aux commissions, voire au conseil d'administration de prendre des décisions en consultant les membres par des moyens électroniques, informatiques à mettre en place à chaque fois. Bien sûr, en respectant les

contraintes légales en la matière sur le secret des votes quand c'est nécessaire en particulier sur les votes concernant des personnes. En tout cas, ces dispositions ne concernent pas bien sûr le domaine disciplinaire aussi bien de la commission de discipline et le jury d'appel. Mais il s'agit de donner plus de souplesse et de facilité aux gens pour consulter et prendre des décisions. »

Proposition n°12 : Modalités de prise de décision

Votants : 112	Voix totales : 18 444	Voix exprimées : 18 380
Pour : 18 380 (100%)	Contre : 0 (0%)	Vote blanc : 64

Claude PERRUCHET : « La proposition n° 13 concerne à la fois, la commission nationale de statuts et de la réglementation, mais aussi les commissions disciplinaires. Il s'agit des paris sportifs. Je ne reviens pas sur l'exposé hier de Jacques BETTENFELD. Vous aurez noté dans les textes qu'il y a deux volets dans cette proposition, le volet strictement réglementaire qui touche l'article 84 des règlements généraux et, le volet disciplinaire qui va avec et qui est intégré au règlement disciplinaire.»

Proposition n°13 : Paris sportifs

Votants : 114	Voix totales : 18 938	Voix exprimées : 18 938
Pour : 18 472 (97,54%)	Contre : 466 (2,46%)	Vote blanc : 0

Claude PERRUCHET : « La proposition n° 14 concerne le titre d'international. Il y a eu un changement au niveau de l'association des internationaux qui était l'IFH et qui devient le club France handball. »

Proposition n°14 : Modification du règlement intérieur (carte d'international)

Votants : 114	Voix totales : 18 938	Voix exprimées : 17 473
Pour : 17 412 (99,65%)	Contre : 61 (0,35%)	Vote blanc : 1465

Nous passons maintenant aux deux propositions qui concernent le groupe interdisciplinaire et juridique.

Alain JOURDAN : « La proposition n°1 concerne donc une modification qui est quand même assez fondamentale et elle concerne d'autres commissions, la COC, la CCA, l'informatique. C'est le remplacement de la signature du capitaine par celle de l'officiel responsable. Il y a un impact très important dans l'ensemble des compétitions puisque l'officiel responsable remplacera le capitaine pour toutes les formalités. C'est ce qui se fait au niveau européen. Cela se faisait parait-il beaucoup déjà sur le terrain dans la réalité.

Cela devrait permettre d'avoir beaucoup moins d'erreurs sur les feuilles de match électroniques car le capitaine, pris dans son jeu, ne lit pas forcément l'ensemble des informations stipulées sur la feuille de match électronique qui sont quelquefois des copier-coller du match précédent ce qui occasionne pour la COC beaucoup d'erreurs. »

Mathieu DELHAYE, Oise : « Que se passe-t-il en cas de disqualification de l'officiel responsable ? »

François GARCIA, CCA : « Il doit y avoir toujours un officiel sinon il n'y a pas de match. La règle a été votée, il y a déjà quelques années : si l'officiel responsable prend un carton rouge et qu'il n'y a qu'un seul officiel responsable, c'est le capitaine d'équipe qui prend le rôle d'officiel responsable. Et dans le cas d'une rencontre de jeunes mineurs, s'il n'y a plus d'adulte responsable, le match doit être arrêté et il est perdu pour l'équipe qui n'a pas d'adulte licencié en encadrement. »

Christophe ZAKARIAN, COC et LIFE : « En effet s'il s'agit d'une rencontre avec des joueurs mineurs, l'officiel responsable doit rester dans l'enceinte sportive, sinon le match est arrêté. Le chronométreur ou le secrétaire de table peuvent remplir ce rôle, et là il n'y a plus de problème. »

Il y a toute la gamme de possibilités qui vient de vous être largement présentée.

Proposition n°1 : Signature et dépôt de réclamation (remplacement du capitaine par l'officiel responsable d'équipe)

Votants : 113

Voix totales : 18 905

Voix exprimées : 18 662

Pour : 18 444 (98,83%)

Contre : 218 (1,17%)

Vote blanc : 243

Gilles BASQUIN, GMCD : « Le vote suivant qui vous est proposé c'est simplement une réactualisation de tous les tableaux, des articles 17 à 22, avec des annotations qui étaient donc en rouge dans ces tableaux. C'est un gros travail de la commission nationale de discipline. Dominique PERNELET ne peut pas être présente aujourd'hui, mais il y avait quelques erreurs dans les tableaux, il manquait des tirets. Vous avez toutes ces modifications dans l'article 22 et ses différentes annexes. Ensuite nous avons voulu modifier les sanctions en fonction des intensités de coût, notamment de brutalité sur le terrain en tenant compte de la notion d'ITT. C'était déjà une réflexion qui avait été faite l'année dernière à l'assemblée générale extraordinaire avec une remontée de la Côte d'Azur sur des cas de violences graves sur le terrain et le groupe inter disciplinaire a considéré qu'une incapacité temporaire de travail inférieure à trois jours ne devait pas donner forcément la même sanction qu'une ITT supérieure à 30 jours. D'autres points ont été modifiés sur cet article 22. Il y a une sanction est beaucoup plus importante pour les paris sportifs. Dans ce tableau, il y a également un article concernant l'atteinte grave à l'éthique sportive. Ainsi la première sanction pourra aller jusqu'à un an maximum pour un dirigeant, un arbitre, un officiel, un joueur ou un licencié, et pour 10 000 € pour une personne morale. Les fraudes organisées par des joueurs, des dirigeants ou des clubs seront aussi plus sévèrement sanctionnées dans le cas d'atteinte grave à l'éthique sportive. »

Pierre SIONNEAU, Maine et Loire : « Ce que tu viens de dire là, n'est pas en contradiction avec les deux ans pour fraude sur feuille de match ? Parce que j'ai bien noté, et j'applaudis des deux mains, le passage à deux ans sur les fraudes d'identité, mais c'est aussi des atteintes à l'éthique sportive. »

Gilles BASQUIN, CMCD : « Alors la fraude sur la feuille de match, c'est une chose, mais il y a aussi toute l'organisation du manque d'éthique sportive dans le club. Ce n'est pas forcément les mêmes personnes concernées. »

Proposition n°2 : Tableaux Disciplinaires

Votants : 112

Voix totales : 18 822

Voix exprimées : 18 822

Pour : 18 822 (100%)

Contre : 0 (0%)

Vote blanc : 0

Joël DELPLANQUE : « Bravo et merci pour la confiance accordée à la commission nationale de discipline, à votre volonté de lutter contre la violence dans notre discipline et éventuellement éradiquer les comportements suspects. »

Nous passons maintenant aux vœux de la COC présenté par Pascal BAUDE.

Alain JOURDAN : « Le premier vœu était la proposition n° 9. Il s'agissait simplement de supprimer deux articles dans nos règlements et en particulier ceux de la coupe de France qui étaient discriminatoires. Je l'avais déjà dit plusieurs fois, j'avais été interpellé en déplacement dans les Antilles. Nous les supprimons de manière lapidaire par d'autres formules. »

Proposition n°9 : Suppression des articles 7.22 et 14.22 sur le règlement financier concernant les rencontres entre un club de l'hexagone et un club d'outre-mer.

Votants : 111

Voix totales : 18 650

Voix exprimées : 16 982

Pour : 16 636 (97,96%)

Contre : 346 (2,04%)

Vote blanc : 1 668

Pascal BAUDE, COC : « La proposition n° 10 concerne les championnats de France de -18 ans féminins. Vous savez que l'année dernière, nous avons voté un type de compétition à Evian. La mise en place fut laborieuse d'octobre à avril, car dans certains secteurs il n'y aura que quelques équipes qui sont capables d'évoluer. La projection était mauvaise, donc il s'agit, avec votre accord, de rattraper le coup, une proposition que vous fait le conseil d'administration. Nous devons adopter un certain nombre de principes, en revenant, contrairement à ce qui avait été voté l'année dernière, à la compétition en deux phases, avec le plus possible de poules géographiques. Vingt dates et deux dates pour les finalités sont prévues. Ensuite une commission composée de 3 membres de la COC, de 2 présidents de ligue, de 2 présidents de comité et de 2 membres de la filière féminine se réuniront pour nous proposer au conseil d'administration, la formule qui sera adoptée pour l'année prochaine. Voilà la proposition faite, compte tenu, je répète, des difficultés dans lesquelles se trouvent certains secteurs. Certains secteurs par contre avaient bien travaillé, et les choses étaient à peu près en place, nous essayerons de ne pas bouger les choses dans ces secteurs-là. Il s'agira d'aménager ceux qui manquaient de compétition. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ? »

Bernard ZBORALA, Limousin : « Ça veut donc dire que chaque ligue proposera le nombre d'équipes qu'elle souhaite, il n'y a pas de limitation ? La procédure actuelle en nombre de qualifiées est caduque. »

Pascal BAUDE : « C'est exact, chaque ligue en fonction de ses forces, de ses faiblesses et de ses propres compétitions, proposera un certain nombre d'équipes. Vous déciderez, par territoire, le nombre d'équipes. Ensuite nous collationnerons les équipes, puis nous organiserons une compétition calquée sur celle des garçons. »

Mickaël BOUTINES, Midi Pyrénées : « Pour compléter la question jusqu'à combien d'équipes une ligue peut-elle aller ? »

Pascal BAUDE : « Ce sera fonction de vos forces et de vos faiblesses. Si vous estimez que vous avez quatre équipes dans ta ligue en -18 susceptibles de s'engager, il ne faut pas en laisser une sur le carreau qui sera du niveau équivalent à la 3^{ème} par exemple. Maintenant si vous en avez 18, il vous faut penser à l'organisation de vos propres compétitions. L'essentiel est de maintenir les compétitions régionales et départementales et, à partir de là, il n'y aura pas de quota au départ. Actuellement nous avons, au maximum, sept équipes sur une ligue. »

Proposition n°10 : championnat de France -18 ans

Votants : 111

Voix totales : 18 818

Voix exprimées : 17 542

Pour : 14 820 (84,48%)

Contre : 2 722 (15,52%)

Vote blanc : 1 276

Alain JOURDAN : « Le vote 26, qui vous est proposé, est la nouvelle organisation des championnats féminins, avec une application immédiate. »

Pascal BAUDE : « Pourquoi nous vous proposons l'application immédiate. Sur ce projet, il n'y a pas de descente. Il y a deux équipes de Nationale 2 qui devrait descendre. Peut-être qu'il y en aura pas si des places se libèrent comme chaque année. Il est difficile de proposer une compétition l'année prochaine où dès le départ, nous annonçons personne descend. Donc les gens allaient jouer..., bon ils allaient renforcer leur équipe 2 surtout, ils en auraient profité pour faire monter leur équipe 2, donc, le niveau de jeu faible, là, autant aujourd'hui on est à trois journées de la fin, ou quatre journées de la fin, non trois journées de la fin au féminin, donc il n'y aura pas de descente. Actuellement les championnats sont pratiquement terminés et l'enjeu c'est de proposer à certains clubs de ne pas descendre et l'intérêt sportif aura été maintenu. Pour ces clubs c'est un plus, exceptionnel plutôt que le différer à la saison prochaine. C'est la raison de l'application immédiate. »

René RAVALEAU, Maine et Loire : « Pascal ne sera pas surpris de mon intervention. Je demande que soit corrigé à la page 202 dans le texte que nous allons voter le total $12 + 24 = 36$ puisque c'est 34 équipes qui monteront. »

Pascal BAUDE : « Oui, c'est 34 accessions et donc c'est dans les ligues ayant le plus d'équipes que nous allons rechercher des équipes que l'on va aller rechercher puisque le nombre d'équipes va augmenter de manière globale. Nous allons cibler des ligues où il y a le plus de licenciées féminines de la catégorie et qui avaient très peu d'équipes en nationale. Il ne s'agit pas là aussi de démunir les ligues. Par exemple nous prendrons deux ou trois équipes en Pays de Loire, trois équipes en Bretagne. Ces ligues ont 3 500 licenciés de la catégorie. Nous allons chercher des équipes dans les ligues à fort potentiel et avec moins d'équipes en nationale. »

Proposition de réorganisation des championnats nationaux féminins avec application immédiate

Votants : 112	Voix totales : 18 633	Voix exprimées : 18 522
Pour : 17 182 (92,77%)	Contre : 1 340 (7,23%)	Vote blanc : 111

Alain JOURDAN : « Pour les masculins, avec les raisons qu'il a donné tout à l'heure, nous allons scinder en trois votes. D'abord le principe de passer de poules de 14 à des poules de 12. Les enjeux sont avant tout économiques, vous l'avez lu dans les documents de Pascal. Les clubs, dans leur grande majorité, y sont favorables. »

Proposition de réorganisation des championnats nationaux masculins (passage des poules de 14 à 12)

Votants : 111	Voix totales : 18 727	Voix exprimées : 17 420
Pour : 15 132 (86,87%)	Contre : 2 288 (13,13%)	Vote blanc : 1 307

Valéry RAVEYRE, Haute Loire : « C'est juste une précision. L'application se fait à l'année n ou à l'année n+1 ? »

Jean-Marie NOEL, Lorraine : « Je voudrai faire une intervention sur le fonds et sur la forme des projets concernant les nouveaux championnats et mon intervention aurait pu se faire également sur les championnats de France féminin. Mais je n'ai pas été interpellé par les clubs de championnat de France féminin en Lorraine, donc je ne vais répondre que pour les garçons. Sur la forme parce qu'au niveau de l'enquête qui a été faite auprès des clubs, il y avait un certain nombre de présentations qui ont disparu par la suite, et notamment la création d'un niveau de jeu D3. L'application était pour 2014-2015 ou 2015-2016, alors que maintenant c'est pour 2014-2015, par rapport évidemment aux éléments que nous avons en mains avant l'assemblée générale. D'autre part, les réponses « oui mais » ont été comptabilisées comme des réponses positives. Et cela me chagrine un petit peu. Sur la proposition d'aujourd'hui la D3 disparaît et ce sont les clubs de D2 qui n'y seraient pas favorables. Sur le fond, dans l'organisation de nos compétitions, il y a deux formules. Il y a la coupe avec des éliminations directes, c'est ce qui fait la grande valeur de la coupe de France. Et après l'organisation sous forme de championnat, avec classement, matchs perdus, matchs gagnés, et accession ou relégation en fin de saison. Il m'apparaît injuste de rajouter en fin de championnat des barrages pour qu'un club se voit ne pas accéder au niveau supérieur simplement parce qu'il a perdu un match couperet en fin saison sur des barrages. Je ne reviens pas non plus sur l'excellence sportive qui a été présentée tout à l'heure : pour moi l'excellence sportive c'est aussi de proposer des championnats de qualité. La dilution en Nationale 1 en passant de 2 poules de 14 à 3 poules de 12, ou de 28 clubs à 36 clubs, soit une augmentation de 25 % du nombre de clubs, est contraire à l'objectif de préparer les clubs de N1 à la professionnalisation, me semble-t-il. Par définition, la politique c'est faire des choix, c'est choisir pour atteindre des objectifs que nous nous sommes fixés et notamment par rapport à l'excellence sportive. La politique, ce n'est pas forcément de répondre favorablement à une majorité. Ce serait trop démagogique et non productif. Je pense que nous avons tous compris qu'il fallait faire

une place aux réserves de D1. Pourquoi ne pas nous l'avoir annoncé comme ça, avec les arguments qui vont bien ? Enfin pour conclure, Joël, j'émetts un vœu, celui qu'au moins à une assemblée générale de la fédération nous n'ayons pas de proposition de la COC pour modifier les championnats. Merci. »

Pascal BAUDE : « Alors je vais commencer par la fin, il n'y aura pas de vœux COC à la prochaine assemblée générale qui aura lieu en Martinique, je pourrai profiter ainsi du séjour ! Mais il y a beaucoup de questions dans tes propos. Je rappellerai juste que c'est une consultation qui portait sur deux sujets. Premier sujet : la division intermédiaire que nous proposons 2015-2016, voire 2016-2017, c'est pour cette raison que nous n'en parlons pas aujourd'hui. Le sujet n'est pas tombé à l'eau, je vous l'assure. Simplement le sujet doit être encore retravaillé. Deuxième sujet : quand la consultation a été lancée il n'était pas question d'une application immédiate car les clubs auraient répondu par intérêt personnel. Ceci a permis aux clubs de se positionner sur des principes. Nous avons eu beaucoup de commentaires que je vous ai transmis. J'ai pu faire une erreur sur un 'Oui' au lieu d'un 'Non', mais parfois des clubs mettaient à la fois 'Oui' et 'Non'. Pour moi ce n'était pas grave. En Lorraine, un club était contre, avec des arguments légitimes. La perte de deux recettes sur un club où il y a beaucoup de public. Mais la majorité des clubs de nationale 3 ou 2 joue devant peu de spectateurs. Par contre les difficultés économiques sont réelles pour beaucoup au niveau de la qualité et du nombre de déplacements. L'organisation d'une rencontre coûte aussi plus cher que ce qu'elle rapporte. Tu as évoqué que le projet était mis en place pour favoriser les équipes réserves. Elles devront tout de même jouer pour gagner si elles souhaitent afin d'accéder de N2 en N1 ou de N3 en N2. D'ailleurs il y a un vœu qui peut compliquer leurs parcours afin d'éviter qu'elles ne faussent les championnats. Or les réserves, comme l'a dit Philippe, c'est notre vivier et la force de demain. Ils doivent jouer au plus haut niveau possible et être le plus près possible de la LFH et la LNH. Les réserves en N1, voire N2 ou N3 montent la qualité du niveau de jeu et c'est un point positif pour les clubs qui souhaitent accéder au niveau supérieur. Le seul inconvénient, c'est vrai, reste les deux réceptions de moins pour les clubs qui ont des gros publics mais ils sont peu nombreux.

Jacques PARISOT, Territoire de Belfort : « Accessoirement je suis aussi Président d'un club de N1. Je ne sais pas si nous sommes nombreux, à vivre en même temps le comité départemental et un club de bon niveau. Je vis au quotidien l'effroyable chose qui nous arrive aujourd'hui, j'en ai déjà parlé hier, les réductions financières, les problèmes de salaires des joueurs qui ne cessent de vouloir être augmentés, et pour tout dire, je paye 17 000 € tous les trois mois de charges sociales pour bien vous dire qu'il y a des gens salariés. La N1 c'est une sorte de vitrine pour notre région. Cette vitrine, elle peut être multipliée par la notion de nationale. D'ailleurs, le foot, qui est loin d'être bête, l'a bien compris en créant des strates dont une strate nationale : le National. Et nous refusons de continuer ce qu'on a commencé il y a maintenant trente ans, en créant la D1, puis la D2, qui ont fait disparaître la N1. Quand je jouais à Sochaux, c'était la N1, le plus haut niveau français. Je voudrais qu'on continue psychologiquement à faire entendre la voix du handball des équipes de niveau National. Deuxième petite chose, dans les moments difficiles, et je vous jure que c'est difficile financièrement, réduire un tout petit peu les dépenses sans atteindre la qualité de ce qu'on fait. Nous jouerons sans Villeneuve Loubet ou Nice, mais nous aurons des clubs du Nord ou de l'Ouest qui sont tout aussi valables. Dans notre salle où contre Villeurbanne nous avons compté plus de 1 600 personnes, il y a 15 jours, ils attendent qu'on gagne, les spectateurs, d'ailleurs les partenaires aussi, et les partenaires ils s'en moquent pas mal qu'il y ait deux ou trois poules en N1. Les seuls qui ne s'en moquent pas c'est nous, car grâce au projet de Pascal, nous allons réduire de 30 % le kilométrage. »

Pascal BAUDE : « C'est ça oui, sur deux simulations faites sur deux années différentes. »

Jacques PARISOT : « Nous allions à Nice, à Ajaccio, dans le sud de la France en avion ou avec la nécessité d'hébergement et nous irons à Paris en minibus. Ce n'est pas terrible d'ailleurs, parce que j'ai honte de temps en temps de faire revenir mes joueurs après les matchs. »

Joël DELPLANQUE : « Dis-moi, ça veut dire que tu es favorable à la création des trois poules. »

Jacques PARISOT : « Ça veut dire qu'il faut que tout le monde prenne conscience des vérités économiques d'aujourd'hui et aussi de ce que nous représentons. »

Joël DELPLANQUE : « Je te remercie pour ton témoignage. »

Georges POTARD, PIFO : « Je voudrais faire observer d'abord, que la notion d'intérêt général, ce n'est pas forcément la somme des intérêts particuliers. L'intérêt général c'est au-dessus, c'est-à-dire qu'on peut effectivement être capable face à un pourcentage extrêmement important d'acteurs qui ne seraient pas d'accord sur un principe, et la fédération pourrait considérer que c'est primordial pour le développement du handball alors nous placerions cette véritable notion d'intérêt général au-dessus. J'entends effectivement le vécu de terrain qui est incontestable, chacun doit prendre ses responsabilités et, à un certain niveau, cela exige un certain nombre de choses et ce n'est sans doute pas facile. J'observe deuxièmement que, pour appuyer ce qu'a dit Jean-Marie et qui a été dit par Philippe BANA, c'est qu'il paraît paradoxal quelque part de diminuer le nombre de journées et pourquoi pas, demain, passer à 10 clubs et à 8 clubs après, à ce moment-là cela n'aura plus de sens. Troisièmement, je constate que nous annulons le vote de Reims en 2011, qui donnait le principe de faire bénéficier à 8 ligues de la montée pour un deuxième club de pré nationale en nationale 3. Ce vœu a été défendu et adopté par une forte majorité de la salle. Toutes les ligues avaient droit à ce même nombre de montées, face au besoin de modernité, le principe aussi relatif au nombre mais aussi à la qualité pouvait faire que certaines ligues puissent en bénéficier d'une montée supplémentaire. Ce principe s'appliquait la deuxième saison. Cela signifie que cette année ça va marcher et que, ensuite, c'est terminé. Et donc ça, même si tu expliques qu'effectivement avec le jeu des repêchages vous pourrez en sauver quelques-uns cela n'aura pas la même valeur que deux montées pour ces ligues. Je suis aussi un homme de terrain, et tu me mets en tout cas en difficulté, car les clubs de championnats de France sont plutôt chez nous favorables à cette appréciation des choses. Par contre les clubs de régional, eux évidemment ne voient pas ça du même œil. Ce qui fait que dans cette affaire, moi, je suis obligé de m'abstenir ou de ne pas voter. »

Pascal BAUDE : « Je peux te répondre clairement. Il y a deux ans l'assemblée générale avait voté ces 8 montées supplémentaires, la COC y était favorable, et elle soutenait ce projet. J'ai quand même fait une étude depuis. Sur les trois dernières années, 65 % des clubs garçons qui sont montés sont redescendus. Nous étions alors sur trois descentes. Nous sommes passés sur quatre descentes, donc cela conduit des clubs qui montent à faire l'aller-retour systématique à quelques exceptions près. D'ailleurs tu peux regarder les clubs de la PIFO, avec quatre descentes c'est difficile de stabiliser. Suite à ces consultations, une des principales remarques et reproches qui étaient fait à nos championnats, c'était le nombre de descentes qui était trop élevé. Il faut en tenir compte. La consultation est certes démagogique, mais s'il n'y a pas de consultation, vous nous dites fort justement que les clubs ne sont pas d'accord. Ce qui m'a marqué dans cette consultation, c'est la sérieux des réponses. Des clubs ont réuni leur commission technique, et ils ont fait aussi d'autres propositions qu'il faudra entendre et étudier. »

Alain JOURDAN : « Je crois que le vote tranchera car effectivement tous les arguments des uns et des autres sont recevables. La première question c'est de savoir si nous faisons trois poules ou pas. »

Alain JOURDAN : « Le deuxième vote concerne l'application immédiate pour la saison prochaine ou l'application pour la saison suivante. »

Valéry RAVEYRE, Haute Loire : « La consultation au départ des clubs de nationale 3 prévoyait une application à l'année n+1, or maintenant c'est une application à l'année n, donc pour cette fin de

saison actuelle. Quid de la démocratie, quid des règles démocratiques à la fédération française de handball ? »

Alain JOURDAN : « C'est un peu abusif parce que la discussion, elle a eu lieu dans les CPL et les CPC à condition d'avoir participé. Il y a eu quelques ratés, mais vous aviez la possibilité d'exprimer vos opinions à travers les votes pour lesquels vous ont sollicités les responsables de chaque zone pour apporter les opinions de vos licenciés. D'ailleurs si nous vous proposons aujourd'hui de voter l'application immédiate c'est que majoritairement vous avez exprimé ce souhait lors des CPL et CPC »

Bernard, Toulouse : « Pour répondre à la question qui vient d'être posée, je ne vois pas pourquoi l'application immédiate pose problème dans la mesure où elle ne pénalise personne. Au lieu de faire descendre 4 clubs, 3 descendent donc je ne vois pas la difficulté. Ça serait l'inverse oui. »

Proposition de réorganisation des championnats nationaux masculins et saison d'application.

Votants : 112

Voix totales : 18 762

Voix exprimées : 18 499

Pour : 16 850 (91,09%)

Contre : 1 649 (8,91%)

Vote blanc : 263

Alain JOURDAN : « Le vote suivant concerne donc l'accèsion de Nationale 1 en ProD2. Vous avez certainement été interpellés par des clubs de ProD2 qui souhaitent évidemment que le 12^{ème} ne descende pas, ou ne soit pas susceptible de descendre. Nous proposons au vote les deux propositions. Il appartient aujourd'hui à l'assemblée générale de trancher. Deux options : l'option 1, je rappelle, qui concerne un barrage entre le 12^{ème} de ProD2 et les 3 vainqueurs des poules de Nationale 1 que vous venez de voter, et l'option 2 qui concerne uniquement une compétition entre eux les 3 premiers de N1. Nous avons choisi de faire cet option sur 3 dates, non plus sur un seul week-end, de manière à donner un petit peu plus d'intérêt à cette compétition. Il s'agit d'extraire 2 clubs sur les 3 premiers de N1 pour accéder en ProD2. Il faut aussi se mettre dans l'idée qu'il y aura certainement, dans les années à venir, des évolutions possible dans les compétitions masculines si la ProD2 intègre la LNH. »

Marcel TEDESCO, Meurthe et Moselle : « Cette application, elle serait applicable quand ? »

Pascal BAUDE : « À la fin de l'année sportive prochaine. »

Marcel TEDESCO : « Si je reviens sur ce que tu disais tout à l'heure, Pascal, un club va être pénalisé. Le 12^{ème} de ProD2 va devoir participer alors que ce n'était pas prévu. »

Pascal BAUDE : « C'est à l'issue de la saison sportive 2013-2014 en mai et juin 2014. Ce n'est pas en fin 2012-2013. Les règles seront définies dans le règlement sportif au début de la saison. »

René RAVALEAU, Maine et Loire : « Je note que dans l'option 2 la dernière phrase a disparu. Est-ce qu'il y a une raison et quelle est la signification de cette disparition ? La dernière phrase disait : « *il y aura le choix, le perdant de ce barrage sera prioritaire par rapport à un club sportivement relégué ProD2* ». La disparition de cette phrase signifie-t-elle que le club de ProD2 serait prioritaire sur le perdant des barrages ? »

Pascal BAUDE : « La disparition de cette phrase touche le repêchage en ProD2. Il y a une proposition de la COC. La CNCG applique le règlement pour accéder à cette division. C'est-à-dire que s'il y a un désistement, la COC propose à la CNCG un club ou plusieurs clubs dans un ordre précis et la CNCG au vue des éléments financiers choisit le repêché. Il y a 3 poules de N1. Dans l'option 1, il faut quand même donner la possibilité à chacune des équipes qui termineront à la première place d'avoir la possibilité d'accéder en ProD2. Dans l'option 2, il y a un simple barrage entre les trois premières équipes de N1, alors il y en a une d'éliminée qui ne pourra pas accéder en ProD2. Avec un barrage

incluant l'équipe 12^{ème} de ProD2 la chance est donnée aux trois premières équipes de N1 d'accéder. Elles peuvent éliminer l'équipe de ProD2. »

Joël DELPLANQUE : « Je veux bien intervenir d'abord pour vous donner quelques informations plus de contexte. Nous allons faire un conseil d'administration, à la fin de la séance de travail de ce matin, car vous l'avez lu dans la presse, dans des conditions qui ne sont pas réglementaires, nous avons une demande de la LNH de passer à 16 pour la saison à venir. Donc, il est clair qu'à priori ce n'est pas envisageable. Ensuite, il y a eu, au travers des concertations qui ont été menées avec des clubs de D2, de la confusion. C'est le qualificatif que j'ai donné aux représentants aux clubs de D2, eux étant calés sur le fait qu'il y aurait deux montées, deux descentes, point. En tout cas c'est peut-être ce qu'ils ont voulu entendre, et compris des uns ou des autres. Alors peu importe l'origine ou la source, c'est la situation à laquelle nous sommes confrontés. J'ai entendu aussi Jean-Marie, avec lequel j'ai discuté à Nancy la semaine dernière. Effectivement il y a des problèmes économiques pour une majorité de clubs de N1 qui souhaitent compenser certaines baisses de recettes. Nous sommes confrontés à deux façons de qualifier ces trois premiers de poules, puisque nous avons choisi de passer à 3 poules. Jean-Marie le vote s'est exprimé massivement dans cette direction. Moi, personnellement, je choisirai l'option 2, avec une petite différence plus équitable à mon avis, à savoir que l'on ferait trois week-ends. Chaque club premier de N1, accueille une rencontre supplémentaire par rapport à un barrage sec dans l'option 1 sur un week-end et sur un site. L'évènement peut servir la promotion sur trois zones différentes. Voilà pourquoi à la fois, politiquement, sportivement et techniquement, mon choix se porte sur l'option 2. »

Francis SEREX : « Le conseil d'administration fédéral a donné son choix sur l'option 1. Je comprends tes motivations mais personnellement je suis pour l'option 1. »

Joël DELPLANQUE : « C'est le rôle de l'assemblée générale pour trancher cette question, après avoir entendu des avis différents. Le vote est ouvert. »

Proposition concernant l'accession de N1 masculin en ProD2

Votants : 112	Voix totales : 18 851	Voix exprimées : 16 400
Option 1 : 11 150 (67,99%)	Option 2 : 5 250 (32,01%)	Vote blanc : 2 451

Alain JOURDAN : « Les travaux sont suspendus à 12 h 30, ils reprendront à 14 heures 30. »

Reprise des travaux à 14 h 30

Alain JOURDAN : « Nous allons terminer la fin de l'examen des vœux et des propositions retenus par le conseil d'administration et qui sont soumis à votre vote. Le vote suivant concerne la COC et une modification concernant les équipes réserves. Philippe BANA, lors de la présentation du PES, l'a évoqué, il s'agit de limiter la place que doivent occuper ces équipes réserves dans les poules. Cette proposition doit nous permettre d'avoir une répartition plus homogène des équipes réserves. »

Proposition concernant les équipes réserves

Votants : 90	Voix totales : 15 678	Voix exprimées : 14 598
Pour : 13 409 (91,86%)	Contre : 1 189 (8,14%)	Vote blanc : 1 080

Alain JOURDAN : « Le dernier vote de la COC concerne les repêchages dans le régime général. Jusqu'à maintenant nous donnions la priorité aux équipes qui étaient déjà dans la division. Pour essayer de répondre aux problématiques évoquées ce matin, nous changerions la logique. »

Marcel TEDESCO, Meurthe et Moselle : « Ce vote remet-il en cause le fait que certaines ligues possèdent les deux possibilités de monter sur la N3 pour la prochaine saison ? »

Pascal BAUDE : « À partir de l'année prochaine il n'y aura qu'une montée par ligue, donc nous repêcherons dans toutes les ligues en fonction du nombre de licenciés et du nombre d'équipes en nationale. Pour cette saison il n'y a rien de remis en cause.»

Proposition concernant les repêchages d'accèsion en nationale 3

Votants : 101	Voix totales : 17 723	Voix exprimées : 17 134
Pour : 15 784 (92,12%)	Contre : 1 350 (7,88%)	Vote blanc : 589

Alain JOURDAN : « Nous revenons maintenant à l'interpellation dont nous avons été l'objet hier, par rapport à la proposition 3 de la COC, qui avait été adoptée par le conseil d'administration puisque adoptée par les deux instances le CPL et le CPC. »

Pascal BAUDE : « Il s'agit de la date de qualification d'un joueur en cas de modification de date et de report de match. L'interrogation portait sur le fait qu'un club ayant une équipe 1^{ère} et une équipe 2 qui jouent le même week-end, le report du match de l'équipe 1^{ère} lui permettait de renforcer son équipe 2 jouant un match important pour la montée ou la descente sans hypothéquer de réutiliser ces joueurs-là, le jour où le match de l'équipe 1 est réalisé. Ce qui n'était pas le cas aujourd'hui, puisqu'on se retrouverait aujourd'hui sur 2 journées de même compétition. Au niveau d'une ligue ou d'un comité on pourrait sans entraver les règlements conserver l'ancienne situation dans nos propres règlements ?

Alors, première chose, première explication, la date de qualification n'est pas changée, il faut être qualifié à la date initiale, il n'y a rien de changé. Ce n'est pas la date de qualification qui est remise en cause. C'est le fait de pouvoir doubler sur un même week-end. Chaque année des clubs se piègent eux-mêmes. Une journée du 6 avril, avancée au 19 janvier, et personne ne se rappelait, dans le club, des joueurs qui avaient joué le 19 janvier. Gest'hand a annoncé sur la feuille de match qu'il doublait. Ce règlement a été fait surtout pour simplifier les procédures. Quand il y a un match avancé, un match reculé, plus personne ne sait qui a le droit de jouer et qui n'a pas le droit de jouer. Nous arrivons devant des situations inextricables. Le match est reporté parfois 3 mois après, les joueurs de l'équipe 2 jouent. Sauf que si vous avez des joueurs blessés, vous êtes parfois incapable d'aligner une équipe. Et je ne parle pas de la situation du gardien de but. Comment voulez-vous connaître la situation de votre club deux mois après, ce n'est pas possible. J'entends ce que vous m'avez dit, sachez quand même que vous avez les possibilités de refuser les reports. Les reports doivent être réglementés, or les trois quarts sont des reports de complaisance. Ils devraient certainement être moins d'accord car ils savent que l'autre peut renforcer son équipe. Ces reports de complaisance, mariage, baptême, anniversaire, n'arrangent personne. Ils vont réfléchir avant de demander un report. Les reports ne peuvent être que des cas exceptionnels. Au niveau national, nous avons moins de soucis car nous les refusons tous. Dans les ligues et les comités, vous devez faire pareil. Maintenant, si vous vous voulez faire passer un règlement particulier dans votre championnat, rien ne vous l'interdit, à partir du moment où il est adopté par vos assemblées générales. »

Alain JOURDAN : « Il y a quand même une conséquence dans ce qui a été dit tout de suite, c'est qu'il faut que le service informatique nous laisse l'alerte dans le cas du joueur qui double sur une journée de championnat. Ceci permettra de sanctionner en fonction des règlements adoptés. Le vote suivant concerne la ratification des modifications du cahier des charges de la ProD2, élaborées lors de l'assemblée générale de la ProD2 le 25 février dernier. »

Modifications du cahier des charges de la ProD2 masculine pour 2014/15

Votants : 106	Voix totales : 17 776	Voix exprimées : 16 493
Pour : 13 668 (82,87%)	Contre : 2 825 (17,13%)	Vote blanc : 1 283

Alain JOURDAN : « Le prochain vote a été élaboré lors de la réunion du groupe collaboratif et il a été évoqué ce matin Philippe BANA. Il s'agit de l'article 36-2 des règlements généraux, au sujet des listes des joueurs de haut niveau, listes qui, en général, apparaissent en octobre ou novembre. Nous vous proposons que la liste de référence dans cet article soit celle des joueurs inscrits en pôle. Je rappelle qu'il faut une autorisation de la Direction Technique Nationale, en lien avec la commission médicale. Donc ce n'est pas systématique. »

Proposition de la DTN validé par le groupe collaboratif sur l'article 36.2 des règlements généraux (possibilité de sur classement pour les joueurs de pôle Espoir)

Votants : 110	Voix totales : 18 665	Voix exprimées : 17 800
Pour : 17 522 (98,44%)	Contre : 278 (1,56%)	Vote blanc : 865

Alain JOURDAN : « Il y a un dernier vote avant de passer à l'adoption par l'assemblée générale du principe d'organisation de la prochaine AG en Martinique. Le Ministère nous a demandé que la fédération s'associe par une validation à la Charte contre l'Homophobie. »

Validation de la Charte contre l'Homophobie

Votants : 107	Voix totales : 18 241	Voix exprimées : 18 033
Pour : 16 497 (91,48%)	Contre : 1 536 (8,52%)	Vote blanc : 208

Daniel NISAS, Président de la ligue de Martinique, et Emmanuel GRANDIN, représentant des ligues ultra-marines au conseil d'administration, vous présentent le projet de l'organisation de l'assemblée générale de la fédération en Martinique en 2014.

La Martinique est une île qui se situe dans les Caraïbes, près de l'Amérique Centrale, entre les îles de Sainte-Lucie au sud, de la Dominique et de la Guadeloupe au nord. 6 832 km d'espace maritime la séparent de la France. C'est l'un des plus petits départements français avec 1 128 km². Son relief est volcanique et montagneux et près de 410 000 habitants y vivent. Le climat est humide et chaud l'influence océanique des alizés adoucit la température, 26° en moyenne. Deux saisons climatiques, avec ses cyclones et ses tempêtes constituent notre environnement.

Une assemblée générale fédérale à la Martinique, plus qu'un rêve, une mélodie de verts et un crescendo de bleus. Plus qu'une assemblée générale annuelle, un pari sur l'avenir, pour une fédération qui rayonne et qui compose avec sa plus grande diversité. Plus qu'un accueil, un gage de sérieux et de professionnalisme par une ligue motivée, un conseil d'administration solidaire et performant. Plus qu'une habitude à organiser de grands événements, une culture, un esprit de challenge sans cesse renouvelés. Plus que deux jours de travail, une alchimie originale entre travail, détente et découverte pendant une semaine. C'est la rencontre de la singularité culturelle qui englobe l'histoire et la vie sociale d'une France à identité plurielle. C'est aussi la découverte de la terre de naissance et de jeunesse de Joël ABATI, Katty PIEJOS, et Cédric SORHAINDO et d'autre encore. C'est enfin l'occasion de faire sienne l'idée du poète martiniquais Aimé Césaire qui disait : « Aucun de nous n'est un membre de la civilisation universelle. » Lieu d'atterrissage et premier contact physique, l'aéroport Aimé Césaire est de structure reconnaissable pour celui qui a permis à tous de comprendre la place des outremer et leurs contributions à la pensée et aux valeurs républicaines. Plus qu'une image, un recueil de dignité, un bréviaire de sagesse.

Trois Îlets située face à la baie de Fort-de-France offre plusieurs visages. C'est la station la plus touristique de la Martinique. Elle est organisée en trois espaces distincts : le vieux bourg et ses maisons traditionnelles, le siège d'un patrimoine historique important, haut lieu de naissance et de l'habitation de l'impératrice Joséphine. La route des plages, c'est le site d'hébergement que nous avons retenu pour accueillir les délégués et participants à l'assemblée générale fédérale. L'art culinaire n'est pas le fruit du hasard, il reflète à la fois la manière d'être et de vivre d'un peuple mais également son histoire. La Martinique ne pouvait qu'élaborer au fil des siècles une gastronomie à son image, colorée, épicée et réjouissante. La Martinique a hérité de la France son amour pour la fine gastronomie, ses saveurs créoles alliées au savoir-faire à la française et ses chefs font que vous vous

régalerez dans les nouveaux restaurants de l'île. Que vous préférerez le poisson ou la viande, chacun trouvera son bonheur autour d'une bonne table, avec bien entendu un 'ti punch en guise d'apéritif, mais aussi une alliance de culture et un fort ancrage dans la tradition par ses danses et sa musique.

Le monde sous-marin autour de l'île est tout à fait spectaculaire : vous découvrirez des poissons multicolores et une flore abondante. La pêche au gros est une activité particulièrement prisée. L'exploration de l'intérieur de l'île peut être envisagée sous un angle sportif. Découverte de chemins de traverse à bord de 4x4 ou de quads, buggies, à cheval, en VTT ou une découverte sous les eaux telle que la balade en canoë kayak dans la mangrove ou en canyoning dans les eaux vives, où les amateurs de randonnée de la plus simple à la plus sportive de superbes sentiers balisés s'offrent à vous le long du littoral ou à l'intérieur des terres.

Venir en Martinique, c'est aussi découvrir ses parcs, ses jardins, et ses plantations, aussi non loin de la capitale le jardin de Balata montre la richesse de la biodiversité végétale.

La Martinique bleue, la Martinique, vous surprendra par sa route du « bleu » : alliance de plages et d'anses du sud et du nord de l'île aux 180 couleurs de sables différents. Environnement superbe et des conditions idéales pour la pratique des sports nautiques et excursions en mer.

La Martinique verte est un fabuleux cadeau de la nature, tous les attraits du nord de l'île se reflètent dans son volcanisme jeune de la Montagne Pelée qui culmine à 1 400 m. Cette montagne pendant cette éruption en mai 1902, nous a laissé des ruines encore visibles à Saint Pierre devenu ville d'art et d'histoire. Le marché créole est riche d'influences caraïbes, africaines, indiennes et européennes. Vous découvrirez la délicatesse des parfums d'orient, la force des saveurs.

Pour rejoindre la capitale où se tiendra son congrès, il vous suffira de traverser la baie des Flamands à bord d'une vedette. Situé au cœur de Fort-de-France, l'Atrium est un espace culturel conçu pour l'expression de tous les genres : 9 000 m² de bâtiment accueillent régulièrement depuis 1998 spectacles, expositions, conférences, débats, colloques et séminaires. Alliant technologie de pointe et modernité, il offre des conditions de confort optimal tant pour les spectateurs que sur le plan technique et c'est un gage et une garantie pour une haute tenue de tous travaux. C'est dans cet espace que nous espérons avoir très prochainement le plaisir de vous accueillir.

La France a une identité plurielle, elle s'est construite par enrichissement mutuel, ce témoignage que porte la nation, le handball, en a fait une valeur. Une assemblée générale fédérale ordinaire dans une région ultramarine n'est plus qu'un signe, mais l'inscription pour reprendre le poète Aimé Césaire : «Aucun de nous n'est en marge de la civilisation universelle ».

Une ligue pour vous accueillir après 45 ans de militantisme, un espace d'expression pour 3 000 licenciés, 35 clubs, un championnat de 4 divisions, une zone Antilles Guyane, 2 pôles espoirs, une ouverture et un partenariat nouveau avec la zone caraïbe non francophone et le continent panaméricain et des titres, champion de N2 ou N3, champion centre américain des nations de la Caraïbe. Voilà ce qui nous conduit aujourd'hui à plaider pour que votre confiance se range à nos côtés. Merci, Mesdames et Messieurs de nous avoir prêté attention. »

Joël DELPLANQUE : « J'ai tenu à ce que nous nous prononcions comme pour les décisions très importantes. Tous ensemble, de manière démocratique, l'ensemble de l'assemblée générale doit valider ce projet. Daniel et Manu vous ont présenté la mise en œuvre pour nous accueillir. Il n'en reste pas moins vrai que c'est un effort d'organisation, une discipline, une discipline collective à laquelle chacun devra strictement se conformer pour que l'organisation se fasse dans de bonnes conditions. Je pense tout simplement déjà en ce qui concerne l'organisation des transports et c'est la raison pour laquelle je veux un engagement formel vis-à-vis de nos amis ici, à l'occasion de ce vote pour cette assemblée générale. Je déclare donc ouvert le vote concernant la proposition que Daniel et Manu viennent de nous faire avec le talent qui est le leur. »

Organisation de l'assemblée générale 2014 en Martinique

Votants : 109

Voix totales : 18 674

Voix exprimées : 18 291

Pour : 17 930 (98,03%)

Contre : 361 (1,97%)

Vote blanc : 383

Joël DELPLANQUE : « Ce n'est pas un vote c'est un plébiscite. »

Alain JOURDAN : « Nous passons maintenant à la présentation et au vote du budget 2013 par Claude SCARSI, Président de la commission des finances, et Alain KOUBI, Trésorier fédéral. »

Joël DELPLANQUE : « Monsieur le président de la commission des finances, monsieur le trésorier, sachant que vous savez maintenant que nous serons en Martinique au mois de mai 2014, vous avez la parole. »

Claude SCARSI : « C'est un peu difficile de passer après nos amis de la Martinique parce qu'on ne peut pas vous promettre une mélodie en vert et un crescendo en bleu, donc soyez indulgent avec nous, une petite salade niçoise (avec Alain KOUBI) éventuellement oui ou peut-être. Quelques informations sur ce projet de budget au niveau des impacts généraux. Ce projet de budget est présenté, comme chaque année d'ailleurs, à l'équilibre, pour un montant de 19,6 M€, pas très éloigné du réalisé 2012 et du budget 2012. Au plan des hypothèses, on a construit un budget avec une troisième place au Mondial féminin, avec la conséquence un impact financier des primes versées éventuellement.

- Concernant les recettes statutaires et plus particulièrement les tarifs, aucune modification ni augmentation sauf comme chaque année l'intégration de l'indice INSEE (cout de la vie), donc une intégration de 1,3% dans la « moulinette budgétaire » pour la revalorisation du tarif du licencié.

- Pour le volet « subvention », vous vous souvenez que l'an dernier, à pareille époque, on avait constaté une légère hausse de la subvention du Ministère, cette année 2013, on aura constaté une légère baisse de 4%. Il faut savoir que sur ce sujet que la conjonction avec le Ministère a été tendue, que d'autres fédérations ont eu leurs subventions baissées de façon drastique et également noter dans un contexte économique délicat, de prévoir une tendance dans ce sens à moyen terme.

Deux éléments significatifs dans nos recettes globales, au niveau, dans un premier temps, de nos recettes statutaires qui sont en forte hausse liée à l'évolution positive du nombre des licenciés, et également le même type d'évolution des recettes partenariales.

Sur ce dernier sujet, on fait une parenthèse pour que vous ayez un point précis par Jean-Pierre FEUILLAN sur l'état des lieux de l'ensemble de nos partenariats à mars / avril 2013. »

Jean-Pierre FEUILLAN : « Alors pour vous faire un point précis de tous les contrats, il faut rappeler, vous le savez bien, que la dernière année des toutes les olympiades est une année importante sur l'aspect marketing puisqu'on a tous nos contrats qui viennent à échéance et donc une année de négociations.

On a renouvelé l'ensemble de nos partenariats, et voici le total :

- Tout d'abord on a validé un nouveau contrat avec Adidas (validité 31/12/2017), c'est un contrat de 5 ans contrairement à nos habitudes pour intégrer le Mondial 2017
- Renouvellement également avec le partenaire L'Artisanat (validé 31/12/2016)
- En cours de formalisation contrat Orangina (en fait Oasis) (validité 31/12/2016)
- Renouvellement avec Razel-Bec, partenaire de l'équipe de France féminine (validité 31/12/2016)
- Renouvellement du contrat Hummel (validité 31/12/2016) avec deux orientations, l'une sur la fourniture de ballons, l'autre sur les tenues des arbitres
- Renouvellement également avec Gerflor (31/12/2016) pour les matchs des équipes de France
- Renouvellement avec les médias concernant les droits TV dans nos équipes de France après un appel d'offre (deux options : Canal + ou Be in sport). Après une négociation de gré à gré suite à l'appel d'offre infructueux, le bureau directeur fédéral a décidé de renouveler une collaboration avec Canal + jusqu'au 30 juin 2017. Ce contrat prévoit bien évidemment l'ensemble des retransmissions des matchs de l'équipe de France, mais également 18 matchs

de LFH ce qui est une bonne chose pour le handball féminin, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent

- Autre renouvellement médias avec RMC (validité 31/12/2016)

Vous comprendrez par soucis de confidentialité, que je ne puis vous communiquer les montants individuels de chacun des contrats, mais en tout cas sachez que nous pouvons estimer une augmentation de notre partenariat d'environ 7%.

D'ici à l'été 2013, on démarrera les négociations avec la Casden, partenariat de l'équipe de France féminine (échéance 31/12/2014), je peux vous dire que la Casden veut poursuivre avec la fédération mais on réfléchit également à attirer auprès de notre fédération un partenaire dans le secteur bancaire.

- Discussion à relancer rapidement avec Eden Park, partenaire d'équipement de nos équipes de France sous forme d'échange de marchandises (échéance à juin 2014)
- Discussion à relancer avec Renault Rent, partenaire sept d'or sur le maillot de l'équipe mais également en échange de marchandise avec la mise à disposition de 5 véhicules pour la fédération. Pour information Renault n'est plus partenaire de la fédération française de rugby, de nouvelles propositions seront faites à Renault Rent.
- Enfin, renouvellement pour un an (validité 30/06/2014) avec le groupe La Poste.

Voilà dans les grandes lignes, et toute transparence, l'état sur nos négociations.

Mes collègues vous confirmeront cela tout à l'heure, nos recettes marketing représentent autour de 6 millions par an.

A l'horizon 2016, je pense que nous devrions atteindre, si les quelques négociations qui nous restent se passent bien, on devrait atteindre les 9 millions. »

Alain KOUBI : « Juste pour vous préciser que parmi les éléments qualitatifs, qui ont permis les améliorations que Jean-Pierre vient de décrire, ont figuré deux éléments qui ont été :

- La création de la Golden League masculine et féminine et je remercie aujourd'hui la ligue des Pays de la Loire qui a accepté de prendre en charge l'étape française de cette première manifestation féminine. En ce qui concerne l'édition masculine, cette étape française située tout début janvier à Bercy avec un volet également au Mans. Je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui sont impliqués dans ce projet, parce que c'était un souhait de notre diffuseur d'avoir des équipes de très haut niveau, c'est le cas avec la Norvège, le Danemark et le Qatar.

Nous étions en contact avec l'Allemagne qui, pour des raisons économiques et médiatiques nous paraissait un bon candidat, malheureusement pour des raisons internes à la fédération allemande, ce partenariat n'a pas pu être signé à la bonne date. Ce sera, mon cher Jean-Pierre, une nouvelle occasion et un atout supplémentaire pour les prochaines négociations. »

Claude SCARSI : « On continue donc, sur les objectifs qui ont été les nôtres pour contribuer et matérialiser ce budget 2013 que vous pouvez apercevoir. Je précise à nouveau l'affirmation de la politique territoriale de la fédération dont on a parlé hier, avec vos interventions sur le FADTE, le renouvellement de l'élite, la nouvelle donne du développement, la structuration administrative fédérale très renforcée aussi en 2013, et les préparatifs concernant le Mondial 2017.

Comment cela s'est-il passé sur le plan de la méthodologie ? Comme d'habitude, Alain KOUBI pratique cela depuis longtemps. Dans un premier temps on demande à tous les secteurs (les différentes commissions, les différents secteurs, les services fédéraux) de se positionner en terme de budget. Ensuite, on fait une synthèse de tous ces retours, on auditionne les principaux secteurs, on affine les stratégies, on soumet à la commission des finances pour faire les derniers choix. Par exemple, tout cela conduit à la version 17 qui est présenté aujourd'hui après avoir été présenté au bureau directeur fédéral et avoir été validé avec un avis favorable au niveau de notre conseil d'administration fédéral au mois de mars dernier. Voilà pour la méthodologie.

Qu'en est-il des moyens attendus ? C'est une petite synthèse des trois volets avec :

- Une légère baisse de nos subventions (Ministère, Conseil Régional)

- Une augmentation significative de nos licenciés compétitions (légèrement en deçà de 30 000 licenciés supplémentaires)
- Une augmentation de nos recettes partenariales.

Au plan formel, quelques nouveautés cette année au niveau de la présentation :

- Une présentation particulière sur l'emploi, ce qui est une portion forte de notre fédération.
- Une présentation nouvelle par grands secteurs
- Intégration de notre participation à la politique de recrutement des emplois d'avenir.

Sur ce sujet on a commencé à réfléchir, avec notre Directeur Général, Michel JACQUET, pour imaginer dans les prochains mois de nouveaux salariés au sein de notre fédération.

- Une nouvelle présentation du logiciel du FADTE et de ses éléments annexes

Autre élément nouveau, une présentation selon les 4 schémas, avec pour excellente synthèse un budget de 7,5 M€ sur un total de 19,5 M€, avec le détail pour les équipes de France masculine et féminine, le renouvellement de l'élite, le développement du hand professionnel féminin par exemple, le budget médical avec le suivi médical, le suivi médical de la filière, le volet lutte contre le dopage.

Vous retrouvez également les différents centres d'intérêts, du volet « développement » (handensemble, hand santé, intégrité, zones urbaines sensibles, l'été du hand,...) qui vous ont été présenté hier, et donc il faut noter, au passage, une augmentation de budget au regard de l'exercice précédent.

Sur ce nouveau support, vous pouvez constater le volet « formation », puis le volet marketing et communication avec les échanges de marchandises.

Une autre présentation par secteur, celle du cout global de la gouvernance fédérale (frais de structure, frais de fonctionnement, cout de fonctionnement des commissions). Avec une forte stabilité de ce budget par rapport à 2012.

Passons maintenant, dans le détail les produits d'exploitation, c'est-à-dire l'ensemble des recettes.

Il s'agit d'une présentation par secteur, avec pour les 3 secteurs forts (subventions, recettes statutaires, partenariat) un pourcentage de plus de 90% du total. Il faut rappeler sur les 5 dernières années, l'évolution des recettes statutaires.

Voilà, on passe aux charges. On note une relative stagnation des charges dans cette démarche budgétaire et une différence compte tenu que 2012 a été une année olympique. Ces éléments sont tous en conformité avec les objectifs fixés lors de notre dernière assemblée générale électorale.

Finances : budget et tarifs

Votants : 113

Voix totales : 18 754

Voix exprimées : 18 096

Pour : 17 895 (98,89%)

Contre : 210 (1,11%)

Vote blanc : 658

Une précision est apportée par Dominique DEFAYE, Pays de la Loire sur la prise en compte ou non de la feuille de table électronique dans le tableau du guide financier ou apparait la feuille de match. En réponse, après un avis favorable à cette proposition, il a été évoqué que cette disposition n'était pas prévue dans le projet de guide financier donc, elle ne sera pas inscrite pour la saison 2013-2014.

Joël DELPLANQUE : « Merci Claude et Alain, merci à vous tous, merci pour votre confiance. J'appelle les représentants de la société KENEO. Je vous rappelle que cette olympiade va être marquée par un évènement que nous avons voulu avec beaucoup de détermination, qui m'a valu aussi quelques émotions. C'est un évènement qui a été peu médiatisé. Dans des conditions assez nouvelles pour la fédération internationale, puisqu'en 2011 pour 2017, soit 6 ans avant pour la première fois, une fédération a été désignée pour l'organisation du championnat du monde masculin. Il s'agit donc de quelque chose d'important pour nous, bien sûr, mais aussi de connaître d'imaginer, préparer les conditions du succès de cet évènement. La France, notre fédération, André, Jean-Pierre, est reconnu pour ses qualités d'organisateur. 2001-2007 sont au sein de la fédération internationale de handball une référence. Pour se porter candidat à l'organisation du championnat du monde en 2017 et vouloir

la réussir, c'est incontestablement bien sûr renouveler la performance de l'organisation telle qu'elle avait été organisée en 2001 et en 2007, mais, c'est sans doute aussi afficher une ambition supérieure. Les financiers vous ont dit dans le détail quels avaient été les progrès économiques réalisés lors du renouvellement de nos contrats. Il s'agit à l'occasion du Mondial 2017 de faire évoluer l'ensemble de l'économie générale du handball, et d'améliorer sensiblement et de façon substantielle son environnement. Or nous avons devant nous un certain nombre d'interrogations et d'incertitudes. La première sans doute la plus importante et la plus structurante de cet évènement c'est celle de la sortie ou non dans les délais et dans de bonnes conditions de délais des fameuses « aréna ». En fonction de ce que sera réellement l'implantation de ces installations, il est clair que l'organisation et les scénarii possibles de l'organisation de ces championnats du monde seront évidemment différents. Nous avons certes, de façon substantielle, amélioré la nature et la qualité de nos organisations. Et pour y parvenir nous avons su à la fois réunir les compétences des territoires associés à des apports éventuellement à des savoir-faire que la fédération a mis à la disposition de chacun de ces sites dans un souci d'homogénéité et de présentation de notre sport, qu'il soit féminin ou masculin, de la meilleure des façons possibles. Et je pense que grâce à vous, grâce au travail que nous avons fait, grâce à l'héritage des Mondiaux 2001 et 2007, nous sommes parvenus effectivement à franchir un palier supplémentaire.

Quel palier nouveau allons-nous franchir en 2017 ? Nous avons commencé à y réfléchir. Vous avez en Espagne, à Granollers, déjà produit un certain nombre de documents quant à la manière dont chaque territoire comptait éventuellement accompagner cet évènement. Il nous reste, après, un lancement que nous avons fait il y a quelques mois où nous avons associé tous les plus hauts dirigeants du handball européen et international avec notre Ministre, nos partenaires et les collectivités locales. En amont de ce lancement nous avons désigné deux compères qui m'accompagnent cet après-midi : la société KENEO pour nous aider à y voir plus clair quant à la façon dont nous allons border progressivement à partir d'aujourd'hui jusqu'à janvier 2017 pour préparer et réussir cet évènement. Encore faut-il que l'on fixe très clairement ce qu'on entend par réussite. Cette réussite passera par un succès maximal de notre équipe de France, par une organisation exceptionnelle à l'image de celle que nous avons réalisée et par d'autres éléments qu'il nous faudra peut-être créer d'ici-là.

Dernier point sur lequel je veux insister : à chaque fois que nous avons été en capacité de progresser dans nos organisations, c'est que nous nous sommes mis autour d'une table tous ensemble. Que ce soit des compétences issues des clubs, des comités, des ligues, des gestionnaires des salles, des médias et autres tout le monde, et quand nous avons réussi, c'est que nous avons été en capacité d'une part de fédérer toutes ces énergies, d'optimiser ces compétences et que nous avons réussi à homogénéiser l'ensemble de tous ces éléments sur chacun des territoires. Voilà ce que j'attends de la société KENEO représenté ici par Monsieur Étienne THOBOIS. »

Étienne THOBOIS : « Nous sommes ravis d'être avec vous aujourd'hui pour, dans un premier temps, se présenter et expliquer qui nous sommes. Nous vous remercions aussi de nous associer à cette aventure fantastique que sera, à n'en pas douter, les championnats du monde 2017.

KENEO s'est constitué à la fin de la coupe du monde de rugby sur laquelle nous avons travaillé. Nous sommes chargés de l'organisation d'évènements, d'évènements que l'on qualifie d'exceptionnels, c'est-à-dire qui ne sont pas basés sur une récurrence. Les championnats du monde de ski à Val-D'Isère, et aujourd'hui les jeux équestres mondiaux, l'Euro 2016 de football, les championnats du monde de badminton, bref nous avons une expérience assez large en matière de grands évènements sportifs. Suffisamment large pour savoir que chaque évènement est spécifique, qu'il n'existe pas de recette toute faite, et qu'il faut prendre à la fois en compte les caractéristiques du sport, les savoir-faire des organisations passées, les objectifs que vous avez évoqué tout à l'heure. C'est fondamental pour prioriser nos ressources.

Bref si nous avons une certaine expérience en matière de grands évènements sportifs, nous l'avons appris de tous ces évènements et nous espérons pouvoir apprendre des championnats du monde de handball en 2017. Nous avons une autre activité qui touche aux collectivités. Nous conseillons sur

différents sujets, à la fois dans les politiques sportives, mais aussi sur leurs politiques d'équipement. Ce contact avec les collectivités nous l'avons eu bien sûr pendant la coupe du monde de Rugby, mais il est très important notamment dans le cadre d'organisations telles que les vôtres, puisque sans les collectivités, il est bien difficile de pouvoir faire de ces événements des réussites populaires. Notre troisième activité, importante au sein de KENEO, c'est le « servicing marketing », mais qui en fait constitue à réaliser la livraison opérationnelle des programmes marketing qui peuvent être revendus. Notre plus grand client aujourd'hui est la Fédération Française de Football qui a signé à la fois des contrats télé, et des contrats de sponsoring et, nous, notre métier est de livrer aux sponsors ce qui est couché sur le papier à la fois dans la signalétique autour des terrains, dans la décoration des stades, dans l'animation des salons, dans l'aménagement de ces salons pour les partenaires, et c'est un métier très, très opérationnel et très tourné sur le terrain. C'est aussi s'assurer que les productions télé se passent bien, et quand l'équipe de France va jouer en Azerbaïdjan ou en Albanie, nous amenons des unités de production pour s'assurer que les sponsors soient satisfaits de ce qui peut être produit en matière télévisuelle. Ce sont les différents métiers de KENEO, mais nous arrivons avec humilité, car nous savons que tous sont différents, et il n'y a pas de recettes, il y a un certain nombre de fondamentaux.

Donc je suis Étienne THOBOIS, ancien sportif de haut niveau, j'ai fait les Jeux Olympiques en badminton en 1996, c'est ma grande fierté même si j'ai été éliminé au premier tour. Ensuite j'ai eu la chance d'être impliqué sur un certain nombre de compétitions dont les championnats du monde d'athlétisme où j'étais directeur financier. Puis Paris 2012, et puis enfin la coupe du monde de rugby où j'œuvrai en tant que directeur général. Je serai accompagné dans tout ce qui concerne la coordination générale, le planning, toutes les relations avec les parties prenantes et notamment la partie développement durable par Édouard qui pilotera le projet.

Dans les associés de KENEO, il y a aussi Franck LADOUCE qui est un vrai spécialiste des opérations, qui a commencé par travailler comme chef de projet technologie en 2003 sur les championnats du monde d'athlétisme et qui était pour la coupe du monde de rugby le directeur du vaisseau amiral du stade de France.

Vincent BATIGNE, c'est notre spécialiste marketing et communication. C'était le directeur marketing de la coupe du monde de rugby, il a passé ensuite une année chez « Sport Five » en tant que directeur marketing France. C'est quelqu'un qui a beaucoup d'expérience, qui au départ est issu du monde des achats médias, et qui nous accompagnera sur tout ce qui touche au marketing : la billetterie, la promotion, la communication et notamment le programme d'animation sur les sites et dans les villes. C'est une fonction qu'il occupait avec succès pendant la coupe du monde de rugby et son expérience nous sera, vous sera, je l'espère très utile.

Et puis enfin, Max BOUCHET-VIRETTE est la sagesse de KENEO. Il a commencé notamment dans les ressources humaines, il était responsable du programme volontaire d'Albertville, puis il a été DRH sur France 98, la coupe du monde de foot, puis sur les championnats du monde d'athlétisme, puis sur la coupe du monde de rugby, aujourd'hui il travaille beaucoup avec l'Euro 2016. Il est en train aujourd'hui de piloter un programme de volontaire qui a été lancé pas loin d'ici pour les jeux équestres mondiaux il y a une dizaine de jours. Bref, c'est l'expert en matière de finance et de ressources humaines de l'équipe.

Sur notre rôle en 2013, il s'agit d'un accompagnement. Le choix des territoires sera un point fondamental sur l'identification des sites et c'est vrai que la construction ou pas des différentes aréna auront un effet particulièrement structurant. La gouvernance a été envisagée à partir de l'analyse des structures juridiques envisageables avec des principes de gouvernance opérationnelle : qu'est-ce qui est centralisé ? Qu'est-ce qui est déconcentré ? Qu'est-ce qui est décentralisé ? Comment vont se passer les grands équilibres dans le qui fait quoi dans ce championnat du monde. Les choix juridiques sont assez simples, et ils seront validés et confortés par une analyse fiscale en cours. Dans sa première étape l'organisation de l'évènement nécessite l'élaboration d'un master planning. Alors qu'est-ce qu'un master planning ? Il s'agit d'aller dans le détail de qui fait quoi. C'est traduire de manière très opérationnelle le cahier des charges de la fédération internationale et de fixer les niveaux de services. Des discussions intéressantes pourraient avoir lieu dans les mois qui

viennent dans ce domaine. Quel est le standard de livraison de l'évènement et comment s'assurer que l'évènement est de même niveau partout. C'est une exigence de la fédération et du président. Il faut mettre à plat le budget prévisionnel qui sera légèrement différent du budget de candidature. C'est toujours comme ça car le budget est quelque chose qui bouge.

Edouard DONNELLY : « Nous souhaitons revenir avec vous sur la vision que nous avons des grands enjeux de ce qui fait la réussite d'un grand évènement tels que les mondiaux de handball 2017. C'est une analyse, c'est une vision qui s'est construite à partir des échanges qui ont permis de croiser et d'enrichir les apports depuis quelques semaines où nos travaux ont commencé. La réussite d'un évènement passe par l'excellence de l'organisation. C'est-à-dire la qualité de l'accueil des différentes équipes qui vont participer à la compétition, le niveau de service à offrir à l'ensemble des populations, la qualité des sites et la qualité des animations. C'est aussi la qualité de la communication propre au comité d'organisation. Les mondiaux en 2017 masculins ne seront pas les mêmes que les mondiaux que vous avez pu organiser en 2001. La deuxième dimension est sans doute beaucoup plus large quand on organise des championnats du monde, nous devons dépasser le cadre de la simple organisation. Une suite de matchs magnifiques peut nous faire passer totalement à côté de l'évènement. Une grande célébration nationale dans les sites hôtes, bien entendu, mais également dans les sites non hôtes, pour la famille du handball en premier, mais également pour l'ensemble de la population française. Vous avez fait un certain nombre d'études qui montrent qu'il y a une attente de la part de la population de ces grands évènements. Les français ont une certaine appétence pour ces grands évènements et attendent qu'il se passe une grande fête autour des matchs, autour des sites. C'est une chose qui va impliquer l'ensemble, pas seulement le comité d'organisation, mais l'ensemble des acteurs du mouvement sportif, de la famille du handball, des collectivités locales et de l'ensemble de la population. Et puis, bien entendu, le Président le rappelait en introduction, la réussite de cet évènement doit laisser un héritage, pour que le handball français franchisse une nouvelle étape avec, aujourd'hui, une priorité qui semble s'orienter vers le développement économique du handball, avoir à s'ouvrir vers de nouvelles populations, de nouveaux publics qui s'intéressent à votre sport. Pour réussir l'ensemble de ces trois dimensions, cela demande une cohérence. Celle-ci se retrouve dans les deux autres dimensions. C'est aussi l'affaire des collectivités locales, c'est l'affaire de l'Etat, c'est l'affaire de l'ensemble des ministères, et pas seulement du ministère des sports, pour réussir à mettre en œuvre et à livrer cette grande fête populaire, cette grande célébration. Et de la même manière, la mobilisation de l'ensemble de ces acteurs peut garantir un héritage réel. Cela demande de la coordination et de la cohérence entre ces différents acteurs. La communication sera transversale entre le comité d'organisation qui livre le match à l'extérieur, avec la ligue hôte qui mène un certain nombre d'opérations, de célébrations et la collectivité qui met un écran géant pour le grand public, il n'en a rien à faire que ce soit des acteurs différents. Bien entendu, c'est le début de nos travaux aujourd'hui, ces objectifs, on devra les préciser petit à petit, mettre des indicateurs plus précis, et on attend des échanges avec vous notamment. Le deuxième point et le dernier point sur lequel je voulais revenir avec vous aujourd'hui, c'est bien entendu le point le plus fondamental aujourd'hui, puisque c'est le choix des sites, le choix des territoires hôtes de l'évènement. Parce que, comme vous le savez, le Président l'a rappelé, les sites qui avaient pu être en avant dans la phase de candidature ne sont plus forcément tous d'actualité aujourd'hui. Il y a certains projets qui sont déjà abandonnés, ou qui sont aujourd'hui remis en cause. Le processus de choix des territoires hôtes va être lancé. Le premier élément que l'on voulait partager avec vous c'est le fait que, par rapport aux grands objectifs qu'on a rappelés à l'instant, on ne cherche pas juste un site. Bien entendu, ce n'est pas l'objectif ici, et nous souhaitons être dans une recherche de territoires partenaires. Le territoire, c'est l'ensemble des acteurs, c'est toutes les animations proposées, c'est le potentiel d'héritage que l'on peut avoir sur ce territoire. Nous sommes sur onze sites dans votre candidature, c'est une fourchette haute plutôt que 4 comme au Qatar. Les critères de sélection découlent de cette observation. L'enceinte sportive est un élément. Avec un objectif ambitieux donc il faut regarder les problématiques de jauges, la qualité du site, sa modernité, la qualité des espaces pour permettre de livrer, l'ensemble des éléments du

cahier des charges de l'IHF qui est beaucoup plus contraignant aujourd'hui que ce qu'il a pu être dans le passé.

Mais au-delà de différents standards, il y a la capacité de mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux. Car nous ne sommes pas le football, les recettes de l'évènement ne vont pas suffire à couvrir malheureusement l'ensemble des dépenses engagées donc il va falloir mobiliser les collectivités locales en plus de la mobilisation significative de l'État qui a déjà ou pratiquement finalisé son engagement. Dans un contexte qui n'est pas facile économiquement pour les collectivités, cette exigence pour réussir à atteindre cet objectif d'équilibre des finances de l'évènement est un élément à prendre en compte. La consolidation du budget de l'évènement permettra, au regard du cahier des charges de l'IHF, de cerner le coût de l'organisation de l'évènement pour calibrer la participation demandée aux territoires. Au niveau de la méthode, on va avoir un appel à candidature avec un cahier des charges précis qui sera lancé d'ici cet été, avec des éléments et des questions qui seront posées aux territoires qui souhaiteront se porter candidats. Nous ne serons pas justes dans une démarche d'évaluation, nous serons dans une démarche d'échange. Et on est bien aujourd'hui dans une démarche d'échange pour aider les territoires à présenter le meilleur projet, à pouvoir aider les collectivités à comprendre comment monter un site, car à part les arénas existantes, on peut envisager potentiellement des solutions plus innovantes, des sites temporaires dans des centres d'expositions, ou dans d'autres sites. Il faut être en capacité de donner des éléments de coût, des éléments de méthodologie, de planning pour aider les territoires à pouvoir monter le meilleur projet possible. Un comité de sélection évaluera les différents projets sur ces différentes dimensions, avec une décision qui devrait être prise au cours de l'année prochaine. Voilà, ce qu'on voulait vous dire aujourd'hui on est bien entendu ouverts à toutes vos questions.

J'ai une petite chose à ajouter, c'est, d'abord vous dire notre admiration, car vous êtes une fédération qui, vue de l'extérieur, vous ne vous en rendez peut-être pas compte, mais aujourd'hui fait référence dans le paysage sportif français. Les résultats de l'équipe de France, qu'elle soit masculine ou féminine, forment une espèce d'engouement dans le pays. Vous faites partie de ces fédérations « modèles » au travers des pratiques. Et je pense que sur ces championnats du monde, il faut être ambitieux. Il y aura un grand évènement qui sera l'Euro 2016 de football. Il sera à n'en pas douter un évènement fantastique. Je suis persuadé que les gens auront une appétence à renouveler ce type d'émotion et que les championnats du monde de handball en début de 2017 seront une occasion fantastique de leur proposer ça. Ça va dépendre de nous, pour se donner justement l'opportunité de participer, d'être proches de cette compétition. Et on se donne des objectifs ambitieux parce qu'on sait que vous avez une capacité organisationnelle qui a été démontrée.

Jean-Claude SEMENE, Languedoc-Roussillon : « Je voudrais savoir auprès de qui les appels d'offres seront faits et par qui, est-ce que c'est la société KENEO qui fera l'appel d'offres ou est-ce que c'est la fédération française de handball ?

KENEO : « C'est la Fédération Française de Handball qui sera votre interlocuteur et qui fera les appels d'offres. Le mot territoire ici est important, quand l'appel d'offre sera lancé, des réponses plurielles qui associent les propriétaires de sites, notamment les collectivités, bien évidemment les ligues, pourquoi pas associées aux clubs professionnels. L'important étant de mobiliser l'ensemble du territoire autour d'une candidature commune pour que la fédération récolte un maximum de propositions et d'opportunités pour pouvoir justement s'appuyer là-dessus pour choisir des sites et des territoires qui permettent d'atteindre les objectifs.

Jean-Claude SEMENE « D'accord, si j'entends bien, vous êtes là uniquement à titre de conseil, les décisions restant du ressort de la fédération. »

Joël DELPLANQUE : « Je te réponds parce que c'est une question très, très importante. En 2001 et 2007, il n'y avait pas KENEO. Ta question, c'est pourquoi il y a KENEO aujourd'hui ? »

Jean-Claude SEMENE : « Oui, pourquoi ? En 2001 ou 2007, nous avons su faire, même pas trop mal faire, je crois. Alors pourquoi KENEO aujourd'hui ? »

Joël DELPLANQUE : « Je pense que nous devons afficher une ambition au-delà de celle que nous avons démontré en 2001 et 2007. Je l'ai dit tout à l'heure sous l'autorité d'André en 2001 comme en 2007 nous avons parfaitement réussi, tu viens de le rappeler, l'organisation. Et encore une fois au sein de la fédération internationale et principalement notamment pour les championnats du monde féminins c'est la référence. Je ne peux pas être plus clair.

Il n'en reste pas moins vrai que la mutation dans laquelle aujourd'hui notre handball est engagé va, je l'espère, au-delà des championnats du monde 2017. Pour poursuivre encore dans un avenir qui sera je l'espère encore supérieur. Comment va se décider cet avenir ? Vraisemblablement d'abord dans notre capacité, vous en avez l'expérience à Montpellier de voir émerger de nouvelles arénas et de dompter ces nouveaux outils. Il n'y aura pas que Montpellier, il y aura Dunkerque et d'autres. Or cela ça s'apprend, ça coûte, ça nécessite des savoir-faire et de réunir des équipes qui aujourd'hui sont issues de différents milieux, de différentes composantes. C'est un premier élément. Deuxièmement j'espère qu'au travers le concept du championnat du monde on sera en capacité encore d'avantage que nous n'avons pu le faire précédemment d'attirer à nous d'autres partenaires, d'autres forces nouvelles, et qu'on aura cette capacité justement à les attirer et surtout à les garder pour qu'au quotidien, que ce soit pour le développement pour nos clubs et pour nos infrastructures, nous puissions créer un tissu de relations qui aujourd'hui est incontestablement une de nos faiblesses. Nous savons organiser. Etienne vient de vous le dire : les gars, prenez confiance en vous, on vous aime », et, nous, quelquefois, et c'était une des questions des journalistes tout à l'heure, on est un petit peu envahis quelquefois par le doute. Ces championnats du monde doivent nous donner encore d'avantage confiance et surtout, dans ce pays qui est en crise et qui est en difficulté, cette confiance on va l'exporter aux autres.

Je souhaite qu'au travers de leurs expertises, ils réunissent tous les éléments d'informations qui vont nous permettre de réussir l'organisation et son environnement dans les conditions que je viens d'indiquer. Ils vont nous remettre un état des lieux le plus objectif possible. Oui, le cahier des charges sera respecté. Ils étaient à l'IHF la semaine dernière, ils connaissent parfaitement le cahier des charges, ils savent parfaitement ce qu'on doit attendre de l'organisation des championnats du monde sur chacun des sites et ils vont vérifier j'espère qu'ils vont nous dire que par rapport à ce que l'organisateur ce que nous attendons, et ce que le site local va répondre est conforme. Ces choix auront valeur économique, ces choix auront valeur sportive, des choix auront valeur pour l'héritage également souvenez-vous de notre discours, il doit laisser une trace durable. Tous ces éléments-là, c'est nous qui les choisiront. »

KENEO : « Nous savons que chez vous il y a l'aréna, dont l'actionnaire principal, c'est un syndicat d'économie mixte de la communauté. C'est une gestion privée. Il y a un club professionnel de haut niveau. La physionomie de l'organisation chez vous sera particulière comme dans les autres sites, Nantes, Toulouse, Paris ou Dunkerque. L'important pour nous, ça sera d'abord d'avoir une approche relativement large qui permette à la fédération d'avoir des éléments de décisions importants en fonction des objectifs qui sont fixés. »

Joël DELPLANQUE : « Au-delà de ces exemples, je souhaite qu'il y ait plus de candidats que de sites, qu'au final on soit en capacité de retenir parce que ça voudra dire que la confiance que j'évoquais tout à l'heure est réelle. Nous pourrons faire un petit peu monter les enchères et nous aurons des leviers de promotions qui sont peut-être aujourd'hui inconnus de chacun d'entre nous. J'attends de KENEO qu'ils aillent là où ça fait mal chez les uns et chez les autres et de retirer le meilleur pour encore une fois réussir sur l'ensemble du volet que je viens d'indiquer. Je rappelle aussi que la réussite est liée à la meilleure performance de l'équipe de France.

Alors, cet échéancier dépend aussi du premier trimestre 2014 qui va être mobilisé par toutes les élections locales. Il est clair que les trois mois avant et les trois mois après les élections sont grillés. Je

vous rappelle que le Qatar, c'est en janvier 2015 et il faut que notre dispositif de billetterie qui est un enjeu fondamental pour la réussite économique de ce championnat du monde, soit lancé en 2015. »

Jacques PARISOT, Territoire de Belfort : « Que va-t-il nous rester dans l'espace de promotion avant, pendant et après la coupe d'Europe de football de 2016. Nous allons être masqués par cet évènement qui sera un grand évènement. »

Joël DELPLANQUE : « C'est la raison pour laquelle la phase de préparation est déterminante. Effectivement, avec l'Euro 2016 et les Jeux Olympiques il est clair que nous aurons peu de temps, en tout cas on verra comment nous allons utiliser ce temps. Toute la phase de préparation est déterminante pour à la fois s'adresser à la famille olympique, s'adresser au public et atteindre les objectifs que je viens d'indiquer. C'est la raison pour laquelle KENEO va nous aider. »

Martine BOUSSUGE, Auvergne : « Le fait que vous avez dit que des sites temporaires étaient possibles, cela veut dire qu'il n'y a aucun problème au niveau des capacités de salle ? Tout peut être envisagé donc, dans n'importe quelle région. »

KENEO : « Il y a un cahier des charges de l'IHF qui est précis sur la jauge en fonction du niveau de la compétition : 4 000 pour les phases de poules, 6 000 pour les 8^{ème}, 8 000 pour les quarts et 10 000 pour les demis et la finale. »

Joël DELPLANQUE : « Ensuite, il y a les objectifs aussi que la fédération va se fixer en termes de billetterie. Nous avons fixé la barre à un objectif de 500 000 billets. C'était l'annonce dans le cadre de la candidature et répété depuis. Pour atteindre cet objectif, mais au-delà de ça, ce qui est plus important, c'est pour atteindre l'objectif d'équilibre économique, sachant que le prix des billets ne peut pas augmenter de manière démesurée. Donc il faudra des capacités qui vont aller au-delà de ces minimums pour certains cas, pour être capables de pouvoir vendre un nombre de billets suffisant pour atteindre l'équilibre économique de l'évènement. A Sao Paulo, en 2011, nous avons tablé sur des arénas et 500 000 spectateurs, avec des places à 20€. Cela équilibre le barnum. Aujourd'hui, à l'évidence la situation est différente, donc il faut qu'ils regardent ça dans le détail. Mais en clair on ne s'interdit rien. Simplement, il faut que le projet qui accompagne cette localisation, ce territoire encore une fois, il réponde au mieux aux aspirations et au cahier des charges que la fédération établira en relation avec KENEO.

Joël DELPLANQUE : « Je voudrai évoquer devant vous le travail effectué par la commission médicale sous la responsabilité de Sophie GLEIZES- CERVERA. Il s'agit des travaux menés avec l'ensemble des médicaux, en marge de la Golden Ligue féminine à Nantes et j'ai annoncé que la commission médicale avec toutes ses composantes travaillerait ou aurait à l'occasion d'un prochain CPL une relation plus opérationnelle avec vous. Je souhaiterai que Sophie évoque à la fois les orientations de la commission médicale et ce que tu attends du dialogue direct avec les présidents de ligue et de comité. »

Sophie GLEIZES-CERVERA : « La commission médicale nationale travaille sur différents projets. Elle travaille en commission, bien sûr, mais aussi en relation avec les autres médecins en France, notamment les médecins des équipes de France et des pôles. Nous souhaiterions optimiser un peu notre efficacité en développant un vrai réseau médical qui impliquerait les médecins fédéraux régionaux. Il est donc nécessaire et même indispensable d'avoir un médecin fédéral régional dans chaque ligue. Ce réseau doit échanger et communiquer mieux. Donc l'occasion doit nous permettre au cours d'une réunion des présidents de discuter avec vous des difficultés que vous pouvez avoir par rapport à vos commissions médicales et que nous puissions vous exposer ce que l'on souhaiterait et bien sûr répondre à vos interrogations. Alors, en dehors de ce réseau, il y a deux points importants dont j'aimerais parler parce qu'ils sont prioritaires. C'est d'abord le dossier sport santé. Le Ministère

compte beaucoup sur les fédérations pour développer ce domaine-là. Il existe un groupe de travail dans notre commission que vous pouvez solliciter. Nous collaborons aussi avec la cellule développement. Il s'agit de mettre en place une vraie cohérence dans le domaine du sport-santé. Il s'agit de diffuser des messages sur la santé qui détermineront les actions à mener. Au mois de juin, nous réunirons les médecins régionaux sur ce point-là. Le deuxième point concerne la recherche. Nous travaillons sur la prévention des blessures, particulièrement le genou et l'épaule. Les résultats seront bientôt communiqués. L'exploitation de l'analyse des données à partir des feuilles de match électroniques en termes de blessures, en fonction de l'âge, de niveau de compétition, permettront d'en tirer des informations et voir si nous pouvons agir à notre niveau là-dessus.

Armand GRIFFON, Provence-Alpes : « Cela fait maintenant ma cinquième année de président et depuis nous attendons des directives par rapport au médical et le lien avec les niveaux des jeux. L'utilité c'est de faire comprendre la pertinence des suivis médicaux. Nos responsabilités sont énormes et il n'y a pas de canevas médical au niveau des régions, des comités et des divisions nationales. La plupart des clubs ne sont pas structurés médicalement. Je pense qu'il est important que la fédération clarifie les bases obligatoires dans ce domaine. »

Joël DELPLANQUE : « Peux-tu préciser par ce que tu attends dans les bases obligatoires ? »

Armand GRIFFON, Provence-Alpes : « Que chaque club de nationale ait une obligation de la mise en place d'un réseau médical, par exemple. Un réseau médical c'est un docteur qui fasse le suivi et un kiné attitré à minima. J'ai lancé une enquête auprès de mes clubs, c'est une catastrophe, et comme il n'y a pas d'imposition, ils s'occupent plus d'avoir des Jeunes Arbitres plutôt que d'avoir un réseau médical. »

Sophie GLEIZES-CERVERA : « J'ai bien entendu. Je pense effectivement que c'est un point important. Pour l'instant nous avons du mal à avoir un référent par région avec un médecin fédéral régional qui répond à ces missions et qui peut structurer ça, au moins localement. Au niveau des clubs professionnels, c'est bien établi et il y a un cahier des charges dans les règlements pour les certificats et tout le suivi. En niveau national, je ne suis pas sûr que ce soit acceptable pour tous les clubs, car cela implique des engagements financiers supplémentaires. Il y a des médecins fédéraux régionaux et départementaux, il y a des médecins de pôle à peu près partout en France, donc il existe un certain nombre de choses sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. »

Armand GRIFFON, Provence-Alpes : « Il n'y a pas de règles. »

Sophie GLEIZES-CERVERA : « Les règles existent, elles sont éditées, les lois et le code du sport pour le suivi des sportifs de haut niveau. Après, nous pouvons faire des recommandations sur le suivi et les certificats de non contre-indication. Cela va paraître. Pour les sportifs de niveau national, il y a un coût : qui prend en charge ? »

Joël DELPLANQUE : « Dans l'esprit que tu viens d'indiquer Armand, je me tourne vers Jean-Marie SIFRE et Olivier KRUMBHOLZ. Ils pourraient témoigner des difficultés que nous avons eues en LFH d'abord d'exiger un accompagnement médical des équipes, ou paramédical, à chacune des rencontres déjà dans un premier temps. Deuxièmement, ensuite d'avoir les budgets correspondant aux suivis médicaux. Nous avons accompagné ces dispositions de contrainte, c'est vrai aussi en ProD2. Ce sont des dispositions qui ont été prises, peut-être qu'il faudrait effectivement, progressivement, avancer comme nous l'avons fait, souvenez-vous, en son temps quand nous avons supprimé tous les contrats promotionnels pour se mettre dans les clous de la convention d'objectif. C'est un renchérissement aussi des charges qui pèsent sur les clubs. Ce que Sophie vient d'évoquer, mais il y va aussi parfois, malheureusement, des drames, et il y a nécessité de les prévenir. »

Une question en marge du médical concernant les contrôles antidopage, quelle utilisation en est faite après ? L'exemple tout simple c'est qu'un modeste club régional qui a vu un dimanche après-midi arriver un médecin qui a dit : « Je viens faire un contrôle antidopage. » Je ne vous détaille pas les conditions d'exécution de ce contrôle mais, ensuite, il n'y a eu aucun compte rendu, rien du tout. Cela voulait dire qu'il n'y avait pas de problèmes ? »

Joël DELPLANQUE : « Sur les contrôles antidopage, le médecin responsable à ce niveau-là est le docteur Laurent JANCON, qui a, au moins, l'information des contrôles et notamment des cas positifs. Nous avons un retour de manière globale sur combien il y a de cas positifs et à quoi. L'objectif étant de mettre en place des dispositifs de prévention et d'information. Effectivement sans retour au club contrôlé, cela signifie que le contrôle a été négatif. Nous venons d'aborder deux secteurs différents. Dans les cas de dopage, le contrôle médical rentre dans le dispositif disciplinaire. Sophie et Armand ont abordé le dispositif sanitaire de prévention. Ce sont deux cas différents. En l'occurrence pas de suite à ce contrôle équivaut à contrôle négatif. »

Martine BOUSSUGE, Auvergne : « Je crois beaucoup à la formation et à ce qu'il y ait un cursus de formation assez important dans la formation des techniciens principalement au niveau de la prévention. Parce que je pense que si nous faisons passer le message par eux au niveau des clubs, ils sauront demander une ligne budgétaire pour montrer tout ce que cela peut leur apporter. Malheureusement, je pense qu'au niveau médical, nous allons difficilement trouver des médecins et des kinés totalement bénévoles comme il en existait dans le temps. Et qu'au niveau des clubs, la mise en place oblige une ligne budgétaire qui n'est pas négligeable. Lors du Mondial 2007, un colloque médical de qualité avait été organisé, l'erreur qui avait été faite c'est que les techniciens n'avaient pas participé à la partie prévention de ce colloque. Je crois à la transversalité et au travailler ensemble. »

Sophie GLEIZES-CERVERA : « Tout à fait, merci de parler de ce sujet. Il s'agit d'un gros dossier : la formation. Les docteurs Gérard JUIN et Jacques GIRARDIER travaillent sur ce dossier depuis pas mal de temps et ils le travaillent avec la formation au niveau DTN. Nous incluons des modules médicaux dans les formations d'entraîneurs car ce sont les entraîneurs qui agissent au quotidien. Dans le cadre de la prévention des blessures, et notamment genoux et chevilles, un document va sortir sur une plateforme informatisée de formation donc qui sera accessible à tous. »

Joël DELPLANQUE : « Je pense que le message que Martine vient d'envoyer est important. Certes la nature des informations que vous recueillez et la confidentialité que certaines requièrent, nécessitent des précautions. Il y a des informations qui relèvent de la compétence et du statut exclusif du médecin. Il n'en reste pas moins vrai que l'efficacité par ailleurs de la promotion de la prévention de toutes les actions nécessite que les médecins ne restent pas confinés dans leurs responsabilités, et qu'ils puissent avec les techniciens, qu'ils soient bénévoles ou autre, avoir une action. L'opération Hand Santé, telle qu'elle se dessine avec la direction technique va dans ce sens-là. Je voudrai simplement rappeler que lors de la négociation de la convention d'objectifs avec le Ministère, trois points ont fait grief et justifié une baisse de l'aide de l'Etat. Le premier indice négatif a porté sur la baisse du degré de féminisation de pratique au sein de la fédération française de handball. Le deuxième indice négatif porte sur les statistiques de localisation de nos licenciés en ZUS. Nous sommes en dessous de la barre. Cet appel à conviction que vous a lancé Alexis MANOUVRIER, hier, est une réalité. Ce n'est pas seulement une affaire de statistiques ou d'informatique. Et le troisième est notre faiblesse quant à la capacité d'engendrer un programme Hand Santé notamment des populations plus âgées.

L'Assemblée Générale salue les performances d'Issy-Paris et de Metz qui sont qualifiés pour les finales de coupe d'Europe féminine. Nos félicitations, merci et bravo. »

Grégory PRADIER : « Les travaux sont suspendus, ils reprendront à 17 h. »

Grégory PRADIER : « La dernière séquence de notre assemblée porte sur des échanges et un débat vous concernant sur les perspectives de développement de l'arbitrage et des offres de pratiques sur les territoires dans le cadre des états généraux de l'arbitrage, de la sportive et des offres de pratiques.

Alain JOURDAN : « Les états généraux de l'arbitrage de la sportive et des offres de pratiques ont été mis en place pour lancer une réflexion générale sur les compétitions et leurs organisations. Ils complètent les premiers échanges que nous avons eu, l'an passé, au sujet de l'arbitrage. Ce sont le socle, le cœur de notre activité. Cela concerne les clubs, les comités, les ligues, les territoires, la fédération. Je rappelle que les états généraux de l'arbitrage ont été lancés le 25 octobre 2011 et que ceux de la sportive et des offres de pratiques ont été lancés le 25 octobre 2012. L'idée essentielle, c'était de rassembler tous les secteurs de la vie fédérale et au-delà, pour proposer et construire les organisations de demain. Il y a eu trois étages de discussion. Aujourd'hui nous laisserons de côté le haut niveau et le secteur professionnel où des propositions ont été faites. La deuxième, c'était les championnats avec leurs organisations et en particulier sur le secteur féminin. Enfin le chantier des offres de compétition et de pratique vers tous les publics ont lancées. C'est devenu une priorité fédérale, Alexis MANOUVRIER l'a rappelé hier dans le cadre des politiques territoriales. Quels étaient les freins ? Souvent c'était les formes de réunions à mettre en place, le statut des personnes, le rôle et la place des structures fédérales. L'objet donc de cet échange est qu'à partir des réalisations des groupes de travail, il faut mettre en place une déclinaison territoriale des états généraux. Des groupes, autour de l'arbitrage et de la sportive, ont déjà produit pas mal de documents, d'idées mais il s'agit, aujourd'hui, d'en faire le point avec les inégalités de réalisation et d'y intégrer le travail réalisé lors des séminaires de zone et par certaines ligues. Certaines ligues ont organisé des assises régionales, ont organisé des états généraux. Il y a eu beaucoup de choses de faites. Il faut faire remonter tout ce qui bouillonne chez vous. Voilà l'état d'esprit de l'échange que nous souhaitons mettre en place avant la clôture de cette assemblée générale. »

François GARCIA : « Si vous le permettez, j'aimerais d'abord faire un petit état des lieux de ce qui vous avez été présenté lors de la dernière assemblée générale à Evian au sortir des états généraux qui ont duré plusieurs mois. Ceci concerne surtout le secteur amateur car le secteur professionnel a été traité différemment. Dans le cadre des états généraux de l'arbitrage, il y avait trois axes principaux, trois thématiques : la formation, la communication et le développement. Dans la formation, nous avons ouvert le chantier de la production d'outils vidéo adaptés puisque, depuis le début de la saison, nous sommes à même de proposer à tous les territoires deux fois par saison un outil vidéo complet, un DVD, qui correspond en tout cas à ce que vous aviez souhaité, qui correspond à des niveaux d'interventions que vous vivez au quotidien. Ceci a été réalisé grâce au soutien de la DTN, je voudrais remercier Patrick TEYSSIER, Alain DESSERTENNE et Laurent REVERET. Ce sont les trois chevilles ouvrières de ces productions vidéo. Concernant le suivi des arbitres régionaux à fort potentiel, là aussi, c'est en ordre de marche. Concernant la rénovation des référentiels, c'est un chantier énorme pris en charge par notre expert Jean-François COLLOBERT. Nous l'avons réalisé jusqu'à la Nationale 3. Demain, nous allons travailler sur ce qu'on va demander aux arbitres régionaux, aux arbitres départementaux pour faire en sorte de vous donner des outils dans la formation à ces niveaux d'arbitrage. Concernant les passerelles entre le jeune arbitre et l'arbitre, c'est un dossier qui fait suite au référentiel de formation, nous le traiterons lorsque tous les référentiels de formation seront élaborés.

Enfin, concernant le dossier sur la labellisation des écoles d'arbitrage, ce dossier-là est sous le contrôle d'Éric JULLIG et il évolue de saison en saison. Il est simplifié, demain il sera carrément en ligne, vous pourrez traiter plus facilement le dossier. Mon seul souci, me semble-t-il, c'est que nous

nous écartons de l'idée générale de départ, à savoir de se reposer sur les écoles d'arbitrage comme un renouvellement de l'arbitre et de la filière. J'ai le sentiment aujourd'hui et j'espère me tromper, que les écoles d'arbitrage ne sont qu'un prétexte pour répondre à une CMCD. Si les clubs et les structures d'encadrement ne sont pas conscients de cet état de fait, ce projet novateur et doit nous permettre de renouveler notre arbitrage. L'école d'arbitrage doit produire des arbitres. Nous sommes en passe d'identifier des référents par territoire, ce sont ces référents-là qui, aux côtés de la CCA, nous rapportent les problématiques de terrain. Et ces référents doivent répondre directement aux problématiques des territoires. Pour revenir à la formation, nous avons réalisé un gros travail sur l'interprétation des règles de jeux. Il existe un panel en ligne de tests écrits à votre disposition avec choix de niveau. Un travail collaboratif est aussi en place avec les ligues ultramarines sur la formation des arbitres et des observateurs, l'harmonisation des pratiques, la validation des grades d'arbitre. Concernant les travaux non réalisés à ce jour, il y a la mise en place de référent formation de chaque territoire. Il faut identifier dans chaque territoire un référent formation. Quand le cap de la territorialisation est passé, ces territoires doivent nous mettre à disposition des référents formations. L'élaboration d'un document type pour la formation évaluation du JA est entre les mains d'Alain DESSERTENNE. Il y travaille à vos côtés pour pouvoir mettre demain un document type pour cette formation. Ainsi la passerelle entre le JA et l'arbitre pourra se réaliser complètement. Il reste aussi l'élaboration de certification diplômante pour tout ce qui touche aux formateurs d'arbitre, de JA, d'observateur et d'accompagnateur. La féminisation de l'arbitrage aussi reste un chantier à explorer. Enfin, la définition de critères d'aptitudes physiques doit permettre d'harmoniser ces passages de tests. Cela peut paraître anodin mais c'est important pour nous que lorsque l'arbitre bascule sur le secteur national, il puisse avoir une forme physique acceptable, et qui corresponde à nos attentes. Dans le domaine de la communication, les travaux en réalisation sur le site Internet de la fédération doit permettre la création d'un espace d'expériences en ligne permettant de valoriser les actions menées pour chaque territoire. Nous avons ouvert aussi un site de partage comportant les outils pédagogiques et un dossier sur les règlements. Nous avons mis plus de deux cents outils pédagogiques en ligne, mais, très honnêtement il est un peu difficile d'aller les aborder parce que nous n'avons pas hiérarchisé ces outils-là. Avec le soutien de l'équipe du service informatique, nous sommes en train de basculer toutes les fonctionnalités du site CCA interactive vers iHand. Demain l'outil iHand Arbitrage, ça sera non seulement un outil de désignation mais également un outil qui vous permettra de toucher directement la formation de vos arbitres et leur évaluation. Le passeport arbitrage, le nouveau livret de formation et d'initiation à l'arbitrage et une préparation de module de formation pour la formation ouverte à distance en collaboration avec Brigitte BLOIS sont en chantier. Les journées nationales de l'arbitrage sont toujours des moments forts. Un document de 52 minutes a été diffusé à cette occasion et qui mettait notamment en valeur l'arbitrage au sein du handball avec Charlotte et Julie BONAVENTURA. C'est une bonne publicité qui a permis aux gens de découvrir les vicissitudes de l'arbitrage à ce niveau. Les coffrets DVD de formation d'arbitres et de jeunes arbitres seront bientôt à votre disposition. »

Pascal BOUCHET, LIFE : « Où en est-on sur la formation de table et l'obligation pour la nouvelle saison. »

François GARCIA : « Alors, je rappelle qu'en 2013-2014 nous avons décidé de généraliser à tous les niveaux nationaux de la LNH, jusqu'à la Nationale 3, le fait que toutes les tables de marques soient certifiées. Pour ce faire, dès la saison dernière, nous avons engagé un travail de formation, aujourd'hui nous en sommes au niveau Nationale 1 garçons et nous espérons terminer jusqu'à la Nationale 3 à la mi-saison 2013-2014. C'est un chantier énorme que tout le groupe de délégués a pris à bras le corps et qui petit à petit est réalisé. Je dois quand même vous dire qu'il y a quelques clubs qui ne s'inscrivent pas niveau par niveau dans cette dynamique-là. Je pense qu'en fin de saison prochaine ils vont rencontrer des problèmes. »

Armand GRIFFON, Provence-Alpes : « Je dois remercier à la fois la sportive et l'arbitrage d'avoir lancé ces assises parce qu'elles ont dynamisé et redonné un petit peu confiance aux gens de l'arbitrage et de la sportive sur leur place dans notre fédération. Ils ont bien travaillé et il est sorti plein de résultats qui peut-être ne seraient pas sortis si vous ne l'aviez pas lancé. Au départ, j'étais assez sceptique, je le reconnais. Je vous en remercie car c'est un outil concret sur le travail quotidien de notre sport. »

Bernard ZBORALA, Limousin : « Je reviens sur les tables de marque. Il y a eu des formations qui ont été faites en tout début de saison, avant les premières journées par la CRA avec des gens qui tenaient les tables de marque au niveau des clubs régionaux, mais aussi des clubs nationaux N3, N2 filles et N1 garçons. Elles ont été faites par la CRA, or à la dernière CCA, nous avons appris que ces formations n'étaient pas valables. Alors, je voudrais savoir pourquoi. Les formations, vers une réunion de secteur de zone plus éloignée, est plus contraignante. Tu as dit que des clubs n'ont pas répondu, mais la personne qui pouvait éventuellement le faire n'était pas disponible sur la journée. Donc c'est un peu dommage que les CRA ne soient pas habilités à faire cette formation-là. Pour le secteur professionnel, je ne conteste pas des exigences. Il n'y a pas différentes façons de tenir une table de marque. »

Alain GROCCO, animateur de secteur Sud-Ouest : « Les formations de table ont été faites par deux personnes dans le secteur Sud-Ouest. Sur les prochaines formations, nous devrions inviter les clubs de nationale du Limousin et Poitou-Charentes à venir faire cette formation qui est la formation officielle de la CCA. Les convocations sont parties de la ligue d'Aquitaine, mais effectivement nous allons former des compétences au niveau des deux autres CRA. »

François GARCIA : « Quoi qu'il arrive, je confirme que les présidents de CRA font partie intégrante du projet CCA, ils sont invités à chaque réunion, et il va de soi que les présidents de CRA peuvent mettre en place ces formations et attribuer les diplômes. »

Gérard GALLO, Sarthe : « Alors, ce n'est pas tellement lié à l'intervention de François mais j'ai des questions un peu plus générales. J'ai un souhait et une satisfaction : la satisfaction c'est d'avoir vu aussi bien dans le compte rendu d'Alexis et dans la partie trésorerie que le terme handensemble figurait encore sur leurs représentations. Nous avons supprimé les licences handensemble pour une raison que je ne justifierai pas, sauf qu'aujourd'hui ça nous pose quelques soucis quand nous devons rendre des comptes à certaines collectivités. Deuxième chose par rapport aux zones sensibles, les ZUS, les ZEP, etc., nous devons aussi rendre des comptes aux collectivités. J'ai signé un contrat de développement avec le Conseil Général. Je me suis engagé pour aider ces populations-là, et je ne sais pas trop comment « identifier » informatiquement et juridiquement ces populations pour pouvoir facilement en extraire une liste, sans être obligé de tenir à jour des doubles fichiers avec les erreurs qui peuvent éventuellement exister. Dans le fichier de partage comment ces statistiques pourront nous aider à identifier des pratiques par rapport à un secteur ? »

Jacques BETTENFELD : « C'est un sujet malheureusement récurrent, comme tu l'as dit. Comment identifier les licences handensemble parmi l'ensemble des licences fédérales, en sachant qu'a priori la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), nous oblige à ne pas faire de licence spécifique. Or, l'esprit de la licence handensemble, ce n'est pas une licence pour les personnes en situation handicap, puisqu'il y a des valides qui peuvent la prendre. Donc ce travail mené avec la CNIL, pour l'instant, est plutôt dans une voie de garage pour différentes raisons. Donc, la bonne approche, c'est de retravailler avec les fédérations des Sports Adaptés et Handisport pour voir avec elles si on peut avoir une connaissance de ces licences de manière un peu plus ciblée à partir des enquêtes. On essaye de faire en sorte de les identifier d'une autre manière. Mais ce n'est pas satisfaisant. Pour l'instant nous sommes dans une voie de garage. »

Gérard GALLO : « Sur ce point-là, je peux te répondre très facilement puisque la ligue des Pays de la Loire a signé une convention avec la ligue régionale du Sport Adapté. Nous avons la mention de double licence, pour un licencié qui a une licence FFHB et une licence FFSA, la région rembourse une partie de la licence. Mais ce n'est pas la FFSA qui détient la liste. Le « listing » des licenciés est à la FFHB. C'est bien nous qui devons l'avoir. Aujourd'hui nous identifions des appellations loisirs, dirigeants, joueurs, ... Ne peut-on pas trouver un terme qui ne soit pas discriminatoire mais qui permette « d'identifier » ce type de pratique ? »

Bernard ZBORALA : « Par rapport à ce type de problème, est-ce qu'on ne pourrait pas, lorsque le club saisit sa licence, avoir quelque chose à cocher comme handensemble, ZUS, ZDR, des choses qui pourraient être ajoutées. Nous donnons déjà une foule de renseignements sur le licencié. Est-ce qu'on ne peut pas rajouter cela ? Cela resterait en fonctionnement interne mais nous pourrions l'exploiter dans l'espace de partage. Ce ne serait pas une discrimination mais un renseignement supplémentaire sur une localisation ou sur une fonction. »

Alain JOURDAN : « Le problème a été bien posé, nous allons poursuivre la réflexion pour arriver à des solutions qui répondent à vos préoccupations. »

Pascal BAUDE : « Au niveau des assises de la Sportive, nous en sommes encore qu'au démarrage. Nous avons réuni par l'intermédiaire de 7 à 8 conférences téléphoniques les présidents de COC départementale et régionale. Cela a permis la mise en place de 5 groupes de travail pilotés par des gens extérieurs à la COC. Denis JARRIER s'occupait des compétitions nationales et il a déjà fait des propositions que vous avez votées. Il y a d'autres sujets qui sont dans les tuyaux et qui devraient vous être proposés d'ici un an ou deux. Pierre SIONNEAU a engagé une réflexion sur les pratiques féminines. Frédéric BADIN anime un groupe sur les compétitions régionales et départementales adultes. Quel lien et quelles interférences entre le loisir et la compétition ? Ils réfléchissent sur ce sujet. Thierry KLIPPEL réfléchit aux compétitions régionales et départementales jeunes. Enfin Pascal MILLET a guidé le groupe d'harmonisation des catégories d'âges, des conventions et des brûlages. »

Pierre SIONNEAU : « Nous avons travaillé avec un certain nombre de personnes venant d'horizons différents. Pour de handball féminin, il fallait qu'il y ait des femmes d'abord car c'est elles qui en parlent encore le mieux. Nous avons eu des retours, parfois il y a eu quelques blocages. Nous avons interrogé certaines ligues ou certains intervenants pour savoir pourquoi ils avaient eu des réussites. Les retours sont assez moyens. Les statistiques ne sont pas favorables, un constat qui est largement défavorable, la parité est passée de 35,2 % il y a 6 ans à 31 % cette année. Nous avons perdu, malgré notre progression générale et une progression aussi des féminines, 4 à 5 points de féminisation en 6 ans. À l'intérieur de la progression féminine, nous trouvons 3 ligues qui ont progressé de +40 %. Ensuite le reste se trouve entre 30 et 0 % d'augmentation. Une autre statistique nous a également frappée, c'est la perte de licenciées. Nous perdons des licenciés féminins chez les 18, 19 et 20 ans. Nous avons cette année moins de licenciées dans ces trois années d'âge que nous n'en avons il y a 6 ans. Dans un contexte de progression de notre nombre de licenciés et même d'explosion générale, sur les 500 000 licenciées, nous avons moins de joueuses de 18, 19 et 20 ans qu'il y a 6 ans. C'est un échec, sinon les mots n'ont plus de sens. Un autre constat c'est chez les moins de 9, il y a 29% de petites filles par rapport aux garçons. C'est un public qu'il va falloir aller chercher. Elles étaient 38 % il y a 6 ans. Ce sont des constats, nous n'avons pas de jugement de valeur. D'autres constatations nous ont sauté aux yeux : il semble que chez les plus jeunes, le secteur rural soit plus favorable au handball féminin que le secteur urbain. Nous avons des comparaisons chiffrées assez significatives. Par contre le secteur rural qui progresse jusqu'à une relative parité ou presque parité vers 15 ans ensuite perd beaucoup de ses licenciées féminines. Alors que le secteur urbain se maintient mieux. Voilà pour ces aspects-là, mais de la même façon le taux de « pénétration » de la population féminine dans la population générale est plus fort en secteur rural qu'en secteur urbain. En région parisienne, les féminines représentent avec 20 % de taux de pénétration le plus bas de France. A partir de là, nous

avons fait quelques recommandations et propositions, je vais vous en donner quelques-unes, mais il y en a certainement beaucoup d'autres. Il y a des propositions structurelles qui consisteraient, et là on revient vers la territorialité, à assouplir les limites départementales, les limites des comités, pour arriver à créer des compétitions réelles par bassin de handball qui débordent largement nos départements et parfois aussi des régions. Une autre proposition serait de revoir le passage en senior. Au lieu des plus de 15 il faudrait passer au plus de 16 voire 17. Nous trancherons dans les années à venir. Il faudrait ramener les catégories de jeunes filles à 3 années par catégorie au lieu de 4.

Par ailleurs, sur les territoires doit-on passer à des championnats -18, -19, -20 dans une instance de niveau ligue et un championnat -16, -17 au niveau des comités ou sur un ensemble de deux comités. Doit-on créer un niveau de compétition adultes-loisirs-compétitifs, en particulier pour les féminines mais aussi pour les masculins. La mixité, elle a été usée et abusée. Ainsi des championnats mixtes existent jusqu'au moins de 16 ans. C'est un frein quand elle est institutionnalisée qui bloque le développement. Nous recommandons de la réduire à 11 ans. Voilà les premières recommandations, je ne veux pas monopoliser la parole mais il y en aura d'autres. Un exemple : comment mettre en place une marraine ou une tutrice, une adulte femme qui serait susceptible d'écouter ces jeunes filles du groupe pour servir d'interface avec l'entraîneur. C'est basique mais au niveau du club ça marche. Pourquoi pas chez les autres ? Voilà, ce sont des idées il y en a d'autres vous verrez.

Georges POTARD, PIFO : « Effectivement chez nous, c'est une grosse problématique, j'en discutais tout à l'heure avec le Président, concernant les féminines. Mais j'ai une consolation, c'est que le pôle francilien féminin de handball s'est qualifié pour la finale, demain, des interpôles. »

Gérard CANTIN, Finistère : « Nous sommes l'un des rares comités historiques où la parité est établie. Je voulais simplement apporter un témoignage. Nous avons 76 équipes en moins de 14 filles, avec 4700 licenciées féminines. Pourtant nous sommes en pleine observation à cause de l'offensive du football féminin, notamment en milieu rural. Dans la banlieue de Brest, nous assistons comme dans beaucoup de régions, à une grosse offensive vers les féminines de ce sport. Dans le Finistère, où le handball féminin est très présent, nous devons mettre en place des choses pour résister à cette offensive. Donc, c'est une donnée à prendre en compte. Jean-Luc THOMAS, président de la COC, a participé au groupe de travail. Notre réussite historique est due à quoi ? Il n'y a pas d'explications argumentées, elle est due d'abord à son implantation catholique en milieu rural et laïque en milieu périurbain. »

Pascal MILLET : « Au niveau de ce groupe de travail, il y avait une représentation géographique. Il en ressort d'abord une grande disparité concernant les catégories d'âge et les harmonisations sur l'ensemble du territoire. Cela semble difficile pour l'instant à avoir une image synthétique uniforme car dans chaque territoire, chacun travaille en fonction de ses spécificités locales et de ses problématiques. Les bassins de population, les territoires urbains, les territoires ruraux créent leurs propres organisations, pourtant au niveau des clubs l'harmonisation semblent être une perspective envisageable. En fait l'architecture des différentes catégories d'âge devient rapidement illisible sur un même territoire ou sur deux territoires limitrophes. La question pour l'instant reste ouverte : est-ce qu'on doit garder nos spécificités propres par rapport aux territoires ou est-ce qu'on doit harmoniser sur le principe de ce qui se fait dans les autres disciplines sportives. La réflexion doit être poursuivie car elle pose les difficultés dans l'organisation des compétitions territoriales. »

Thierry KLIPPEL : « Notre groupe de travail a commencé à échanger en exposant les pratiques sur chaque territoire, à partir des pratiques de jeunes régionales et départementales. Ensuite il s'agissait d'imaginer l'évolution de ces pratiques compétitives dans les années à venir. Le constat est clair, nous avons de plus en plus de jeunes pratiquants, voire de très jeunes pratiquants, et la fidélisation après 13 ans reste une préoccupation. La compétition se fait très souvent au détriment de la formation. Aussi une ligue a décidé de les mettre uniquement sur le capitaine et ne plus les diffuser à

tout public. L'esprit de convivialité doit reprendre le dessus pour la pratique de masse, tout en gardant les niveaux des jeux des équipes. Aujourd'hui, ce qui semble le mieux fonctionner c'est jouer avec son copain et sa copine. Il paraît donc logique que dans les catégories de jeunes, nous devions nous aligner sur les cycles scolaires. La logique sur un même territoire est primordiale pour la meilleure lisibilité des pratiquants et pour l'entourage du pratiquant. Chaque territoire en fonction de son développement, du nombre de clubs et de licenciés, doit trouver la meilleure formule du moment. En clair, les catégories telles que -18, -15, -13, -11, et ensuite -9, trouvent une adhésion. Il faudrait peut-être limiter à 3 ans les niveaux d'âges au lieu de la pratique sur 4 ans. Cette harmonisation doit permettre une fidélisation pour les jeunes demandeurs de pratique régulière mais il faut l'adapter selon les territoires à la moindre ou la plus forte densité l'âge. Ce projet doit être partagé par tous dans chaque ligue, chaque comité, chaque club, mais surtout recevoir l'adhésion du pratiquant. Les formules de compétition doivent être régulières, mais permettre de conserver le caractère ludique. Les vacances doivent permettre des stages pour faire autre chose que du handball ou au contraire une pratique plus intensive pour le compétiteur. Chaque secteur, chaque ligue, chaque comité, chaque territoire doit se concerter régulièrement pour savoir si la pratique offerte correspond à la demande en utilisant des indicateurs de qualité des formes de la pratique compétitive et ludique. Les COC doivent échanger plus souvent sur les différentes expériences mises en place. Au final, le jeune doit rapidement trouver sa place dans nos structures grâce à la convivialité et à l'accueil. La pratique, même ludique, doit être organisée par le territoire pour permettre au débutant de découvrir l'activité et au compétiteur de pratiquer intensivement le handball. Les pratiques parallèles sont une autre piste pour la fidélisation autour de notre sport. »

Pascal BAUDE : « Je vous remercie pour votre attention sur ces sujets si importants et si décisifs pour notre développement. Je remercie tous ceux qui ont participé à l'émergence de ces idées dans les groupes de réflexions. Nous allons continuer et nous vous ferons de nouvelles propositions lors de la prochaine assemblée générale. Les assises cela n'a rien à voir avec la sportive, il s'agit de rassembler des idées qui viennent d'ailleurs que de ceux qui gèrent les COC. Simplement je compléterai en disant que la commission offre de pratique qui s'est réunie mardi 9 avril, va lancer sa propre réflexion à partir des éléments qui ont été travaillés dans les séminaires de zone en lien avec la commission développement. »

Alexis MANOUVRIER : « Notre approche a été différente. Il s'agissait, dans un premier temps, au niveau des séminaires de zones d'être très présent, sur des ateliers qui se sont tenus à partir de ces thématiques. Nous avons identifié les zones qui nous semblent un peu névralgiques en fonction des catégories de populations. Je l'ai évoqué hier. Dans un deuxième temps, c'est ce qui a démarré le 9 avril, nous avons plus réfléchi non plus à l'offre de pratique mais à la demande de pratique pour savoir si en retour notre offre serait adaptée. Nous sommes actuellement sur des grandes tendances qui sont des tendances sociales, qui sont des comportements de jeunes par rapport à une pratique sportive, à un moment donné de leur vie, où il y a du zapping, où on sait qu'il y a des questions familiales très importantes. Le lieu de la pratique et son origine sont extrêmement importants. Donc nous voulons à travers cette première réunion, organisée par la DTN, essayer de connaître ces grandes tendances sociales, pour nous réadapter par rapport aux questions que nous avons vues dans les séminaires de zone, pour voir si notre offre pourra être la plus pertinente possible. Nous sommes persuadés qu'il y aura autant de réponses que de projets de territoire. Il y a des territoires ruraux, des territoires périurbains et cela est un peu novateur dans l'approche. Le troisième temps sera la concrétisation dans les projets de territoire avec le soutien de la commission de développement. »

François GARCIA : « Je voulais simplement vous présenter Laurent REVERET. Il est salarié de la fédération avec des missions de développement de l'arbitrage. Il va venir vous voir pour faire une synthèse du travail sur l'arbitrage qu'il est possible de réaliser dans les territoires. Ce n'est pas un chargé de développement, c'est un chargé de mission au service de l'arbitrage et, dans ce cadre-là, il

est directement chargé de nous aider au niveau national pour tout ce qui est du contenu des formations à partir de documents écrits ou vidéos, d'études de projets. Il va essayer de comprendre les problématiques de terrain, parfaire des formations de formateurs. Et à partir des conclusions qu'il pourra en tirer de chaque territoire, faire en sorte que nous puissions vous apporter une approche, un accompagnement personnalisés. »

Laurent REVERET : « La mission, la lourde mission, j'ai envie de dire, c'est de redynamiser, d'uniformiser, d'harmoniser un petit peu tout ce qui se fait dans chacun de vos territoires. Pour en avoir visité quelques-uns à ce jour, pas assez, je sens qu'il y a quand même une forte volonté de redynamiser ce secteur. Mon sentiment, c'est que vous vous sentez un petit peu isolés, que vous avez besoin d'aide comme au niveau de la technique avec un ou des référents au niveau de la région ou du département. Je serai le référent au niveau national. Nous allons essayer de mettre tout ça en place. Il faudra du temps, des personnes, mais les bonnes volontés sont là, donc je pense que nous allons y arriver. Il faut commencer par un outil que nous avons c'est le Jeune Arbitre et avoir plus de résultat à partir de votre travail dans ce domaine. »

Robert LABONNE, Nièvre : « Puisque nous parlons de Jeune Arbitre à l'heure actuelle, je voulais poser la question d'un serpent de mer, c'est la carte pour les Jeunes Arbitres. J'en ai entendu parler, elle allait arriver. Quelle était la situation sur ce projet. Et ensuite proposer de profiter des labels Ecole d'Arbitrage pour solliciter les ligues et les comités à la réalisation de ces cartes. »

François GARCIA : « Je pense que tu fais allusion au passeport du Jeune Arbitre qui avait été présenté lors des États Généraux. Il est en élaboration. Il n'est pas encore opérationnel et c'est Alain DESSERTENNE qui est chargé de le mettre en place avec les territoires et avec les personnes qui œuvrent au sein des territoires. C'est un chantier qui est ouvert. Elle servait à quoi cette carte ? »

Robert LABONNE : « Essentiellement à valoriser les Jeunes Arbitres et à prendre en compte le fait qu'ils avaient un certain niveau. C'était des petites cartes jaune et rouge. »

Grégory PRADIER : « Notre assemblée touche à sa fin, nous convions Nicolas MARAIS et Daniel NISAS à venir vers nous pour le passage de témoin. »

Joël DELPLANQUE : « Nous allons assister à la passation des pouvoirs d'organisation de monsieur Nicolas MARAIS, Président de la ligue de Normandie, à monsieur Daniel NISAS, président de la ligue de Martinique, pour lequel vous avez massivement voté afin que nous nous retrouvions pour la 86^{ème} assemblée générale. C'est Daniel qui reçoit de Nicolas le drapeau qui symbolise la continuité de la vie fédérale. Aujourd'hui à Caen nous demandons à Daniel de garder, précieusement, jusqu'au mois de mai 2014, le drapeau fédéral. »

Joël DELPLANQUE : « Mesdames et messieurs, chers amis, c'est la clôture, je ne vais pas être long, exceptionnellement. Je voudrais revenir sur quelques points de cette assemblée à la fois peut-être pour en tirer quelques enseignements et surtout pour tracer les idées directrices pour la saison qui nous attend. Vous vous souvenez des propos de Jacques BETTENFELD, en ouverture de cette assemblée générale, c'est l'honneur d'une fédération que de respecter son règlement, ses statuts et son organisation. Je crois que cette assemblée générale, Jacques a été à la hauteur de cet honneur que tu as bien voulu reconnaître au travers du respect de la souveraineté de notre jury d'appel des commissions de discipline. Tous, vous avez été chagrinés, quelque fois les uns ou les autres par des décisions, mais vous avez tous pris sur vous pour que formellement et statutairement chacun puisse être respecté dans ses décisions. Et je crois que c'est quelque chose à laquelle il faut être très attaché. Dans les difficultés qui ont été les nôtres et dans celles que nous connaissons encore vraisemblablement à l'avenir, c'est à ça qu'il faut se référer : notre organisation, notre institution, notre fonctionnement, nos statuts. Soyez attentifs, chers collègues des ligues et des comités, à ce

que ces statuts soient scrupuleusement respectés, et, s'il vous plait, tentez autant que faire se peut, de faire en sorte que dans chacun de nos clubs, ces mêmes règles s'appliquent. C'est ce souci de structuration, que tout le monde évoque, qui doit appeler des vœux pour que notre avenir soit encore plus heureux pour notre discipline. Ceci passe tout simplement par le respect de ces règles que nous nous sommes donnés pour le bénéfice de sa pratique, de ses licenciés, de ses clubs, de son organisation. Vous le savez comme moi, quelques fois nos assemblées générales de club sont faibles : faible en participation, faible en organisation, faible quand nous ne nous adressons pas aux jeunes qui sont massivement celles et ceux qui composent nos clubs et notre fédération. Soyez attentifs à ce souci, essayez de faire en sorte que l'image de ce que nous voulons donner lors de nos assemblées générales, reste à la fois un souci d'échanges de progrès et de respect, encore une fois, de nos règles de nos statuts, essayez de faire en sorte d'être les porteurs et les messagers de cette organisation. Je crois que c'est aussi un élément extrêmement important d'avenir, de progrès et de confiance que nous ont évoqué tout à l'heure nos amis de KENEO. Je reste persuadé qu'il est facile de supporter alors les difficultés qui sont les nôtres, économiques en particulier, auxquels nos clubs sont confrontés, et nous tous aussi. En faisant référence à nos organisations, à nos statuts, à nos institutions, je crois que c'est important pour l'avenir. En tout cas, je crois que la preuve a été faite encore une fois, chacun a pu le constater, chacun pourra ensuite donc le porter dans son territoire, qu'ici, dans cette maison, scrupuleusement chacun respecte les règles.

Quelques points également supplémentaires.

D'abord, un message : tout à l'heure nous avons reçu un message de Patricia SAURINA, bien entendu elle aurait été heureuse d'être avec nous, vous vous en doutez, je crois que nous pensons tous beaucoup à elle et je vous propose que nous l'applaudissions de nouveau.

Je suis persuadé qu'elle vous a entendus et je suis persuadé que vos applaudissements lui donneront des forces supplémentaires pour vaincre la difficulté dans laquelle elle se trouve. Merci pour elle.

Nous avons décidé, de façon un peu ferme cette fois, que l'année 2013 serait la dernière année de transition, en matière d'allocation du FADTE et que nous irions, enfin, vers ce cadre réglementaire que chacun attend de nos vœux et qui sera à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale. Alors je fais confiance aux réunions qui vont se tenir avec les ligues, les comités, les structures diverses et variées, pour que nous puissions avoir un texte qui fasse le consensus et que nous ayons le plaisir les uns et les autres à le voter massivement à Fort-de-France en mai 2014.

Michel GODARD et son équipe, et avec notamment Brigitte BLOIS, ont lancé les bases de l'Institut de Formation Fédérale. Il y a déjà beaucoup d'initiatives, j'en ai vu quelques-unes, en Provence-Alpes et ailleurs, d'instituts régionaux. Je crois que c'est quelque chose d'important. Je tiens au mot « institut » et j'espère que je vous en ai convaincu. C'est un enjeu je crois très, très important pour nous. Nous le voyons au travers de tout ce que nous avons évoqué dans le domaine de la sportive, de l'arbitrage, des entraîneurs, des dirigeants et autres, l'enjeu de la formation c'est l'enjeu de notre avenir. Et quand nous aurons les meilleurs outils, nous serons en capacité d'être réunis autour de la définition d'une culture commune. A ce moment-là, nous avancerons beaucoup plus vite et la transmission, à laquelle personnellement je suis particulièrement attaché, elle se fera de manière encore plus efficace.

Nous avons adopté le principe du Parcours de l'Excellence Sportive à la fois dans le domaine féminin et masculin. Cela aurait mérité sans doute d'avoir des documents pour y réfléchir. Les travaux que nous venons d'entendre autour des Assises de la sportive, à travers les deux ou trois témoignages, et des constats liés au secteur féminin, mérite une stabilisation sur la durée comme l'a dit Jean-Marie NOEL. En même temps, Armand GRIFFON nous a dit : « Mais, finalement, les états généraux de l'arbitrage et de la sportive ont réveillé quelques morts ». Ces constats s'imposent à nous et ils devront peut-être, Jean-Marie, nous amener à amender un petit peu nos stratégies, nos organisations et nos façons de faire. Il nous faut trouver avec les ligues et les comités les formes dans le temps qui fassent que la mise en commun de tous ces éléments puisse arriver à l'assemblée générale prédigérés dans le prolongement des états généraux de la sportive et de l'arbitrage initiés par Pascal BAUDE et François GARCIA. Pour qu'ensemble à partir des éléments contradictoires que nous recueillions chez les uns et les autres, nous trouvions les moyens de fixer les grandes lignes et

les grandes orientations. C'est à ce prix, que la confiance qui quelque fois nous fait un peu défaut, c'est à ce prix que la confiance effectivement grandira. Soyez attentifs s'il vous plait à ce que converge à l'occasion de notre assemblée générale justement tous ces travaux, toutes ces réflexions. Ce midi, nous avons eu un conseil d'administration exceptionnel. Nous avons profité d'être ensemble pour examiner quelques points particuliers. Il y a un point particulier qui nous occupe beaucoup, car il est extrêmement important et structurant. Ce produit, c'est la réflexion au départ de Claude PERRUCHET, c'est GEST'HAND. GEST'HAND, dans deux ans, aura dix ans, onze ans, je ne sais plus exactement. C'est la fin de vie d'un logiciel. Et ce logiciel, qui aujourd'hui est au cœur de notre activité et de notre savoir-faire, il est indispensable de réfléchir à son avenir. Il faut se doter et se donner les moyens d'améliorer encore cet outil et surtout de l'adapter aux pratiques d'aujourd'hui, mobiles dont de plus en plus, notamment chez les jeunes, tout le monde a l'usage. J'ai pu constater tout au long de cette assemblée combien de personnes avaient consulté leur e-mail, sur leur iPhone, leur iPad, sur leur je ne sais pas quoi... Même si je ne le pratique pas très bien, je suis quand même outillé. Dans quelques années, si nous voulons nous adresser directement aux jeunes, il sera indispensable, dans des conditions que je suis incapable à ce stade de vous préciser. L'orientation a été prise, il faut faire très vite et lancer cette réflexion.

Nous avons beaucoup parlé de développement, de conviction, d'éthique, je crois que c'est effectivement quelque chose d'essentiel. D'abord parce que c'est la garantie à l'avenir de notre indépendance : plus les recettes statutaires seront allouées, plus nous serons forts, plus nous serons présents sur tous les territoires, moins nous serons en état de dépendance par rapport éventuellement à un soutien public ou à des partenaires privés. Jean-Pierre FEUILLAN vous l'a dit, nous sommes parvenus à les renouveler dans de bonnes conditions pour l'olympiade à venir. Mais, par définition, c'est une recette aléatoire. Autrement dit, ce dont nous sommes sûrs, c'est que notre offre, notre organisation, est effectivement bien accueillie par tous les publics et notre développement pourra se faire alors de façon la plus harmonieuse possible et sur tous les territoires. Je voudrais également revenir sur un point particulier. Vous recevez comme d'habitude les circulaires de Bruno ROLAND. Parmi toutes ces circulaires, il y en a une sur laquelle je voudrais attirer votre attention, c'est celle qui a trait aux emplois d'avenir. J'ai signé en votre nom un engagement pour 200 emploi-avenirs. Bruno et la DTN vous invitent à une réunion. Il faut trouver les formes et les moyens, même si vous pouvez nous dire « Ça sera difficile » ou « On va atteindre l'objectif », ou « On ne va pas atteindre l'objectif », car je pressens, par expérience de la dernière convention d'objectif, qu'il va me falloir encore imaginer, en ce qui concerne celle qui s'annonce pour l'année prochaine, elle risque d'être délicate. Pourquoi ? Parce que le Ministère va me pointer du doigt à cause de notre recul dans le domaine de la féminisation. Il va me repointer du doigt dans le fait que finalement l'action en direction des publics éloignés de la pratique est moins efficace eu égard aux statistiques dont dispose le ministère. Et puis, ma chère Sophie, dans le domaine du Hand Santé, nous sommes en retard. Voilà, c'est au travers de ces trois critères-là que la dernière convention d'objectif se déroulait avec le résultat que vous savez. Nous sommes passés d'un dispositif d'une année à un dispositif pluriannuel, c'est en tout cas ce qui nous a été annoncé pour les années 2014, 2015 et 2016, c'est dire qu'il nous faudra, je ne sais pas comment, beaucoup de talents, peut-être plus que ceux dont je dispose aujourd'hui pour essayer de convaincre en tout cas notre administration centrale de continuer à nous aider au même niveau. Sans compter, comme l'a évoqué le directeur de la jeunesse et des sports en ouverture, le risque plane toujours sur la réduction du nombre de cadres techniques placés auprès de la fédération française de handball au bénéfice d'une répartition différente dans d'autres disciplines. Voilà ce qui pèse un petit peu sur nous.

Dernier point devant les difficultés ou les soucis que je viens de relater quant à la façon dont nous devons nous entretenir entre nous, fédération, et vous, des territoires, cette relation. L'apport de technicité, l'expertise des commissions, l'arbitrage et la sportive, il y a maintenant près de 2 ans, que je m'interroge, André AMIEL, sur la meilleure organisation possible ou sa façon de l'optimiser, notre organisation statutaire. Je me tourne vers toi, parce que tu as usé les statuts B, puis nous sommes revenus aux statuts A, c'est sous cette emprise-là qu'aujourd'hui nous fonctionnons. Alors, il y a déjà deux ou trois ans, quand j'ai évoqué cette interrogation auprès de Jacques BETTENFELD. Il m'a

convaincu que « A » et « B », finalement c'était blanc bonnet et bonnet blanc. En tout cas, il peut y avoir des avantages dans une formule et des inconvénients dans l'autre. J'ai demandé à la mémoire statutaire de la fédération de se pencher sur cette question, à savoir notre président de la commission des statuts et règlements, Claude PERRUCHET. Il m'a remis une proposition de modification des statuts que j'ai sous les yeux. Elle lance des pistes sur la manière dont nous pourrions peut-être améliorer notre dialogue, améliorer notre travail ensemble, améliorer l'optimisation de notre organisation. Alors, il y a quelques instants, j'hésitais encore à évoquer ce sujet, je ne vous le cache pas, parce que je craignais, je crains encore d'ailleurs, qu'à tous les constats qui ont été faits, aux difficultés qui sont les vôtres, aux obstacles et aux orientations que nous avons évoqués, je craignais que cette réflexion, ce travail en rajoute encore davantage et sème plus de trouble que de vouloir éventuellement améliorer et clarifier notre organisation telle que je l'espère, je le souhaite. Finalement, je vais vous le fournir, bien sûr, ce document, je vais demander à Claude de l'adresser à tous les administrateurs de la fédération qui ne le possèdent pas, à vos ligues, à vos comités et je souhaiterais qu'à l'occasion de vos réunions respectives en assemblée générale, en comité, partout où vous vous retrouviez, vous fassiez remonter pour la fin de l'année 2013 votre avis sur les propositions qui sont faites et les amendements qui y figurent.

Les modifications telles qu'elles sont proposées, elles devraient à mon avis prendre davantage encore en compte le concept de territoire surtout si nous progressons dans le cadre réglementaire. Et puis aussi dans la manière dont pourrait, indépendamment des ligues et des comités qui seraient formellement représentés plus qu'ils ne le sont aujourd'hui au conseil d'administration de la fédération. Les experts issus de l'arbitrage, de la technique, des clubs de haut niveau et autres puissent être partie prenante de nos décisions et participer ainsi dans vos ligues, dans vos comités, à l'assemblée générale de la fédération. C'est une piste que j'ouvre.

Il s'agit de faire remonter à Claude les réflexions que chacun d'entre vous ferez. C'est en fonction de cela que nous déciderons ou pas en 2014 à Fort-de-France de procéder à la modification des statuts telle qu'éventuellement je vous le propose et surtout telle qu'éventuellement vous les accepterez. Mon vœu, mon vœu est que, avec Gest'Hand, avec un mondial 2017, avec une organisation statutaire encore plus performante, je souhaite que notre mandature, que les quatre années que nous allons vivre ensemble encore jusqu'en 2017, puisse livrer à ceux qui vont nous succéder, que ce soit dans les ligues, dans les comités ou à la fédération, un outil le plus performant possible en tout cas, tel qu'on a essayé de l'imaginer à la fois dans les personnels, dans les outils informatiques, dans le fonctionnement statutaire, dans l'organisation et l'allocation de nos moyens aux uns et aux autres. Dernier point : Armand GRIFFON me disait : « Tu n'en parles plus, donc il y a quelque chose. » Oui, il y a quelque chose, il s'agit de la Maison du Handball. La Maison du Handball, aujourd'hui vous le savez, la presse s'en est fait écho, fait l'objet d'échanges avec le Conseil Général des Hauts de Seine et de la ville de Colombes. Nos grands argentiers sont en train d'examiner les documents financiers qui nous ont été adressés. Des échanges sont en cours dans ce domaine, et je pense qu'à échéance du mois d'avril ou du mois de mai, nous pourrions espérer que la situation soit clarifiée. En tout cas, ce que je peux vous dire c'est qu'en aucune manière je ne mettrai en péril le budget et la fédération, tout le monde y veillera, y veille bien entendu, mais moi aussi, soyez-en rassurés et que les décisions qui seront prises à l'égard de ce dossier seront des décisions qui seront prises dans le même esprit que celui qui nous a animé durant cette 85^{ème} assemblée générale, celui de privilégier toujours, et toujours, et toujours, l'intérêt général.

Voilà, je vous remercie, je vous salue, et je tiens à vous dire que vraiment je suis très fier d'être votre Président et puis maintenant je vais appeler toutes celles et tous ceux de la ligue du personnel de la fédération qui depuis maintenant deux jours se sont « décarcassés » du matin au soir pour faire en sorte que cette assemblée générale se déroule dans les meilleures conditions. Je vous demande de les applaudir et de les fêter comme il se doit et comme ils le méritent. Merci pour eux. »

Madame Marie-Jeanne GOBERT, Conseil Régional de Basse Normandie et la ville de Caen :

« Bonjour à vous toutes et à vous tous. En tout cas, même si je ne l'ai pas écrit, il y a une chose que je ressens profondément c'est l'immense plaisir de vous accueillir ici aujourd'hui à Caen. C'est une capitale régionale qui est heureuse d'accueillir l'ensemble des clubs des représentants de la discipline handball, et le cœur de ce beau sport. Je dis « beau sport » car je crois qu'aujourd'hui Joël DELPLANQUE, votre Président, peut-être un homme heureux parce que s'il y a bien un sport qui aujourd'hui est reconnu et connu de tous les citoyens français et qui s'exporte, c'est le handball. Bravo donc à l'ensemble de ces bénévoles, de ces cadres techniques, de ces dirigeants et bien sûr de son équipe de direction pour les beaux succès et pour cette capacité que vous avez eue à faire vivre le handball en France et à l'étranger. Alors heureuse de vous accueillir parce que, bien évidemment, faire le choix de Caen n'était pas anodin. Faire le choix de la Normandie, la Basse-Normandie en l'occurrence n'est pas anodin. Je ne pense pas qu'on le doive à Guillaume le Conquérant qui était un conquérant, c'est le cas de le dire, mais en tout cas la Normandie que vous connaissez peut-être un peu pour certains d'entre vous ici, est une région où il fait bon vivre et une région où on fait beaucoup de sport.

Et dans le même temps, je crois que ce n'était pas un choix facile pour vous, parce que nous avons aussi bien évidemment un lieu de handball privilégié qui est Cherbourg. Et dimanche, je serai à Caen, pour suivre le départ de la Normandie Channel Race qui est une course de classe 40, puis je rejoindrai Cherbourg, pour suivre un derby important pour le handball. J'y serai à titre de Vice-présidente, de maire adjointe, mais aussi de passionnée de sport. Je tiens à cette occasion à dire que mes encouragements iront bien sûr à toute la famille handball, et mes félicitations dans le même temps au Président de ligue Nicolas MARAIS, qui fait beaucoup pour le développement du handball en région et à André BAUDE, qui a cette capacité je crois, à nous entraîner à réussir des événements d'ampleur comme l'accueil, avec succès, des équipes de France féminines à Cherbourg il y a quelques mois.

Je reste, bien sûr, très attachée au développement du sport féminin, et nous avons sur la région des équipes qui excellent. Nous avons aussi une collègue, je dis collègue parce que je suis moi-même, je tenais à saluer, je suis sûre qu'il y a dans cette assemblée des professeurs d'EPS qui sont ici présents. Je suis moi-même issue de cette même famille. Je sais que le handball est très ancré et doit beaucoup au sport scolaire et cette politique fait partie des orientations régionales de la ville de Caen. Il faut défendre, à la fois le sport scolaire, à la fois le sport féminin. Et je salue devant votre assemblée le travail réalisé par Jocelyne BISEUL qui a été citée tout à l'heure. En même temps je souhaite saluer la place du monde du handball dans le mouvement sportif. Michel TIREL, notre nouveau Président du CROS, qui est de votre famille et aussi à Patrick OSOUF, qui a fait le choix d'accepter d'être Président du comité départemental, sont des acteurs du sport régional et local. C'est un sport qui rayonne à la fois pour sa discipline qui s'ancre sur le travail des bénévoles et, dans le même temps, un sport qui s'implique dans le mouvement sportif. Et c'est extrêmement important, car si l'on parle du service public du sport, il est bien évident, qu'il faut des hommes et des femmes comme vous qui, à un moment donné, acceptez de donner de vos compétences, de vos qualités, de votre dévouement, pour permettre que tous ces clubs, base du sport, d'exister en France. Alors ceux et celles qui ont envie de pratiquer et qui parfois n'osent pas pratiquer, puissent un jour pousser la porte d'un club, découvrir des hommes et des femmes compétents, passionnés, de vrais éducateurs, et c'est le sens aussi du travail de votre fédération pour pouvoir offrir la discipline de ce choix et à des coûts les plus accessibles possibles. C'est cela le sens du service public.

Vous engagez un travail important, avec la perspective d'accueillir des championnats du monde de handball. Avec un aspect important qui était souligné tout à l'heure par Joël DELPLANQUE, c'est cette volonté que vous avez de faire vivre la démocratie dans votre discipline. C'est une valeur à laquelle vous êtes attachés, quand on évoque le service public, quand on parle engagement, on ne peut pas taire et occulter cette dimension évidente qui est celle de la vie démocratique à un moment donné du mouvement sportif. Ce sont des chantiers énormes que vous avez ouverts, décisifs pour l'avenir,

décisifs pour l'avenir de votre discipline, pour les valeurs que vous portez, qui croisent celles de la ville de Caen. C'est-à-dire permettre à un moment donné aux pratiquants et aux jeunes, d'avoir du rêve et d'avoir le droit à un moment donné de pratiquer des activités de loisirs, des activités sportives ou culturelles de leur choix, tout en pouvant les pratiquer à la fois dans une dimension ludique, mais en même temps en ayant les capacités de progresser vers le plus haut niveau comme ont su le faire vos équipes premières ou les équipes nationales de garçons et de filles. Merci de votre présence, surtout bon séjour à Caen et j'espère vous y retrouver à d'autres occasions. Bonne assemblée générale. »

Monsieur Henri GIRARD, Vice-président du Conseil Général du Calvados :

« Monsieur le Président, mesdames et messieurs les Présidents et délégués, mesdames, messieurs, je m'exprimerai avec un peu moins de fougue que Marie-Jeanne GOBERT, mais avec, je pense, autant de conviction. Alors, après plus d'un siècle d'existence, c'est une évidence, je pense, pour beaucoup d'entre nous, la France, ne soyons pas modeste domine la discipline. Nous pouvons donc féliciter tous les acteurs présents aujourd'hui pour le travail qu'ils réalisent sur le terrain. En effet la fédération française est la sixième plus importante fédération uni sport olympique en termes de licenciés. Omniprésente dans nos écoles, l'activité handball est un support pédagogique fortement utilisé par le corps enseignant et en particulier dans les collèges qui sont le niveau de compétence des conseils généraux. C'est la preuve que la discipline est ancrée dans notre représentation du sport en France. Le handball au-delà de l'aspect technique c'est aussi la transmission de vos valeurs : combativité, solidarité, respect, partage d'émotion. Des Barjots aux Experts, les équipes de France de handball ont su conquérir nos cœurs notamment grâce à l'état d'esprit déployé pour remporter neuf titres internationaux. Mais le handball se conjugue aussi au féminin, ces Femmes de Défi nous l'ont encore rappelé lors des deux championnats du monde en terminant à la seconde place. Le handball se porte bien au niveau national, vous me permettrez de dire, mais également dans le Calvados, qu'il s'agisse de la pratique féminine ou de la pratique masculine. Alors grâce aux bons résultats de nos équipes phares avec la présence sur notre territoire de plusieurs équipes particulièrement importantes par le dynamisme et leur talent, les Vikings de Colombelles, de Falaise, de Lisieux et de Courcelles. Grâce aussi au nombre des licenciés en croissance permanente, et, bien sûr, à tous ces passionnés, cela a déjà été dit, qui, souvent bénévolement, contribuent à l'organisation des compétitions et à la vie des clubs. En ce qui concerne les féminines, le club de Colombelles n'a eu de cesse d'améliorer ses résultats qui lui avaient déjà valu une place de choix sur l'échiquier Normand. Avec plus de deux cents licenciés du baby hand aux seniors, il s'impose au meilleur niveau avec une qualité de formation reconnue. Le club possède ainsi le label or de l'école d'arbitrage, et le label argent de l'école de handball. Pour conforter ce bilan positif, la convention validée au niveau nationale par la fédération française signée entre onze clubs du département permet aux meilleures jeunes joueuses du Calvados d'évoluer au plus haut niveau sous les couleurs de Handball Féminin 14. Ce type de mutualisation est tout à fait exemplaire et tire les clubs vers le haut. En ce qui concerne les équipes masculines, les Vikings de Caen, parité oblige, après trois accessions successives, évoluent désormais, comme Colombelles, en nationale 1 et réalise un très bon championnat, cela a été dit tout de suite, il ne leur reste plus qu'à gagner le derby ce week-end à Cherbourg pour terminer en toute beauté. L'entente sportive de Falaise qu'il ne faut pas oublier pour les anciens comme moi, c'est un club qui a longtemps été le premier club du département qui a représenté notre Calvados au meilleur niveau durant de nombreuses années. L'équipe senior masculine est d'ailleurs en passe, nous n'en doutons pas de remonter en nationale 3 et participera à la finale de la coupe de France à Bercy, vous l'avez rappelé tout à l'heure, monsieur le Président.

Alors à la lecture de ce bilan positif, que fait le département, se diraient les gens, que fait le Conseil Général. Les élus ne font jamais rien, vous le savez bien. Dans le cadre de sa politique sportive, il soutient le plan de développement du comité de handball qui comme nous venons de le voir à contribuer au développement de la pratique des jeunes, des féminines, de l'arbitrage et du haut niveau dans le Calvados. Il soutient le fonctionnement des 24 clubs de handball et valorise en particulier la pratique des jeunes licenciés à travers son aide générale aux clubs. En plus de ce soutien

le Conseil Général mène une politique volontariste en direction du haut niveau et de l'accès au haut niveau. À cet effet, il soutient les sections sportives scolaires masculines et féminines des collèves. Il accorde également des aides aux handballeurs en devenir, c'est ainsi que nous les appelons, et finance les visites médicales organisées pour surveiller régulièrement nos sportifs. Enfin, pour faciliter l'accès ou le maintien parmi l'élite nationale, un soutien renforcé est accordé aux clubs de Caen et de Colombelles, ces clubs qui représentent la vitrine de notre département en handball. Ils développent désormais un partenariat avec le Conseil Général, des actions en faveur des jeunes des collégiens et des clubs amateurs du département. En résumé, le handball, c'est une augmentation continue du nombre de licences, la ligue dépasse la barre des 32 200 licenciés, +12 %, le comité du Calvados compte 29 clubs et dépasse les 6 800 licenciés soit la plus forte augmentation des 5 comités : +16.5 %. Dans le Calvados, la parité est respectée puisque les deux meilleurs clubs évoluent en nationale 1 pour les hommes comme pour les femmes. Je remercie le Président Joël DELPLANQUE et le conseil d'administration de la Fédération Française de Handball d'avoir choisi le Calvados pour y tenir leur 85^{ème} assemblée générale. Je félicite le Président Nicolas MARAIS de la ligue pour l'organisation qu'il a mis en place, avec brio je crois. Je souhaite à chacune et à chacun de vous une excellente assemblée générale aujourd'hui et demain. Et si vous disposez d'un peu d'un petit délai, restez avec nous dimanche pour le beau départ de la Normandy Channel Race, qui descendra le canal depuis Caen jusqu'à la mer pour un départ au large et je vous assure que le temps annoncé et le spectacle seront superbes. Je vous souhaite deux excellentes journées. »

Michel TIREL, nouveau Président du CROS après la présidence du comité de l'Eure de la FFHB, éprouve beaucoup d'émotions d'intervenir auprès de ses anciens collègues : « Monsieur le Président de la Fédération Française de Handball, Monsieur le Président de ligue de Normandie de handball, Madame la Vice-présidente du Conseil régional de Basse-Normandie, Monsieur le Directeur adjoint de la Direction régionale de la jeunesse et des sports de la cohésion sociale de Basse-Normandie, messieurs les élus, mesdames, messieurs, chers amis, je suis très fier d'avoir été convié à assister à votre assemblée générale et surtout très fier que vous ayez confié cette organisation à la ligue de Normandie de handball. C'est avec un grand honneur que nous vous accueillons sur ce territoire chargé d'histoire qu'est la ville de Caen. Nouvellement élu à la présidence du comité régional olympique et sportif de la Basse-Normandie, ma mission première est de reconstruire l'ensemble des commissions, puisque le comité régional a été renouvelé à 63 %. En conséquence, les principaux objectifs que ce sont fixés l'ensemble de l'équipe du CROS pour l'olympiade sont d'améliorer notre communication externe et interne, trouver des outils innovants et retrouver certaines valeurs telles que dynamisme, écoute, réactivité, plaisir. Et j'insiste sur la notion de plaisir. Nous avons régulièrement des réunions le matin et l'après-midi, c'est toujours un plaisir de se retrouver et j'ose dire que lors de l'olympiade nous puissions retrouver une certaine cohésion. Notre projet de développement pour notre olympiade 2012-2016 doit nous permettre de développer prioritairement le rayonnement du CROS en diversifiant nos offres et nos actions ainsi que les financements appropriés. Je voudrais rassurer quelques personnes en leur précisant, et là j'insiste parce que j'ai eu quelques remarques tout à l'heure, que je n'ai pas déserté le handball. Le fait d'avoir revêtu un costume avec un écusson CROS de Basse-Normandie ne me fait pas oublier le handball. Le handball c'est ma famille et il restera ma famille. Toujours administrateur de la ligue de Normandie de handball, je suis régulièrement des progressions réelles en termes de licences puisque, à l'heure d'aujourd'hui, c'est de l'ordre de 32 000 licenciés sur le territoire et 16 000 licenciés en Basse-Normandie. Des équipes phares, Caen et Cherbourg en masculin et une équipe féminine à Colombelles créent des dynamiques. C'est une ligue en pleine progression. Le cœur parle, un manager en la personne de Nicolas MARAIS, ces résultats ne sont pas surprenants. Il a su créer une dynamique autour du plaisir à travailler ensemble. Mais sachez Monsieur le Président de la ligue de Normandie de handball que le comité régional olympique et sportif de Basse-Normandie reste à votre écoute et tiendra une attention toute particulière à vos demandes et fera tout son possible pour vous accompagner au mieux dans la réalisation de vos projets. Pour conclure, je sais d'où je viens et c'est pourquoi je ne vous oublierai jamais, merci pour votre attention et bons travaux. »

Monsieur Fabrice DAUMAS, directeur adjoint de la DRJSCS de Basse-Normandie :

« Monsieur le Président de la Fédération Française de Handball, Monsieur le Président de la ligue de Normandie de handball, Madame la Vice-présidente de la région Basse-Normandie, Monsieur le Vice-président du Conseil Général du Calvados, Monsieur le délégué aux sports de la ville de Caen, Monsieur le Président du CROS, mesdames et messieurs, une assemblée générale je ne vous apprend rien, en début d'une nouvelle olympiade, c'est à la fois une façon de faire un bilan, et de tracer des perspectives. Dans ce cas à la fois le bilan et les perspectives vous appartiennent, en tant que fédération et représentants des divers organes de la fédération, de faire votre propre bilan et de tracer vos propres perspectives. Qu'il me soit juste ici permis d'évoquer, comme un certain nombre d'autres intervenants, les bons résultats des équipes nationales sur l'olympiade passée. Même si on peut être légitimement déçus des derniers résultats. Mais quand on a tutoyé l'olympie, tout ce qui est un petit peu en dessous peut paraître à la fois décevant et fade. Ces derniers résultats sont là néanmoins pour rappeler qu'en matière de compétition, rien n'est jamais acquis et qu'il faut sans cesse sur le métier remettre son ouvrage. Ces résultats sur la dernière olympiade témoignent néanmoins de l'excellence du système de formation des joueuses et des joueurs, mais aussi de la qualité de l'encadrement fédéral qui sont souvent des cadres d'état placés sous l'autorité de la fédération mais aussi de l'articulation qu'il peut y avoir entre la formation des clubs, la détection, le perfectionnement fédéral, qu'on regroupe maintenant sous le terme : Parcours d'excellence sportive.

Je me garderai bien d'oublier, puisque j'évoquais les cadres techniques d'état, les CTS, les entraîneurs nationaux, le DTN. L'impact des mesures d'économie et de réduction des fonctionnaires a fini par atteindre le corps des CTS qui étaient jusqu'ici sanctuarisés, que d'autre part ce placement particulier de fonctionnaires d'Etat sous l'autorité des fédérations fait l'objet actuellement de certaines critiques, remises en cause. Qu'il faut être particulièrement vigilant et particulièrement offensif dans le cadre des fédérations pour ne pas protéger, parce qu'on n'est pas sous le régime de la protection, mais en tout cas pour expliquer et pour valoriser tout l'impact que peuvent avoir les cadres d'Etat dans le fonctionnement de l'organisation de la formation et du perfectionnement. Cette illustration d'évolutions, qui sont des évolutions contraintes par des situations extérieures aux mouvements sportifs, traduit bien l'évolution d'un environnement changeant. Alors tout environnement est nécessairement toujours changeant et complexe dans lequel s'inscrit aujourd'hui cette assemblée générale. Nous ne sommes plus en effet en phase d'expansion tous azimuts du nombre de clubs et du nombre de licenciés même si la Fédération Française de Handball peut se féliciter d'être un parfait contre-exemple de cette tendance.

Pour autant, on s'aperçoit si on élargit la vision à l'ensemble du monde sportif que la progression du nombre global de licenciés est désormais grosso modo un même ordre que l'évolution de la population, l'extension normale de la population. Ce n'est donc plus en termes de développement tous azimuts qu'il faut réfléchir l'avenir du sport et l'avenir de votre discipline, mais plutôt, me semble-t-il, en termes de structuration, de qualité de service offert aux pratiquants. De recherche, sinon de niche, au moins d'éléments qui n'auraient jusqu'à présent pas été prospectés soit au niveau des territoires, soit au niveau des publics, que désormais il faut inscrire le travail quotidien des clubs. Je pense notamment, Marie-Jeanne GOBERT disait tout à l'heure sur le développement du handball féminin. Le handball féminin, c'est si je ne me trompe, environ 30 % du nombre de pratiquants donc on n'est pas encore, loin s'en faut, à la parité. C'est un axe fort de développement, non seulement sur l'excellence et à ce titre-là la région normande est assez bien placée puisque c'est une filière complète de structuration du sport de haut niveau avec la présence d'un club de haut niveau féminin et d'un parcours d'excellence complet sur la ligue, articulé autour du Havre Athlétique Club avec un centre de formation et un pôle espoir féminin au Havre qui est en proximité directe et c'est une chance de ce club de haut niveau.

Un centre d'entraînement régional féminin à Caen, une section sportive scolaire et effectivement, comme le rappelait tout à l'heure Henri GIRARD, un certain nombre d'équipes de niveau national sur la ligue. Mais c'est aussi pour proposer un parcours de formation motivant pour les jeunes filles qui le

souhaitent. Le projet de mutualisation dans le Calvados Handball Féminin 14 en est une illustration particulièrement bienvenue. Il faut aussi réfléchir, même si ça va à l'encontre des histoires qui ont fait le sel du combat sportif à l'échelle de l'intercommunalité, non pas pour faire moderne ou parce que c'est à la mode, mais parce que le centre de décision des politiques publiques sportives comme d'autres politiques publiques dans les territoires va se déplacer progressivement autour des intercommunalités. Ça questionne bien évidemment l'architecture historique de la construction du sport, on va devoir parler de mutualisation, de mise en cohérence éventuellement de regroupement, c'est un sujet difficile, je ne l'ignore pas, mais c'est un sujet dont il faut être acteur et non pas être dans la passivité et le subir. Cette réflexion, me semble-t-il, doit être également menée afin d'anticiper sur ce que sera l'organisation de la pratique de la compétition dans un espace où les déplacements deviennent de plus en plus coûteux, deviennent parfois de plus en plus difficiles. Il en va de l'avenir de la pratique pour les plus jeunes en particulier.

Aux valeurs qui sont les valeurs consubstantielles, fondamentales de la pratique du sport collectif, la pratique de la compétition, l'engagement, la recherche de la performance qui sont et qui doivent rester bien évidemment le socle dur de l'organisation du sport, les collectivités publiques, l'État au premier chef, mais également le corps social dans son ensemble, demandent aujourd'hui de plus en plus aux clubs, aux comités départementaux et régionaux de s'inscrire dans des champs qui sont de plus en plus diversifiés. Je pense notamment à l'heure actuelle au soutien à l'emploi, je pense aux emplois d'avenir dans lesquels la fédération a signé une convention avec les différents ministères, mais pas seulement à la professionnalisation de l'encadrement sportif qui est une tendance lourde dans le hand comme dans d'autres disciplines. De plus en plus, également, on vous sollicite pour travailler sur l'insertion sociale de publics éloignés à la pratique sportive soit sur certains territoires, les zones urbaines sensibles, les zones de revitalisation rurales, ou en raison de certains handicaps.

Je voudrais profiter de cette journée pour mettre un éclairage particulier sur le développement du handball ensemble au sein de la ligue de Normandie qui est une initiative qui s'inscrit bien dans cette démarche. Trois clubs en Basse-Normandie mènent en effet des projets autour de la problématique de l'accessibilité des handicapés à la pratique du handball. Des projets sont également en réflexion dans la Manche et dans l'Orme. Le club d'Hérouville-Saint Clar, propose des créneaux de pratique réguliers aux personnes en situation de handicap physique et mental en lien avec les IME et ils ont organisé également des levés de rideaux « handensemble » de matchs nationaux qui ont pour vocation de médiatiser cette activité, de proposer une initiation mêlant personnes valides et personnes en situation de handicap. Des attentes particulières existent aussi pour permettre la reconnaissance de la pratique sportive comme facteur de santé. C'est une des priorités que la ministre des sports de la jeunesse de la vie associative et de l'éducation populaire porte particulièrement. Et il convient également d'organiser et de développer la mise en place de créneaux de pratiques sportives en complément à l'école dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs dans une véritable logique de partenariat.

Cette multiplication des demandes fait que parfois, légitimement, les élus sportifs pensent assister soit à une déqualification de leur activité, soit une instrumentalisation des clubs ou de la pratique du sport. À mon sens il n'en est rien, bien au contraire, c'est l'éclatante reconnaissance du fait associatif sportif sur les territoires. C'est la reconnaissance de la qualité éducative de vos clubs, de l'excellence des parcours de formation mis en place, de la qualification de l'encadrement bénévole comme professionnel dans l'accueil, l'animation et l'entraînement, mais aussi la transmission de valeurs structurantes, éducatives pour les plus jeunes d'entre nous, bref, du rôle irremplaçable du sport dans la construction individuelle de chaque femme et de chaque homme qui a eu la chance d'entrer un jour dans un gymnase ou sur terrain de sport pour pratiquer une discipline sportive. Dans ce nouveau cadre d'intervention, il vous appartient, vous, fédération, d'apporter votre concours et votre soutien aux clubs en donnant une vision claire et partagée sur l'avenir de la discipline sur une olympiade, mais aussi, me semble-t-il, en accompagnant les évolutions sociétales par la mobilisation de vos organes décentralisés.

Il est évident qu'à l'heure actuelle les ligues, les comités régionaux, les comités départementaux doivent apporter leur soutien aux clubs face à ces demandes qui viennent percuter l'organisation

traditionnelle de l'activité. C'est aussi l'enjeu de la gouvernance partagée que le CNOSF appelle de ses vœux tant au niveau national qu'au niveau des régions, au plus près de la décision pour mettre en place et mieux associer l'ensemble des acteurs qui concourent à la mise en place du service public du sport. Je sais que les projets territoriaux qui sont le socle d'intervention des comités et des ligues régionales permettent d'articuler la cohérence entre le projet fédéral et les demandes locales. C'est également pour l'Etat dans le cadre du CNDS un outil de dialogue qui facilite la contractualisation avec la ligue de Basse-Normandie. Je vous souhaite une bonne assemblée générale et des travaux fructueux pour lancer cette nouvelle olympiade, merci. »

Joel DELPLANQUE
Président de la FFHB

Handwritten signature of Joel Delplanque in black ink, featuring a large, stylized initial 'J' and 'D'.

Alain JOURDAN
Secrétaire Général FFHB

Handwritten signature of Alain Jourdan in black ink, featuring a large, stylized initial 'A' and 'J'.